

Vallée de la Vilaine - Voie des Rivages

LE PLAN GUIDE

TOME 1

Décembre 2015



Vallée de la Vilaine - Voie des Rivages

RENNES MÉTROPOLE

Rennes, Saint-Jacques-de-la-Lande, Vezin-le-Coquet, Le Rheu, Bruz, Chavagne, Laillé

*Agence Ter [H. Bava - M. Hössler - O. Philippe] // BRL Ingénierie //
Atelier d'Ecologie Urbaine // ARCADIS // Cuesta*

En collaboration avec le Bureau Cosmique

PLAN GUIDE

Vallée de la Vaine - Voie des Rivages

TOME 1

Décembre 2015

Remerciements particuliers à :

Hélène Bailleul, laboratoire ESO
Caroline Bardin, AAICV
Véronique Chable, INRA
Marie Cotty, Le Rheu à Vélo, club photo du Rheu
Hugues Charbonneau, Péniche spectacle
Maryse Dault, Aire Libre
Odile De Courville, Le Verger de Champcours
Cécile Demessine, artiste habitante de Laillé
Béatrice Feltman, Eco-Origine
Jean-Luc Gaudin, Rennes Métropole
Clément Gillet, Eco-Design
Cédric Guillaudeau, agriculteur
Claude Guinard, Tombées de la Nuit
Gilles Houdin Decombe, Boulanger, ferme Les petits chapelais
Marvin Johnson, Association Levita
Didier Jousset, éco domaine de l'Etrillet
Armina Knibbe, Les Ami-e-s de la Prévalaye
Alexandre Le Borgne, Fédération des pêcheurs
Yannick Letellier, Kayak de Pont Réan
Bruno Leroux, réalisateur d'un documentaire sur la Vilaine (en cours)
Barbara Mettot, Les Ami-e-s de la Prévalaye
Thierry Ménager, Antipode
Ronan Michel, stagiaire Rennes métropole
Claire Morice, Lafarge
Maxime Pfohl, SCOP Mille Pas
Laurent Petremant, Jardins (Ou)verts
Hervé Poënces, Membre du club d'astronomie de Bruz
Sophie Ricard, projet Pasteur
Piéric et Lucie Rigal, La Ferme en Cavale
Daniel Salmon, Festival Vents de Vilaine
Jean-Luc Toullec, Bretagne vivante
Romane Triniac, Les ZEKAR, St Jacques de la Lande
Jean Zoungrana, Comité régional de Canoë-Kayak, Président
Collectif La folle Pensée
Lumière d'août
Esther Salmona
Camille Bondon
La Criée

Vallée de la Vilaine - Voie des Rivages
LE PLAN GUIDE

SOMMAIRE

| | |
|-------|--|
| p 10 | 1 Diagnostic : un fleuve oublié |
| p 52 | 2 Une démarche de co-construction |
| p 56 | 3 Les enjeux de la vallée |
| p 76 | 4 Le réseau de la Voie des Rivages |
| p 82 | 5 Les composants de la Voie des Rivages |
| p 128 | 6 Les circuits de la Voie des Rivages |
| p 154 | 7 Les lieux de la Voie des Rivages |

1

DIAGNOSTIC
UN FLEUVE OUBLIÉ

SEPT COMMUNES ET UN DÉNOMINATEUR COMMUN LA VILAINE

Lire le territoire par le prisme du bassin versant

Les sept communes de la métropole rennaise situées sur le territoire de cette étude ont toutes un point commun: elles sont implantées à proximité du fleuve la Vilaine. Ce dénominateur commun n'est pourtant pas une évidence sur le territoire aujourd'hui. La notion de vallée non plus. Le faible relief ne fait qu'apparaître timidement la sensation de bassin versant. Pourtant, l'ensemble de ces communes ont construit leur histoire en lien étroit avec la Vilaine. Aujourd'hui, oubliée, mise à l'écart; la récente explosion démographique des communes limitrophes de Rennes a amené les collectivités locales à reconsidérer le rôle de la Vilaine dans le développement et le cadre de vie local. Ce diagnostic a pour rôle de faire ressortir les liens historiques ou récents qui existent entre la vie locale et la Vilaine. Il explique également pourquoi le fleuve est plus récemment tombé dans l'oubli. Il a vocation à changer le regard du lecteur, pour comprendre que ce sont sept communes (Rennes, Saint-Jacques-de-la-Lande, Vezin-le-Coquet, Le Rheu, Chavagne, Bruz et Laillé) qui font partie d'un même bassin versant et forme une vallée, la Vallée de la Vilaine.

Le bassin versant de la Vallée de la Vilaine est un territoire périurbain, hybride et complexe, représentatif du concept de la "ville-archipel" de Rennes Métropole. Paysages naturels et paysages construits se côtoient sur ce territoire. Centres bourgs, zones d'activités, extensions urbaines, infrastructures, zones de loisirs, territoires agricoles et milieux naturels se juxtaposent.

54 000 personnes habitent ce territoire. 200 000 rennais y ont un accès immédiat. Il accueille environ 30 000 emplois (avec 5 500 emplois liés à PSA, 1 000 emplois liés au campus de Ker Lann, 600 à l'aéroport, les chercheurs, les militaires, les zones d'activités et de logistique, le parc des expositions, les agriculteurs...) et 6000 étudiants (sur le campus de Ker Lann) dont une partie réside sur le site. Aujourd'hui, fortement anthropisé, le paysage de la vallée a subi de profondes mutations au cours du temps. Depuis le milieu du XXème siècle, l'urbanisation des communes s'est étendue largement sur la campagne, en englobant les lieux-dits et hameaux dans leurs extensions urbaines. Ces trente dernières années, certaines communes ont perdu jusqu'à un tiers de leur territoire productif. Pour limiter cette tendance, les documents d'urbanisme locaux prévoient des dispositifs de protection de ces espaces (SCoT; zones A dans le Plan Local d'Urbanisme ; Zone Agricole Protégée, ZAP ; Périmètre de Protection des Espaces Agricoles et naturels périurbains, PAEN ; ...). Un outil spécifique existe à l'échelle du Pays de Rennes : les champs urbains*. Le projet de la Vallée de la Vilaine ne s'inscrit pas pour autant dans une logique d'ordre réactive, où le beau paysage serait nécessairement celui d'hier, il propose de placer la Vilaine au cœur du développement des communes, de partir de l'existant et du patrimoine pour offrir de nouvelles opportunités à ce territoire



Vue aérienne des étangs Lillon, Bougrières, Piblais, Apigné - © Rennes Métropole

Le bocage

Au Moyen-âge la forêt occupait une grande partie du territoire, les terrasses alluviales et les plateaux. Le lit de la Vilaine était très fluctuant et dessinait de larges zones humides et marais, bordant le fleuve. De petits villages étaient implantés ponctuellement le long de la Vilaine, à l'écart des zones inondables. Un basculement s'opère au XVIème siècle avec les grands défrichements qui permettent l'installation progressive d'un système agricole sous forme de bocage. Son parcellaire est régulier et la taille des parcelles est définie par une unité de mesure spécifique : "l'arpent" ou "le journal" correspondent à une journée de travail. Le bocage atteint sa densité maximale au 19ème siècle jusqu'à la première moitié du 20ème siècle où la pression démographique atteint son apogée dans la campagne bretonne. L'agriculture de l'époque, dominée par l'élevage, était accompagnée d'une production importante de pommes pour faire du cidre. Les vergers sous forme de «champs complantés» (pommier de haute tige surajouté en plein champ ou sur les bords de parcelle) recouvraient une part importante du territoire de la vallée (voir photos aériennes ci-contre). La production de cidre décline à partir de la seconde guerre mondiale, lorsque la production de vin dépasse qualitativement celle du cidre et détourne le consommateur de celui-ci. La mécanisation de l'agriculture, non compatible avec un petit parcellaire et les champs complantés, et les nombreux remembrements qui en découlent, vont conduire à une disparition très rapide de la trame bocagère à partir des années 50.

"Aujourd'hui, le paysage agricole de la Vallée de la Vilaine se présentent sous la forme d'un espace ouvert, dans lequel on retrouve un bocage résiduel, quasiment disparu à certains endroits. La préservation des haies s'est essentiellement faite autour des chemins communaux et dans quelques domaines agricoles spécifiques. Les vieux chênes aux bords des champs nous rappellent l'histoire ancienne du bocage, témoins d'une économie rurale révolue." ¹

La haie n'est pourtant pas qu'un patrimoine historique, ses nombreuses fonctions écosystémiques ainsi que la production de bois qu'elle offre, sont aujourd'hui bien connues. Des initiatives récentes tentent de valoriser cette matière première qui a du mal à s'intégrer dans une économie tournée vers la production de masse facile d'exploitation. A titre d'exemple, L'arbre indispensable est une association bretonne qui propose de remettre le paysage dans l'économie. Elle réalise l'entretien et l'exploitation du bois des haies, valorisant une ressource existante mais sous-exploitée aujourd'hui.



La Vigne, Chavagne, 1950

L 1° 46' 31.8" O
L 48° 02' 08.3" N
17 m



La Vigne, Chavagne, 2012

L 1° 46' 31.8" O
L 48° 02' 08.3" N
17 m



Les Loges, Bruz, 1950

L 1° 46' 31.1" O
L 48° 00' 56.9" N
25 m



Les Loges, Bruz, 2012

L 1° 46' 31.1" O
L 48° 00' 56.9" N
25 m



Le Haut Plessis, Le Rheu, 1950

L 1° 45' 50.8" O
L 48° 04' 45.3" N
23 m



Le Haut Plessis, Le Rheu, 2012

L 1° 45' 50.8" O
L 48° 04' 45.3" N
23 m



Bocage de Cicé - 2015 / © Agence Ter



Lisière du Bois de Ciccé - 2015 / © Agence Ter

La Vilaine navigable, un fleuve aménagé par l'homme

La Vilaine fût à partir du XVIème siècle un axe de développement économique grâce au développement de la navigation rendant possible le transport de marchandises. Les préoccupations marchandes de l'époque ont poussé à maîtriser le débit de la rivière pour que le fleuve soit praticable toute l'année. Entre 1575 et 1585, une dizaine d'écluse à sas ont été réalisées entre Rennes et Messac, dont 5 sur le territoire de projet. Elles furent accompagnées de travaux de canalisation de certains tronçons du cours d'eau. L'ensemble de ce dispositif facilita le contrôle hydraulique, la régulation de l'étiage et la navigation. Le transport du "grain, du vin, du sel et des matériaux" ¹ s'intensifia alors sur la Vilaine. Les berges du fleuve étaient à l'époque un lieu de vie de plus en plus fréquenté, où divers métiers se côtoyaient : pêcheurs, éclusiers, meuniers, charretiers, aubergistes et hommes à tout faire. Ces aménagements furent accompagnés de la construction de plusieurs moulins, aujourd'hui réhabilités en habitations privées ou restaurants. Seul le moulin de Champcors demeure en activité.

La Vilaine fût pendant longtemps la principale voie de communication et de commerce (du XVIème siècle au XIXème siècle), jusqu'à ce que la batellerie soit concurrencée par le chemin de fer. La connexion à l'Ille puis à la Rance par le biais du canal d'Ille et Rance permet aujourd'hui de relier la Manche à l'Océan faisant de la Vilaine une voie de navigation appréciée pour "la navigation de loisirs (environ 700 bateaux / an), d'avril à fin octobre. Les mois d'hiver, les biefs sont vidés ou abaissés en vue de travaux d'entretien, de curage ou de restauration. Le bon fonctionnement des vannages est essentiel aujourd'hui pour assurer le maintien d'un mouillage suffisant dans chaque bief, mais aussi pour prévenir et éviter les crues (...)." ²

LA VILAINE : le plus grand fleuve de Bretagne

AFFLUENTS MAJEURS : La Flume, la Meu et la Seiche

ÉCLUSES : 6

TIRANT D'EAU : 1,20 m à 1,60 m

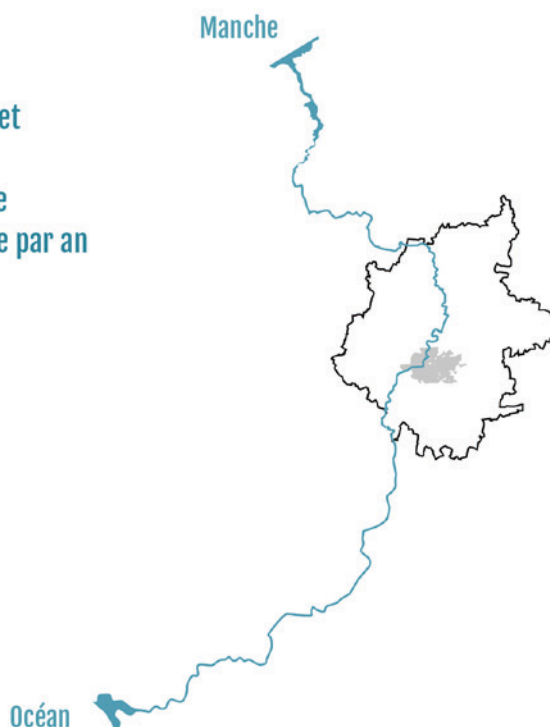
MOUILLAGE : 1,60 m

**VITESSE MAXIMUM : 10 km/h en rivière et
6 km/h en dérivation**

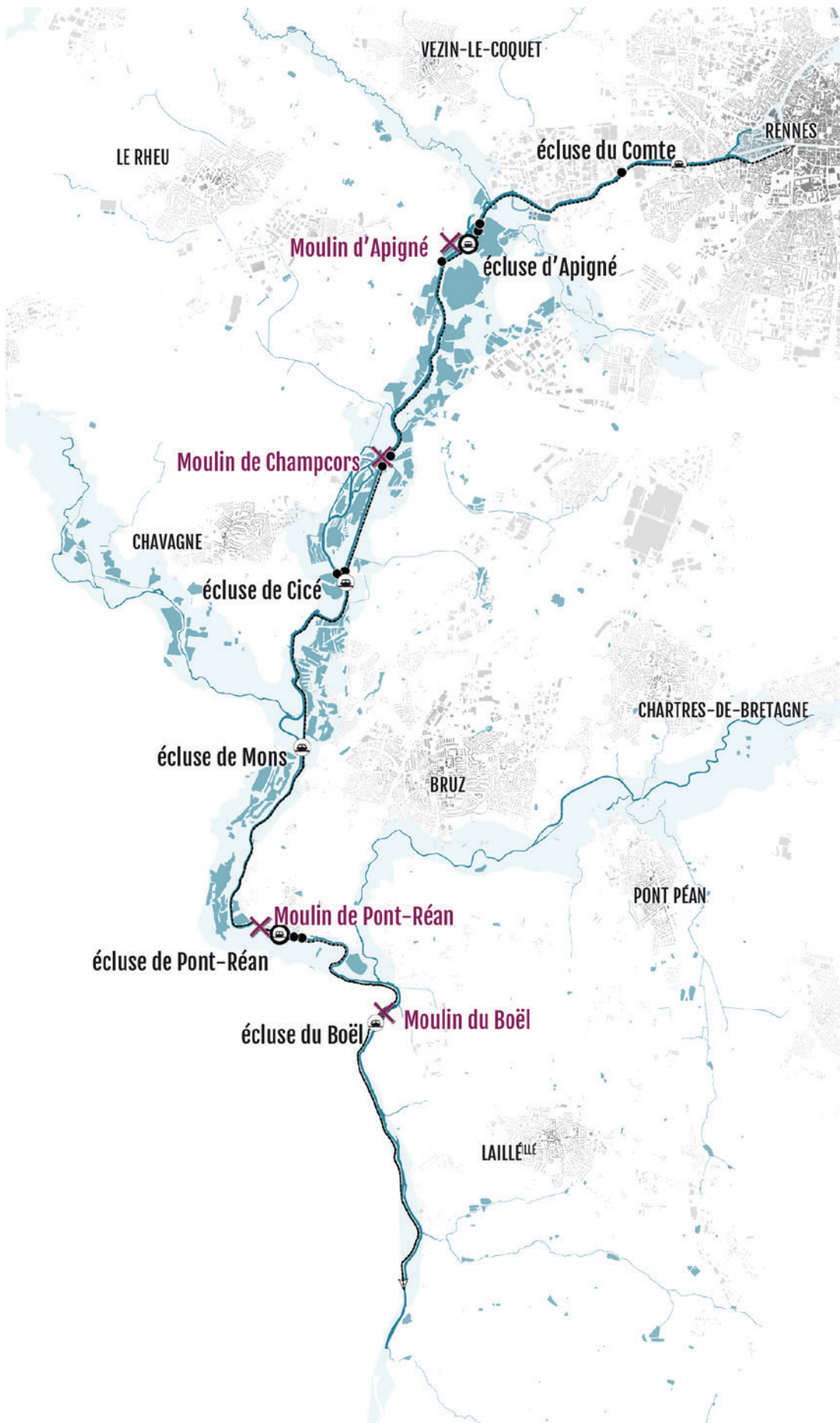
PÉRIODE DE NAVIGATION : avril à octobre

FRÉQUENTATION : 700 passages d'écluse par an



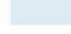
CAPTAGES D'EAU POTABLE : 2



1. En passant par la Vilaine, Michel MAUGER (sous la dir. de), éd. Apogée, 1997.
2. Site stratégique sud-ouest • Diagnostic • Vilaine aval • AUDIAR 2013



-  écluse
-  écluse et port
-  quais
-  moulin

-  chemin de halage
-  Vilaine et affluents
-  lit majeur

source : Diagnostic environnementale Audiar // © Agence ter



Canal de Ciccé - 2014 / © Agence Ter



Moulin de Champcoors - 2015 / © Agence Ter

Les grands domaines, appropriation des berges de la Vilaine

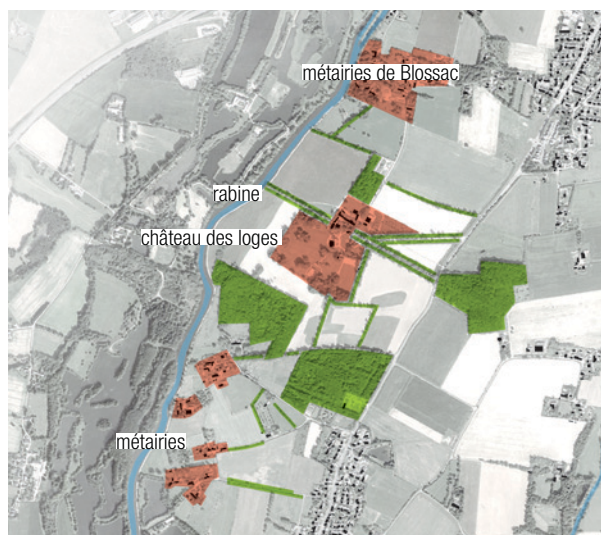
"Dans le bassin rennais, les terres agricoles vont rapidement attirer la noblesse, qui souhaite disposer de domaines qui leur fournisse une bonne rente. L'institution du parlement de Bretagne en 1554 va attirer une noblesse parlementaire qui, au départ, était de passage, puis qui résida de plus en plus fréquemment. Celle-ci contribuera à développer hors la ville de grands domaines comme celui de Blossac, à Bruz. Ces grandes propriétés s'organisent autour d'un château ou d'une maison noble, avec très souvent l'agencement d'un parc, d'un bois, de fermages et de grandes allées arborées autour de la propriété." ¹ Les châteaux entretenaient un lien très étroit avec la Vilaine. "La proximité de l'eau était recherchée dans un premier temps pour des raisons de défense, puis pour le transport des productions de la propriété et, plus tard, (...) pour le cadre d'agrément que constituait la Vilaine." ¹

"On dénombre une dizaine de châteaux aux abords de la Vilaine (...). Depuis le chemin de halage il n'est pas toujours aisé de les voir. Ils sont parfois même entièrement dissimulés derrière des grandes haies ou talus plantés. Pourtant leur implantation initiale était bien souvent pensée avec une double orientation : l'une vers la route principale et la seconde tournée vers la Vilaine." ¹ L'orientation des châteaux et la dimension de leur domaine (métairie) était matérialisé par des alignements d'arbres, simple ou double, ils sont localement appelés rabine. "Elles structuraient fortement le territoire de la vallée. Associées aux cheminements forestiers qui traversent les bois des châteaux, les rabines construisent un système géométrique qui se superpose à la trame bocagère." ¹

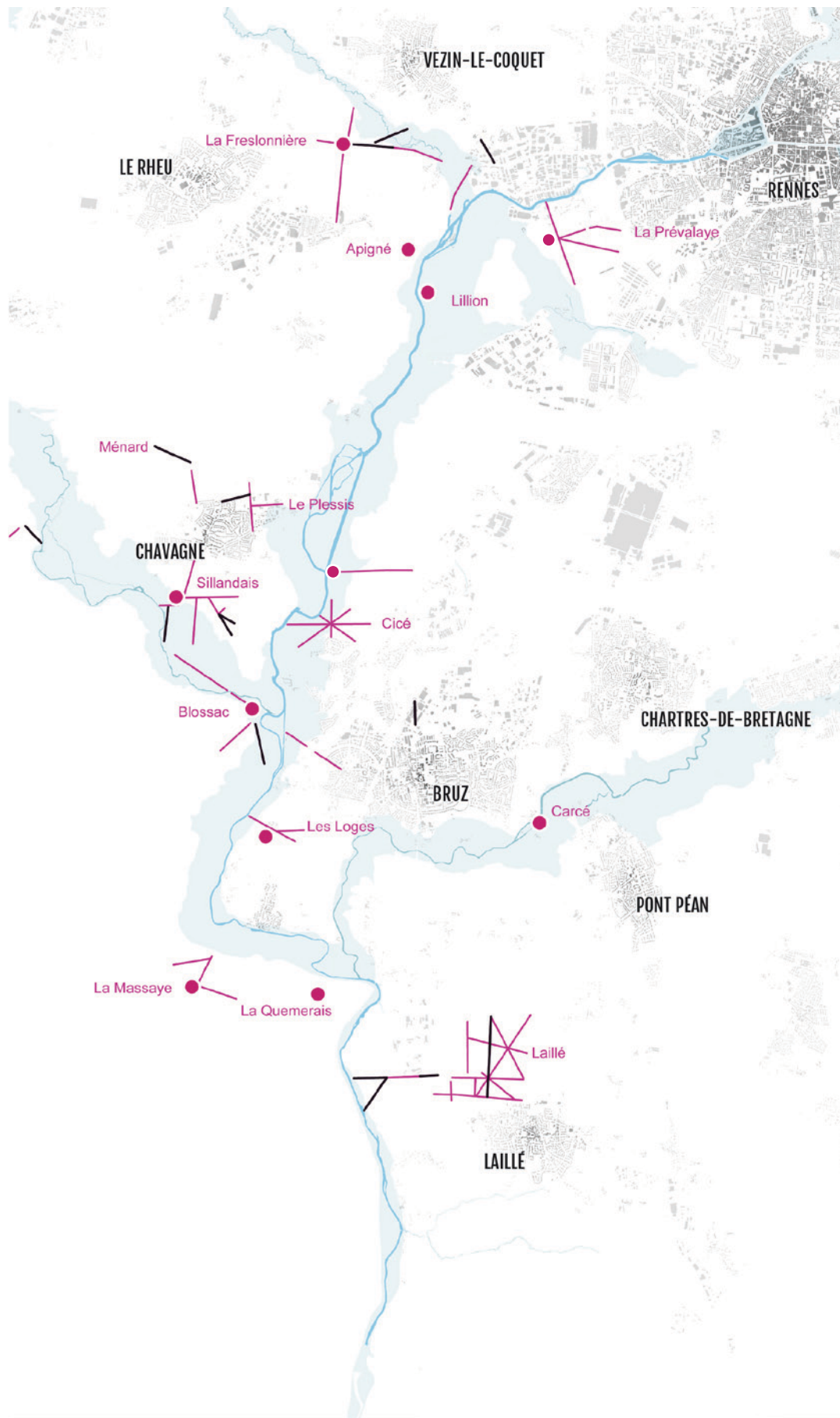
Ces grandes propriétés, en plus de laisser un patrimoine historique très riche, ont marqué de façon indélébile l'organisation territoriale de la vallée. Les rabines constituent encore une structure de desserte locale et d'accès à la Vilaine alors que les grandes emprises foncières ont tenu à l'écart le développement urbain des berges de la Vilaine, renforçant la mise à distance entre le fleuve et les populations actuelles.

Les hameaux, partie intégrante des grands domaines

"Autour des châteaux gravitent des maisons plus modestes que nous retrouvons à proximité de la vallée. Sur certains hameaux, l'organisation agraire du château seigneurial avec des fermes à proximité est encore lisible, et nous informe sur le mode d'exploitation qui se pratiquait autrefois, lorsque les terres appartenaient à un seigneur. Le château, son parc, son bois et les métairies formaient un tout. Aujourd'hui les fermes ont pour beaucoup été transformées en habitation, et les bois ont pour une large partie disparus." ¹



Le château, le parc, les bois et les probables métairies des Loges - Photo 2012



- Rabines historiques
- Rabines disparues
- Châteaux et manoirs

source : Diagnostic environnementale Audiar // © Agence ter



Château de Blossac - 2015 / © Agence Ter



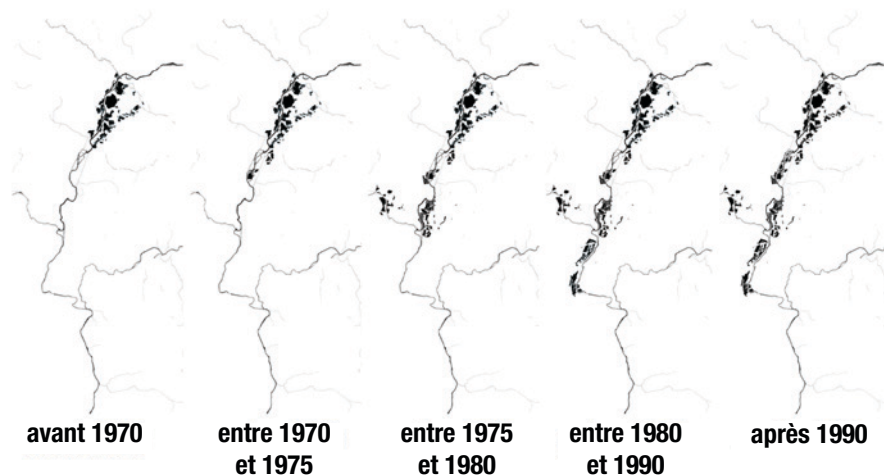
Chorographie - planche XIX entre Apigné et Champcors. En passant par la Vilaine, Michel Mauger (ss la di.). Sur cette illustration, les bois attenants à chaque château sont clairement représentés.

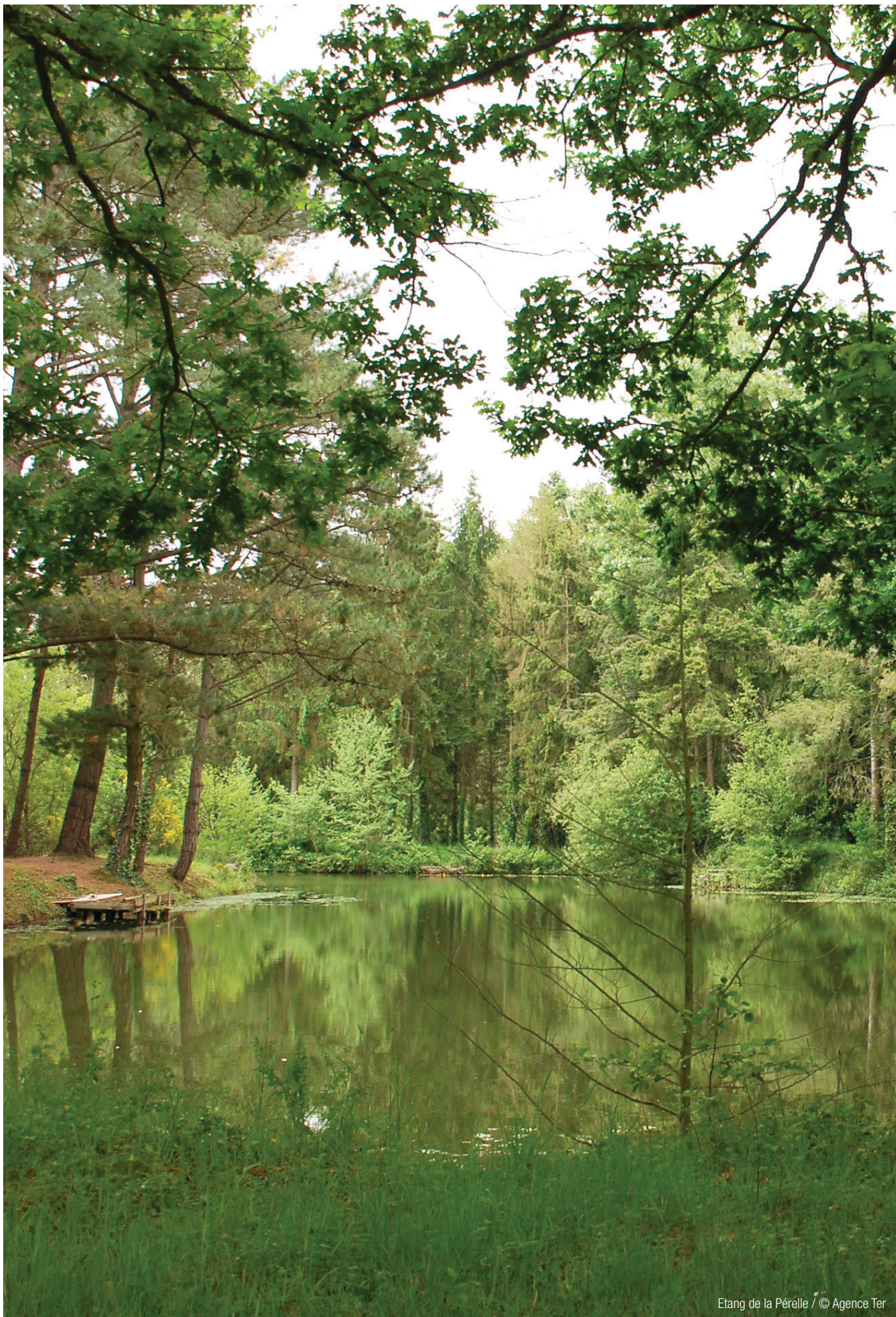
La formation des étangs, épaissement des rivages de la Vilaine

"Depuis le XVI^e siècle, l'homme extrait de la vallée de la pierre, du sable ou des graves. Les étangs de Rennes à Pont-Réan sont la marque d'une exploitation intensive du sol de la vallée pour l'extraction de matériaux. Les gravières et sablières se sont ouvertes dans la plaine alluviale, de part et d'autre de la Vilaine. Les paysages de la Vallée de la Vilaine ont subi de grosses transformations suite à l'intensification de l'extraction. Les matériaux extraits, à usage de la construction (pierres pour la maçonnerie, sable pour le béton) étaient transportés par voies fluviales. L'activité s'est intensifiée à partir des années 60 pour répondre à l'essor de l'urbanisation de Rennes. Les premières gravières se sont ouvertes au plus près des marchés de bâtiments, c'est-à-dire Rennes. Puis, petit à petit, les sites d'extractions se sont déplacés en aval de Rennes." ¹ À partir des années 80, le développement périurbain des villes de Bruz, Saint-Jacques-de-la-Lande, Chartres-de-Bretagne, crée de nouveaux besoins. Les carrières de Blossac (Bruz), la Sillandais (Chavagne), Louvain (Goven) sont alors ouvertes.

Les sablières de la vallée exploitent un gisement de sable Pliocène, une roche sédimentaire d'environ 5 millions d'années constituée d'au moins 20 à 25 % d'argile. Les matériaux extraits à Lillion et au Rheu ont une forme arrondie, constituant un atout pour des applications "béton" mais leur granulométrie réduite (0/2 mm) ne peut répondre seule aux besoins de ce marché. C'est pourquoi ils doivent être mélangés avec un matériau à la granulométrie plus grossière. Les sables alluvionnaires du gisement de Cicé répondent à ce besoin. Ces carrières offrent ainsi une complémentarité qui permet de satisfaire la demande.

"Suivant les époques d'ouverture des carrières, les modes d'extraction ne sont pas les mêmes, en fonction des évolutions technologiques et des exigences en matière d'impact paysager et environnemental. Les grands étangs au nord, comme Apigné et Lillion, nous offrent une grande étendue d'eau ouverte (...), alors que les étangs le long du canal et du bois de Cicé se découpent en alcôves, séparées par des îlots boisés." ¹ Aujourd'hui, une grande partie des étangs sont peu entretenus et sont utilisés pour des pratiques loisirs ou de pêche. Ce n'est que récemment que des obligations de remise en état sont mise en place, avec une politique de restauration des terres agricoles.





Etang de la Pérelle / © Agence Ter



Lillion et Bougrières, La Prévalaye, Rennes, 1950

L 1° 44' 52.8" O
L 48° 05' 18.3" N
20 m



Lillion et Bougrières, Rennes, 2012

L 1° 44' 52.8" O
L 48° 05' 18.3" N
20 m



La Piblais, La Prévalaye, Rennes, 1950

L 1° 44' 56.7" O
L 48° 04' 56.0" N
21 m



La Piblais, La Prévalaye, Rennes, 2012

L 1° 44' 56.7" O
L 48° 04' 56.0" N
21 m



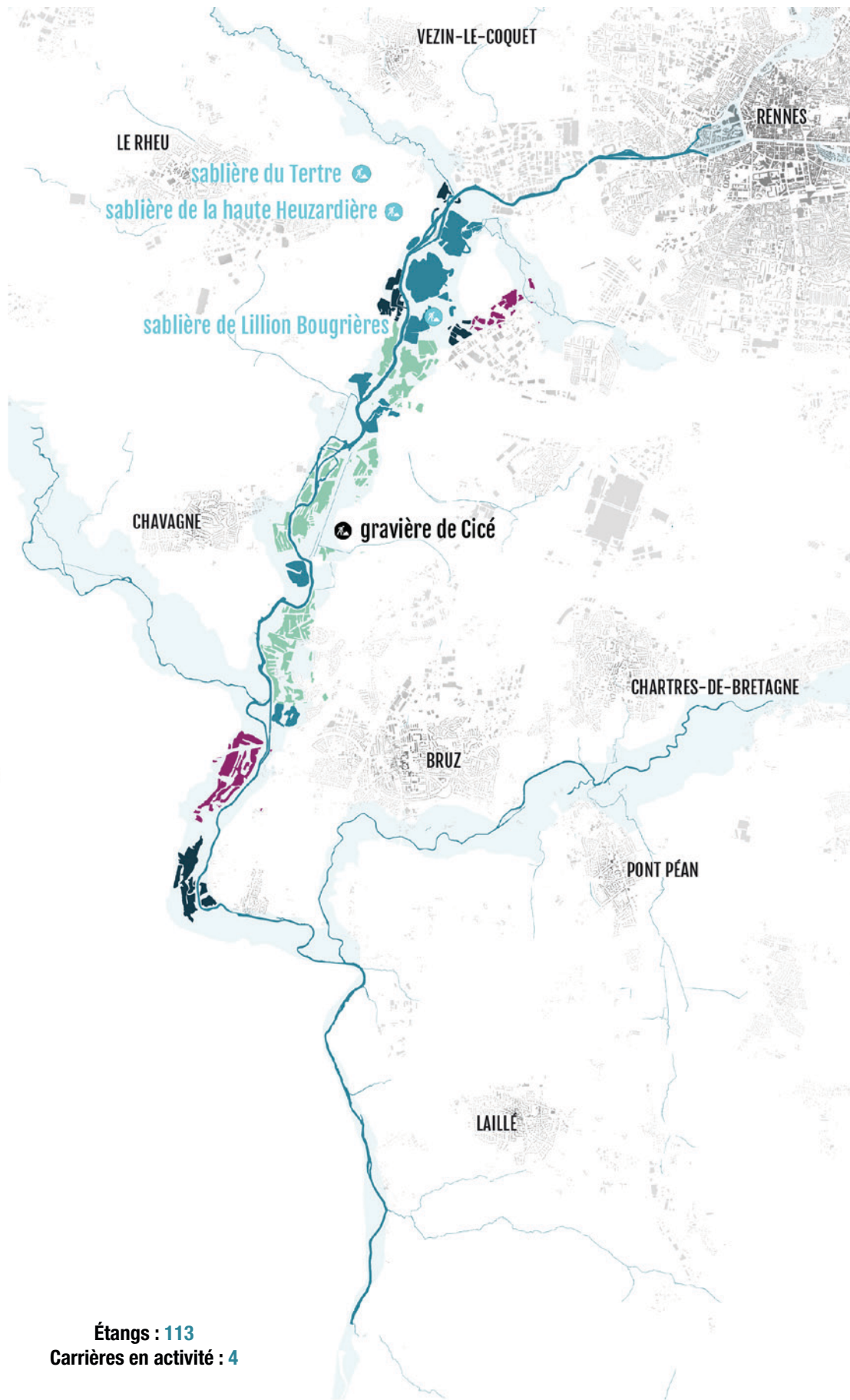
Gravière de Champcors, Chavagne, Bruz, 1950

L 1° 46' 07.2" O
L 48° 03' 20.0" N
18 m



Gravière de Champcors, Chavagne, Bruz, 2012

L 1° 46' 07.2" O
L 48° 03' 20.0" N
18 m



Étangs : 113
Carrières en activité : 4

- plan d'eau de loisirs ou intégré dans un aménagement
- plan d'eau à vocation d'espace naturel
- plan d'eau privé à usages divers (pêche, drainage...)
- plan d'eau nécessitant une gestion particulière

-  sablière
-  gravière

source : Diagnostic environnementale Audiar // © Agence ter

Le schiste, un matériau qui marque la vallée

Le sud du territoire de la Vallée de la Vilaine, dans sa section Rennes Métropole, est caractérisé par la fin du bassin rennais et le début du massif armoricain. A la rencontre de ces deux entités géologiques, un affleurement rocheux imposant et emblématique marque le changement de paysage. Le Boël, coteau de schiste de la Vilaine, a pendant longtemps représenté une source de matériaux pour la construction rennais. "Le Cahot, village où était extrait la pierre (...) à d'ailleurs donné son nom à un type de bateau qui transportait les pierres au XIXème siècle : les cahotiers." ¹ Avec l'extraction c'est toute une vie locale qui s'est organisée autour des carrières et de Pont Réan. Les cahotiers remontaient la Vilaine jusqu'à Rennes ou Vezin-le-Coquet, rythmant la vie des écluses et celle du fleuve. Du temps de l'exploitation, le Boël était un paysage très différent de ceux que l'on connaît actuellement. La pierre était à nu et les falaises saillantes. Lorsque l'activité des carrières a cessé, la végétation a colonisé l'espace. Le sol pauvre et acide a donné naissance à une lande imposante qui forme aujourd'hui l'originalité de ce paysage très apprécié des promeneurs.

Le schiste est visible au-delà des carrières puisque de nombreux bâtiments traditionnels affichent encore des façades en pierre du Boël. Associé à la brique d'Apigné ou de Chartres-de-Bretagne, le sable des sablières et la chaux des fours de la Lormandière, l'architecture patrimoniale de la vallée nous raconte les richesses de son sous-sol.



Moulin d'Apigné, façade en schiste du Boël / © Agence Ter



La grotte de Notre-Dame de Lourdes, Pont-Réan, 1913 / Collection du Musée de Bretagne, cliché d'Alain Amet



Chantier de construction de cahot, Pont Réan, début XXème siècle / Site des amoureux de la Bretagne, Jules Michel Chartier



Carrière des Landes, Pont-Réan, Guichen, début du XXème siècle
Collection du Musée de Bretagne, cliché d'Alain Amet



Affleurement du Boël - 2015 / © Agence Ter



Chemin du Boël, Pont Réan - début du XXème siècle / Site de l'association patrimoine historique de Guichen Pont Réan

Cliché Huch

Les rivages étendus de la Vilaine : un habitat de richesses écologiques

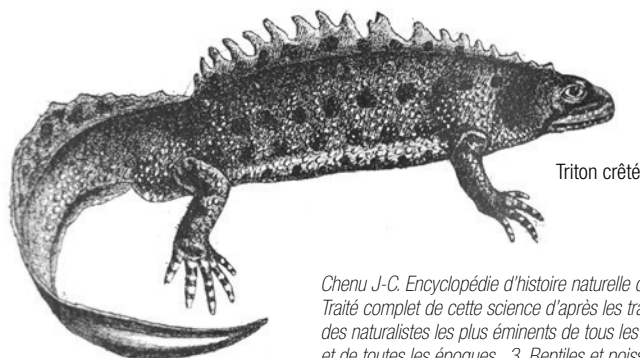
Le paysage alluvial et les habitats naturels liés à l'eau ne se limitent pas au lit mineur* de la Vilaine mais s'étendent très largement de part et d'autre du fleuve. Affluents, rivières, plans d'eau, mares et zones humides sont autant d'éléments qui composent le large maillage hydrologique du cours d'eau.

Le lit majeur* de la Vilaine abrite ainsi une diversité de milieux hybrides et complexes. Cette composition est tout à la fois le résultat d'un lent processus naturel de creusement, lors de périodes glaciaires et interglaciaires, datant de deux millions d'années et de l'exploitation, bien plus récente, des matériaux issus des gravières et des sablières, creusées par l'homme.

Bien qu'elles aient profondément bouleversé le paysage naturel de la vallée, les pièces d'eau laissées par les carrières font aujourd'hui partie intégrante de ce paysage alluvial, finalement façonné par la main de l'homme. Qui peut imaginer que ces pièces d'eau à la flore et la faune foisonnante ne sont finalement que le visage vieilli d'une carrière, telle que l'on en trouve, plus loin, en pleine activité ? On s'étonne alors du pouvoir de résilience et de la souplesse de cette même nature, qui, à mesure que l'homme avance, se recompose, se réinvente. Une grande partie des milieux naturels riverains des étangs est d'ailleurs reconnue aujourd'hui d'intérêt environnemental et classés en ZNIEFF* ou MNIE*.

Le lit majeur est constitué de 431 ha zones humides. Ce terme de « zone humide » désigne de multiples formes de milieux naturels, extrêmement riches, liés à la présence de l'eau, même temporairement. Ces milieux ont énormément régressé au cours des dernières années. En France, les deux tiers des zones humides ont disparu au cours du 20ème siècle.

La mosaïque de milieux humides qui accompagnent le cours de la Vilaine et de ses affluents crée un habitat pour de nombreuses espèces faunistiques et floristiques. Situées sur la « veine atlantique », zone de passage migratoire entre les pays nordiques de l'Europe et le sud vers le détroit de Gibraltar, les pièces d'eau constituent notamment une escale pour de nombreuses espèces d'oiseaux. Deux espèces sont reconnues d'intérêt régional : le Rossigol philomèle (*Luscinia megarhynchos*) et le Lorient d'Europe (*Oriolus oriolus*). Par ailleurs, le site des gravières de Babelouze-Chamcorps abrite une héronnière d'intérêt départemental. Nombreux amphibiens trouvent également refuge dans les milieux du lit majeur. Tous sont protégés à l'échelle nationale et deux présentent un intérêt régional : le Triton crêté (*Triturus cristatus*) et le Triton ponctué (*Lissotriton vulgaris*).



Triton crêté

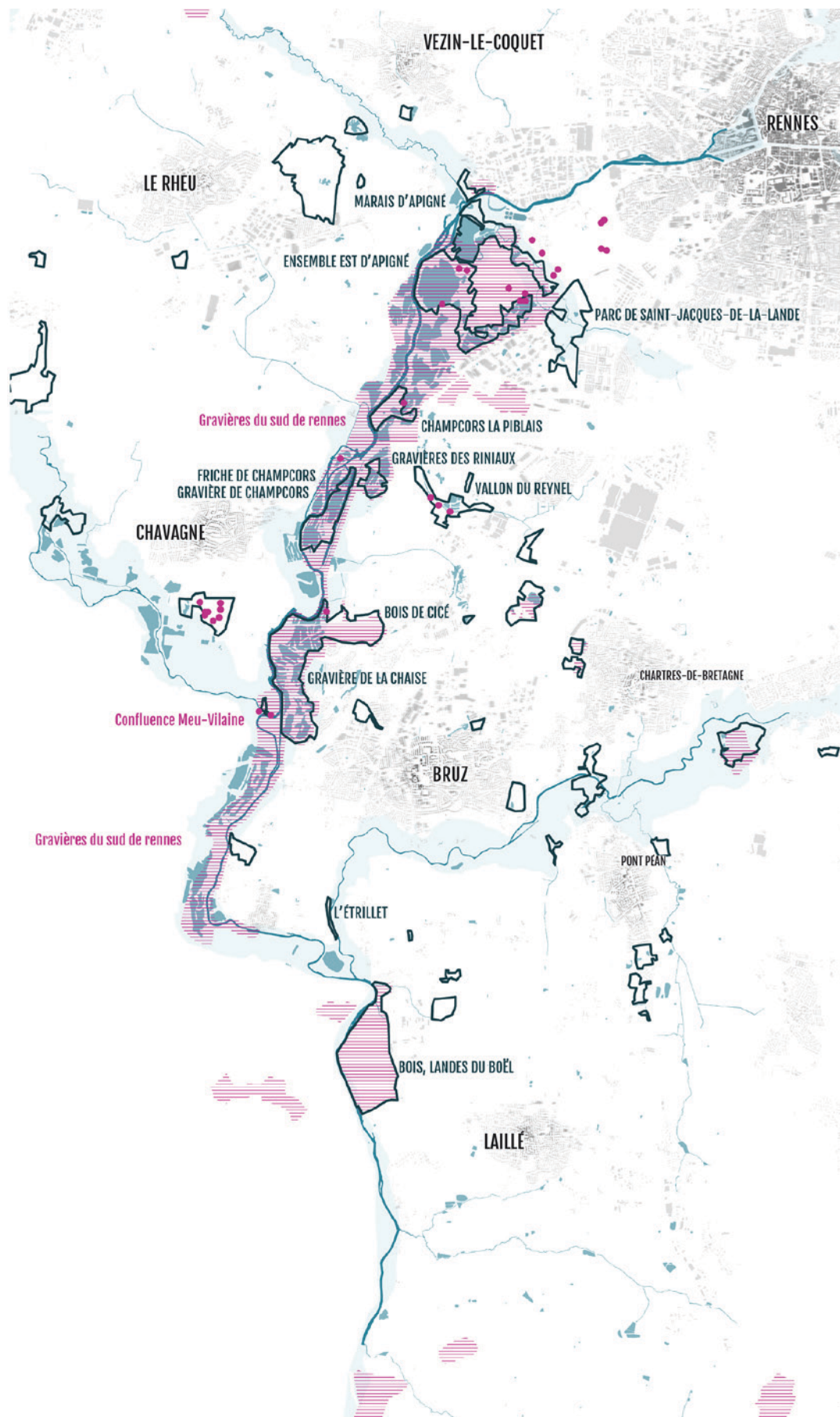
Chenu J-C. Encyclopédie d'histoire naturelle ou Traité complet de cette science d'après les travaux des naturalistes les plus éminents de tous les pays et de toutes les époques...3. Reptiles et poissons Paris : Marescq : G. Havard, [1851-1861] COTE : 10007 (3)

***ZNIEFF** : Lancé en 1982, l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique a pour objectif d'identifier et de décrire des secteurs présentant de fortes capacités biologiques et un bon état de conservation.

***MNIE** : L'Atlas des Milieux Naturels d'Intérêt Ecologique est issu d'une démarche volontaire et locale du pays de Rennes. Il établit la synthèse des inventaires du patrimoine naturel et constitue une prise en compte et une protection renforcée de la biodiversité.

***Lit mineur** : ou « lit apparent », est le chenal où l'eau s'écoule avant débordement. Il peut être occupé en permanence ou de manière saisonnière

* **Lit majeur** : ou « lit d'inondation », est la partie adjacente au lit mineur, inondée seulement en cas de crue. La bordure extérieure du lit majeur correspond au niveau de la plus grande crue historique enregistrée



-  *Vilaine et affluents*
-  *lit majeur*
-  *MNIE **
-  *ZNIEFF **
-  *espèces patrimoniales*

SURFACE DE ZNIEFF* : 1 038 hectares, 29,6 %
SURFACE DE MNIE* : 483 hectares, 13,8 %
SURFACE DE ZONES HUMIDES : 431 hectares, 12,3 %

source : Diagnostic environnementale Audiar // © Agencer ter

Un fleuve qui peut s'apparenter à un plan d'eau dans son fonctionnement

"La compartimentation des masses d'eau par les écluses, fait que le canal s'apparente davantage au fonctionnement d'un étang que d'un fleuve. Les phénomènes d'eutrophisation y sont chroniques et les activités nautiques peuvent y être parfois restreintes pour des raisons sanitaires. Les poissons sont privés de migration et de frayères par la déconnexion entre le canal et les bras morts ou autres zones humides." ¹

Des améliorations pour certains paramètres chimiques

"Grâce à la sensibilisation des acteurs et des efforts consentis par les collectivités pour la reconquête de la qualité de l'eau, la situation s'améliore pour certains paramètres comme l'azote." ¹

Les étangs : source de biodiversité à surveiller de près

"Issus des gravières, les plans d'eau constituent un milieu attrayant pour la biodiversité et les loisirs mais fragilisent le cycle de l'eau. Les étangs représentent la majorité des 430 ha de zones humides recensées soit environ 12 % de la zone d'étude. Les zones humides fonctionnelles (telles que les prairies humides ou les marais, les mares...) qui épurent, retiennent et restituent les eaux au moment opportun. Le parc de Saint-Jacques en est un bon exemple. Le creusement dans les bas-fonds met à nu de grandes surfaces de la nappe alluviale. L'absence de filtration par le sol, la rend plus vulnérable aux pollutions (diffuses, accidentelles ou par surverse lors des crues). Le réchauffement des eaux par l'exposition au soleil, diminue les teneurs en oxygène et favorise les phénomènes d'eutrophisation en surface et de réchauffement des eaux souterraines. Les échanges occasionnels avec les cours d'eau contribuent à dégrader le milieu récepteur. Les populations de poissons sont moins diversifiées qu'en eau courante. Seules les espèces les plus résistantes peuvent survivre. Plusieurs espèces végétales envahissantes prolifèrent dans les étangs peu profonds ou les berges de la Vilaine (comme le myriophylle du Brésil ou la jussie) étouffant le milieu aquatique colonisé. Malgré les efforts d'éradication des collectivités, les deux petits marais au niveau du Moulin d'Apigné (Rennes) sont envahis par ces deux espèces invasives et la jussie se propage." ¹

Les espèces invasives de la vallée



Sources photographiques ¹

Myriophylle du Brésil



Sources photographiques ¹

Renouée du Japon



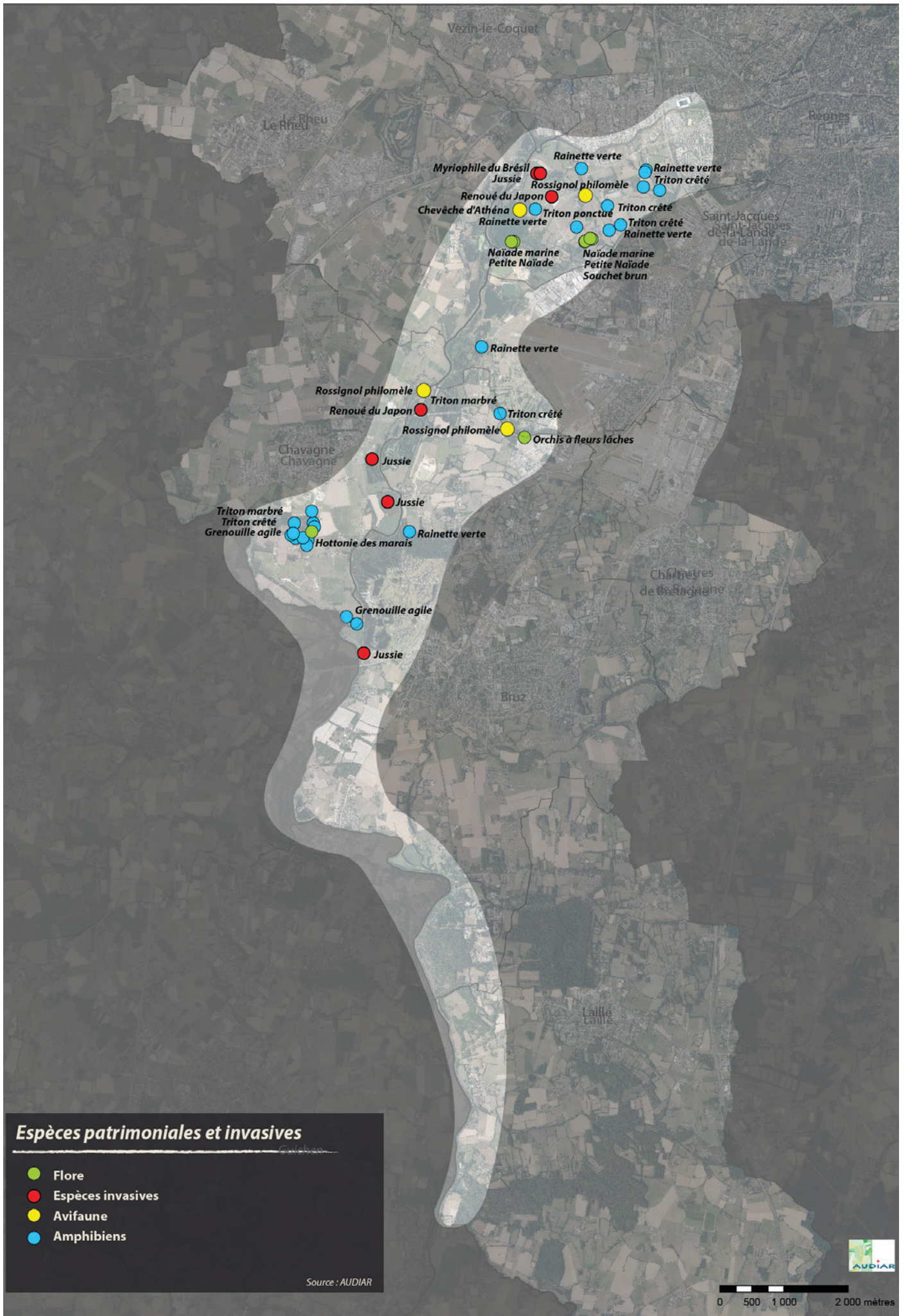
Sources photographiques ¹

Ragondin



Sources photographiques ¹

Jussie



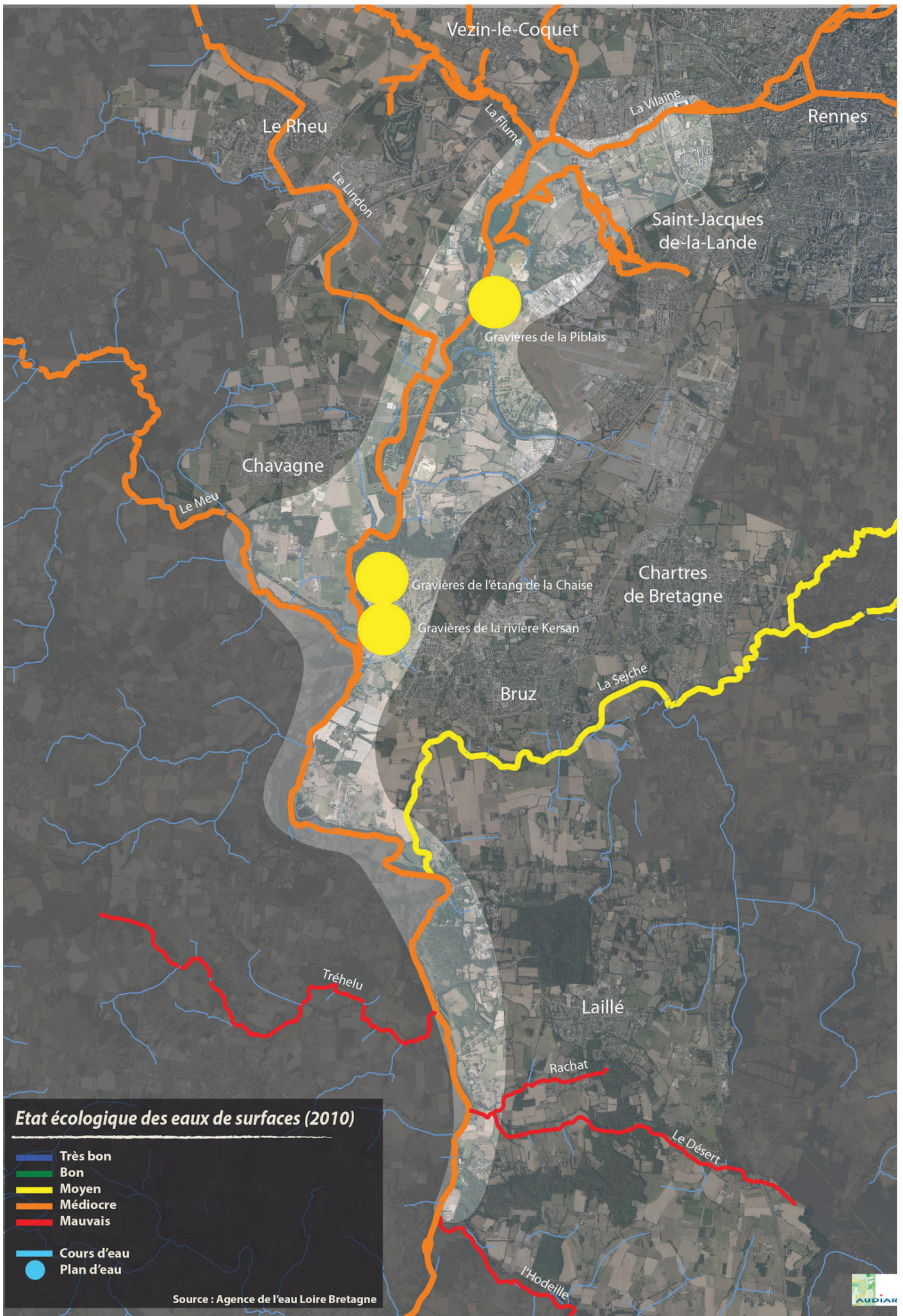
Espèces patrimoniales et invasives

- Flore
- Espèces invasives
- Avifaune
- Amphibiens

Source : AUDIAR



0 500 1 000 2 000 mètres

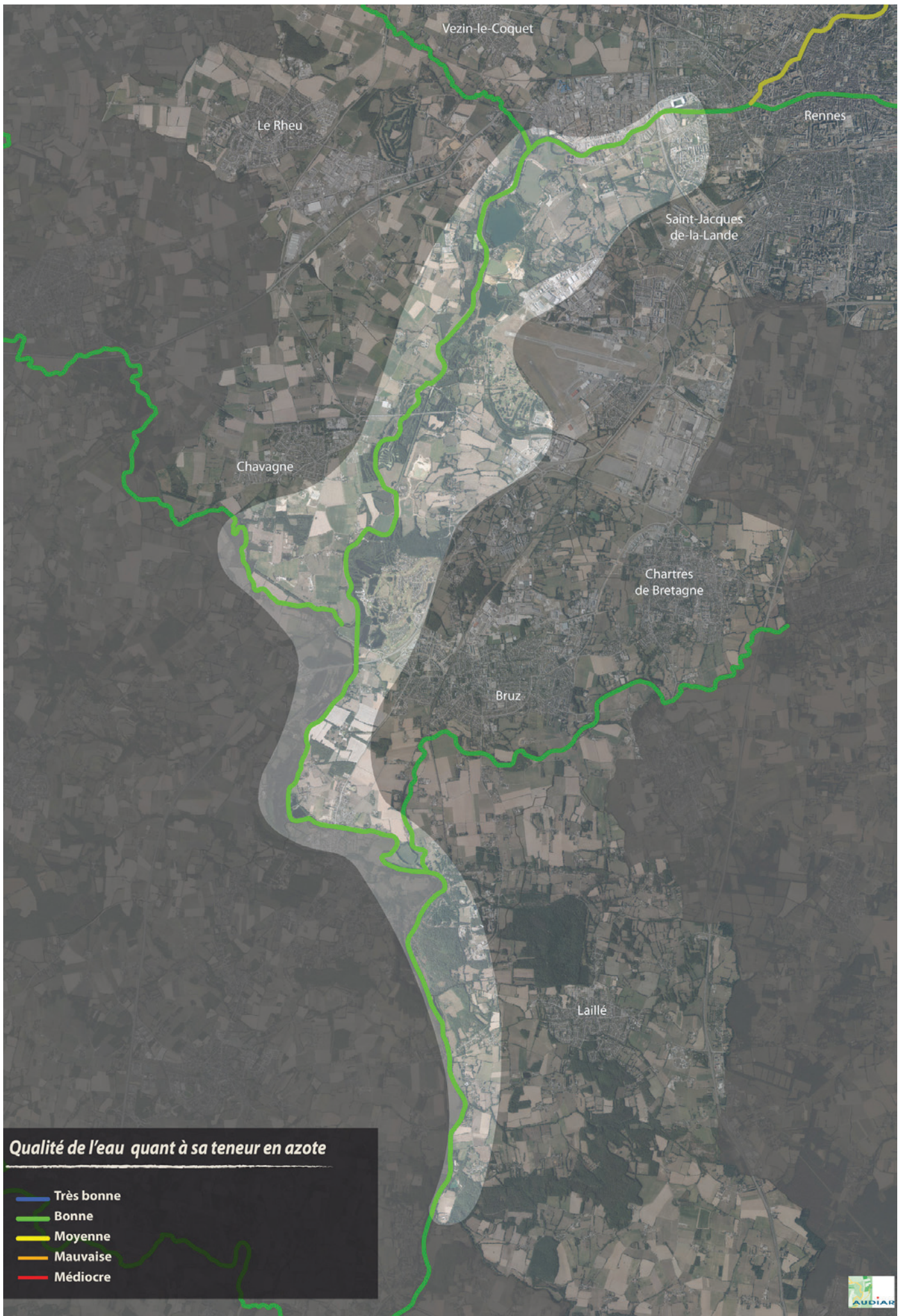


Etat écologique des eaux de surfaces (2010)

- Très bon
- Bon
- Moyen
- Médiocre
- Mauvais
- Cours d'eau
- Plan d'eau

Source : Agence de l'eau Loire Bretagne





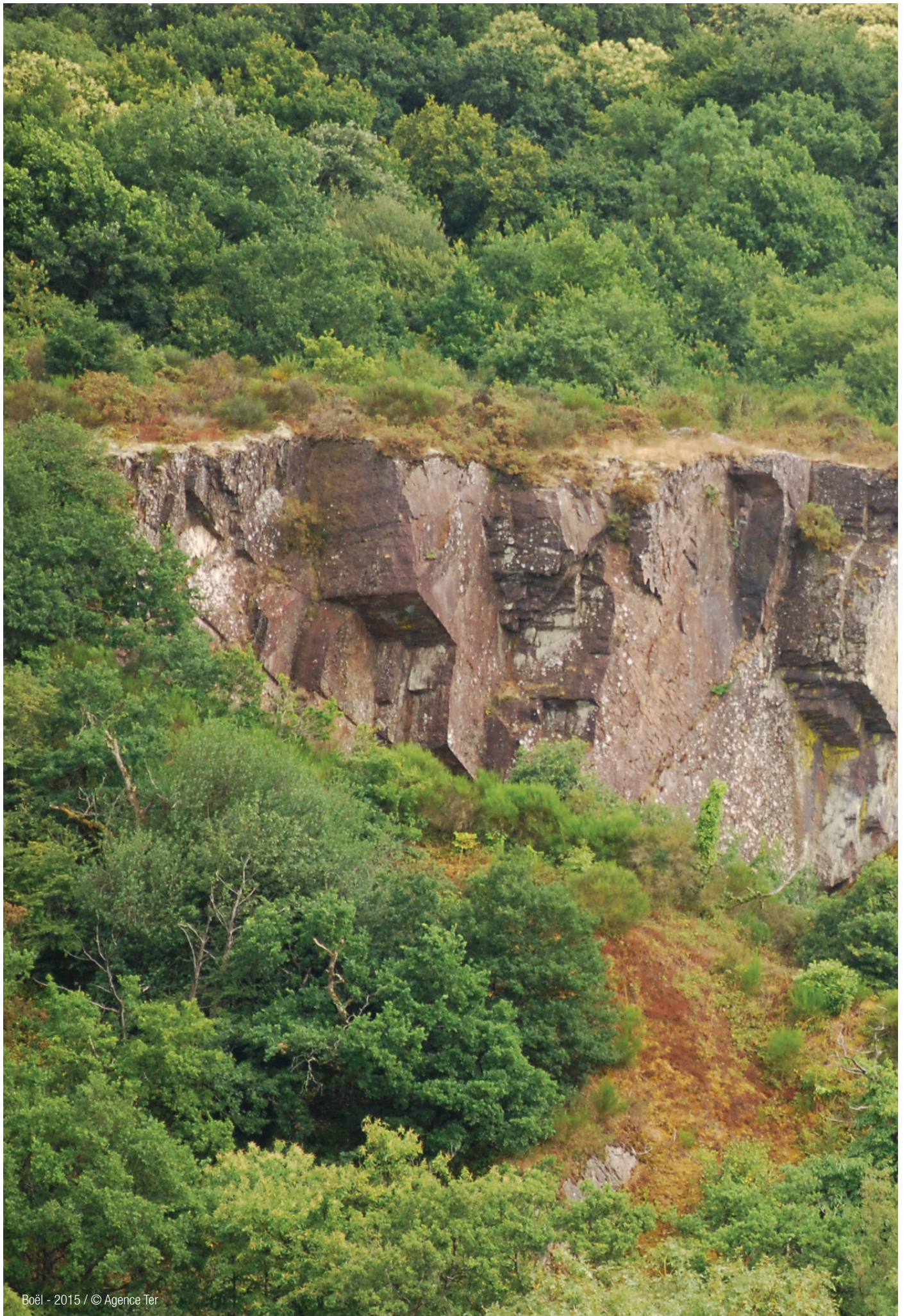
Qualité de l'eau quant à sa teneur en azote

- Très bonne
- Bonne
- Moyenne
- Mauvaise
- Médiocre



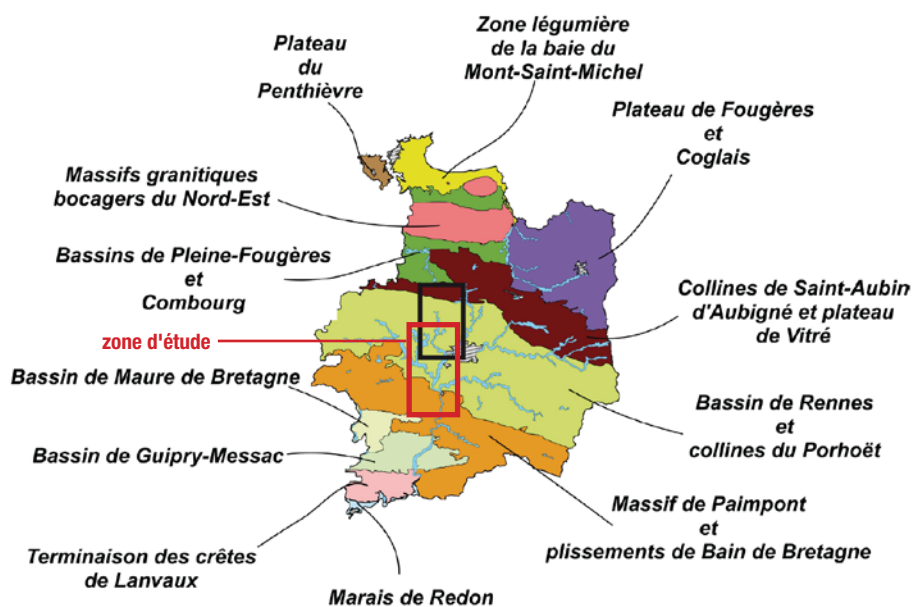


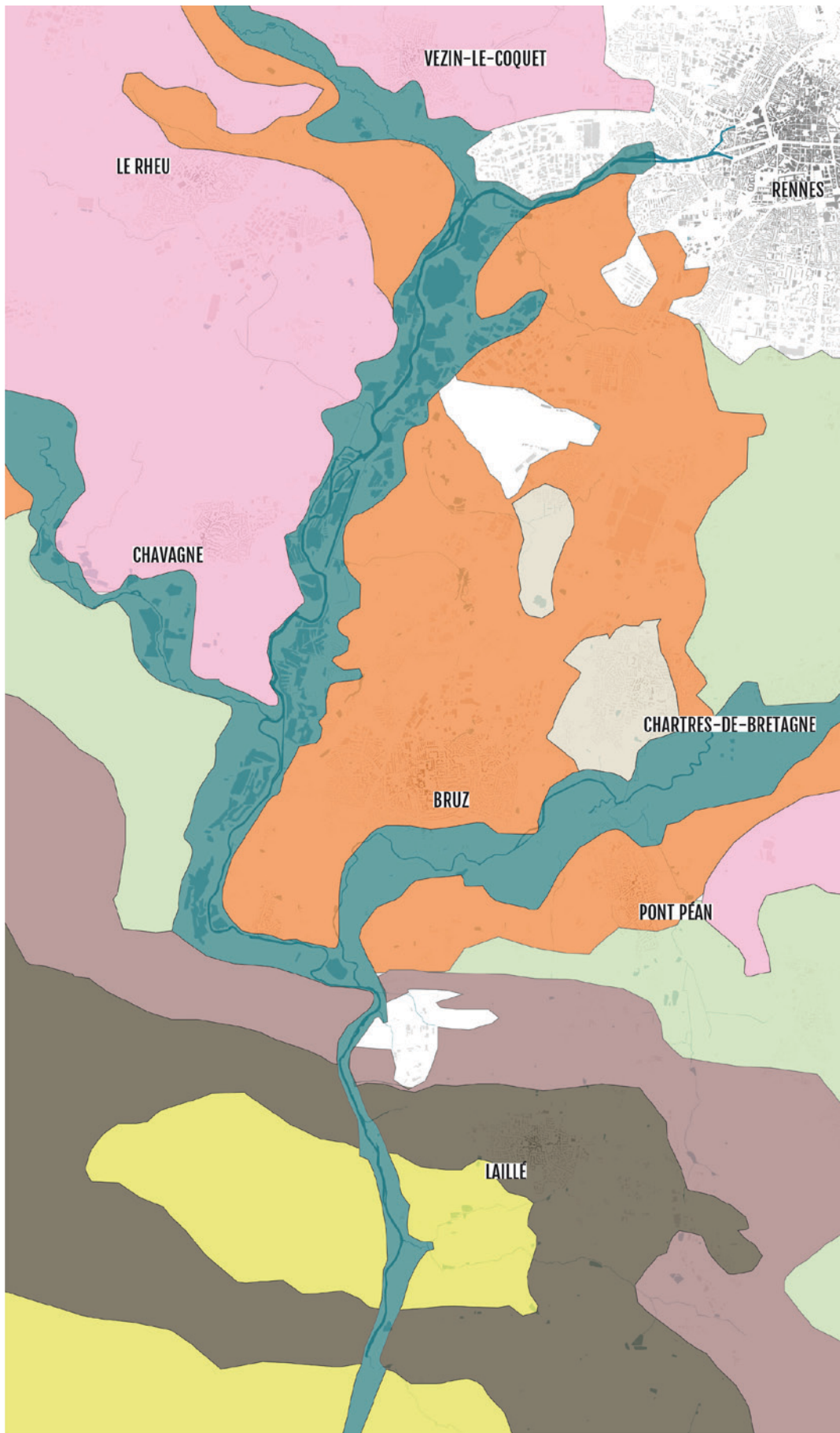
Babelouse - 2015 / © Bureau Cosmique





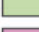





Les versants agricoles du bassin de la Vilaine

Malgré leur forte régression ces dernières années, les espaces agricoles restent une composante majeure de la Vallée de la Vilaine Aval. On distingue nettement différentes entités directement liées à la nature des sols sur lesquels elles s'implantent. La lecture de la carte géologique et de la carte des sols qui en découle font apparaître une dissymétrie notable entre les deux versants de la vallée. Rive droite, s'étend un vaste plateau sur limons éoliens. Sur ces terrains profonds, l'agriculture a naturellement trouvé sa place et continue de s'y développer. Les agriculteurs locaux parlent même du «triangle d'or» pour désigner cet ensemble. Rive gauche, se déploient des terrasses alluviales sur de faibles pentes. « Ces formations géologiques alluvionnaires donnent lieu à des sols de faible épaisseur et de qualité moyenne. Conjugué à l'absence de relief, c'est naturellement sur ce type de terrain que les établissements demandeur d'espace se sont déployés : aéroport de Rennes-Saint-Jacques, foire expo, zone industrielle de la Haie des Cognets»¹. Saint-Jacques-de-la-Lande, les Landelles, les Landeriaux, Bout de Landes, la Lande du Pont, ... sont autant de noms évoquant les qualités médiocres de cette rive pour l'agriculture.





- | | |
|---|---|
|  Versants à pente faible ou moyenne sur terrasses alluviales |  Plateaux humides et versants à pente moyenne à forte sur grès |
|  Plateaux sur limons éoliens |  Plateaux et versants à pente faible sur schiste ardoisier |
|  Versants à pente faible sur schistes tendres et géseux |  Sols de matériaux calcaires |
|  Plateaux et versants de pente moyenne à forte sur schistes durs |  Vallée alluviale |

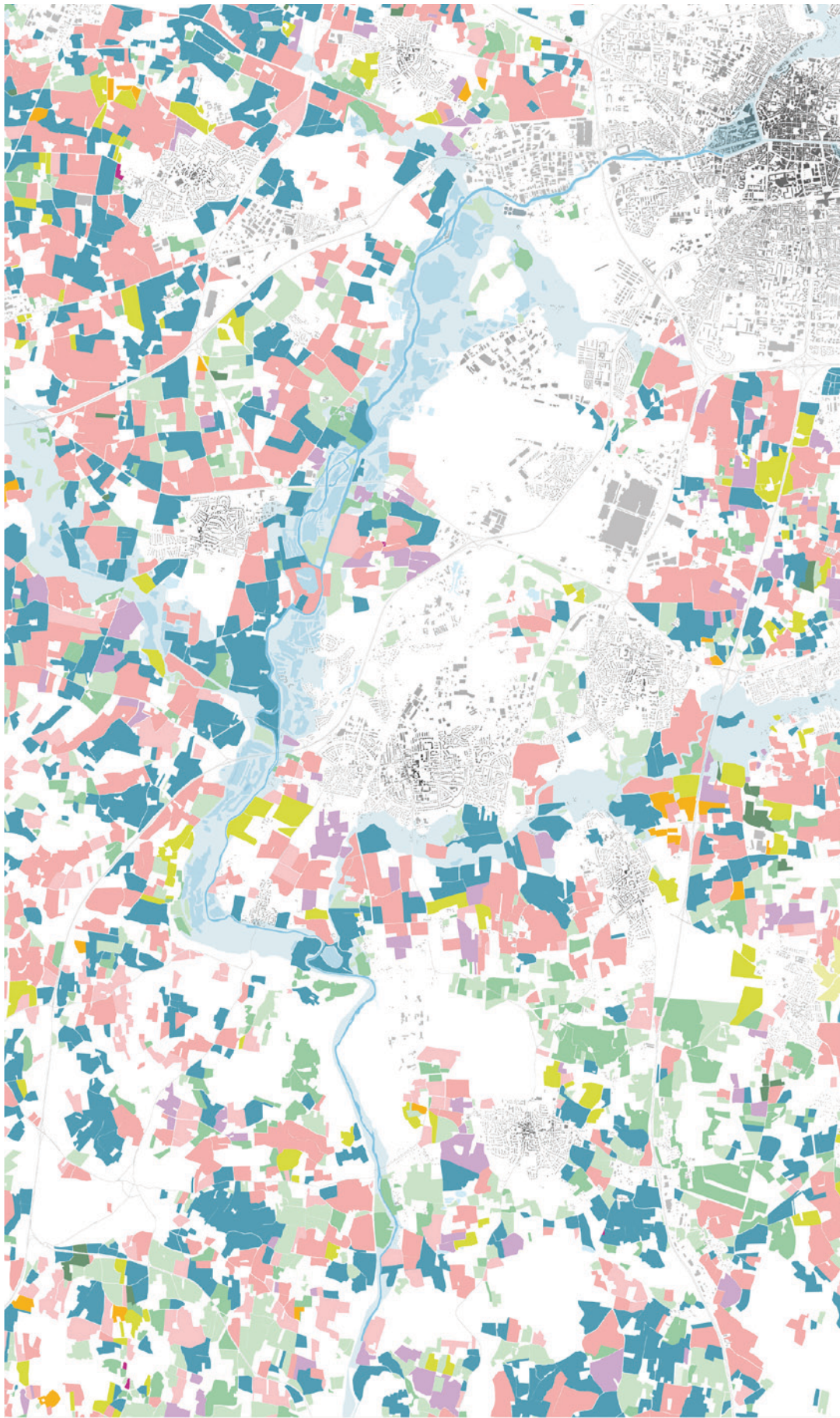
source : Diagnostic environnementales, Audiar // © Agence ter

Une activité agricole qui s'organise localement

Tout comme sur l'ensemble du territoire breton et du Pays de Rennes, l'agriculture de la Vallée de la Vilaine est essentiellement tournée vers l'élevage, laitier notamment. Cette vocation se traduit par une prédominance de prairies et de cultures fourragères. Le maraichage est également pratiqué mais de façon beaucoup plus marginale. Cela s'explique localement par le fait qu'une grande partie du territoire de la Vallée de la Vilaine est sur des terrasses alluviales caillouteuses et avec des périodes de saturation en eau.

Comme partout ailleurs, les territoires agricoles enregistrent de profondes mutations. Les surfaces agricoles ont fortement régressé au cours des dernières décennies. Ces trente dernières années, certaines communes ont perdu jusqu'à un tiers de leur territoire productif. La progression des zones urbaines et de loisirs mais aussi l'exploitation des gravières expliquent ces changements de vocation de larges surfaces du territoire. Autre phénomène notable, corollaire du gain de productivité et de l'évolution du métier d'agriculteur : le nombre de sièges d'exploitation, tout comme le nombre d'actifs agricoles, diminue (divisé par plus de quatre en trente ans) alors que les structures s'agrandissent et se regroupent (EARL, GAEC, SARL, AFS,...). Le vieillissement de la population agricole pose également la question de la transmission des terres. « Pour une bonne partie des exploitations individuelles du périmètre d'étude, les exploitants ont dépassés les 60 ans » (diagnostic de l'Audiar).

Une particularité différencie néanmoins le territoire de la Vallée de la Vilaine du reste de la Métropole : la proportion élevée d'exploitations biologiques. Une dizaine d'entre elles étaient recensées en 2008 (23% des exploitations), dont certaines pratiquant la vente directe et allant sur les marchés (Bruz, Le Rheu, les Lices à Rennes...). La production de ces exploitations est assez variées : légumes, viandes bovines, céréales, pains, pommes... Une association regroupant ces différentes exploitations en bio a été créée : Semons l'espoir. Son objectif principal est d'aider à la création et au développement de structures collectives agricoles afin de promouvoir et maintenir une agriculture locale, biologique, durable et performante dans le Sud-Ouest de Rennes. Une étude agricole spécifique au territoire de la Vallée de la Vilaine a été réalisée récemment par Virginie Colomb pour le compte de Rennes Métropole. Elle apporte plus de détails sur les spécificités agricoles du secteur et particulièrement sur la Prévalaye.



- Protéagineux
- Colza et tournesol et autres oléagineux
- Blé tendre
- Orge
- Autres céréales
- Vergers légumes fleurs

- Estive landes
- Prairies temporaires
- Prairies permanentes
- Fourrages
- Maïs

source : Diagnostic environnementales, Audiar // © Agencer ter



Cicé - 2015 / © Agence Ter



Une séparation progressive entre ville et Vilaine

Les bourgs de la vallée sont depuis toujours situés à distance de la Vilaine pour se protéger des fluctuations naturelles du fleuve et pour profiter des terres fertiles des terrasses alluviales. Malgré cela, les villages ont construit des relations fortes avec leur fleuve au travers des nombreuses activités économiques et récréatives profitant de la présence de l'eau. Seul Pont Réan fait exception. Il s'est développé directement sur les berges de la Vilaine, profitant du passage ancestral de la voie romaine et de son pont historique. Si les grandes propriétés foncières des notables étaient une autre des raisons de la construction des bourgs à distance de la Vilaine, ils furent sans doute les premiers éléments à avoir disparu. La révolution française ayant réorganisé les pouvoirs et destitué un certain nombre de parlementaires rennais, les châteaux furent abandonnés ou brûlés comme celui de Cicé.

Le début de l'extraction du sable du lit majeur de la Vilaine marqua un deuxième tournant important dans la transformation du territoire de la vallée. La multiplication des étangs provoqua un cloisonnement du paysage, une fermeture d'un grand nombre de perspectives et d'accès aux berges. Les grandes propriétés foncières qui occupées les bords de Vilaine furent divisées et morcelées. Aujourd'hui les étangs représentent une barrière physique et symbolique entre les bourgs et le bord du fleuve. Le fait qu'ils soient souvent privés, clôturés ou ceinturés de hauts merlons de terre, en fait un obstacle et limite les pratiques au seul chemin de halage.

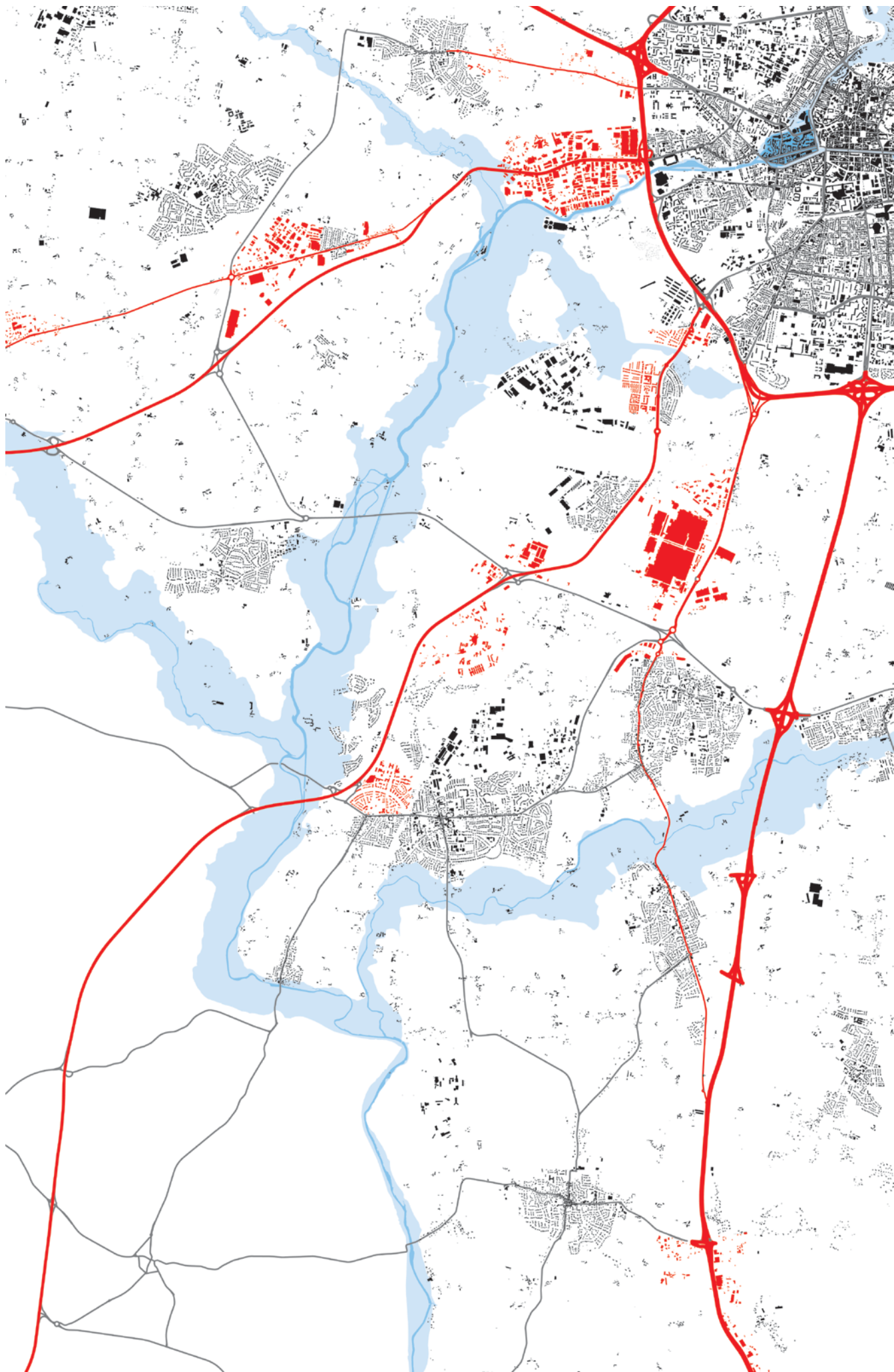
La vie au bord et sur la Vilaine fût également influencée par la modernisation des moyens de transports et l'arrivée massive de l'automobile dans la vie quotidienne des français. Ces changements de pratiques ont provoqué l'abandon des anciennes mécaniques. Le transport des matériaux (sable, grave et schiste) bascula progressivement du transport fluvial aux poids lourd laissant la Vilaine navigable aux plaisanciers saisonniers. De grandes adaptations structurelles du territoire furent également nécessaires pour permettre la circulation des véhicules motorisés. Les routes furent adaptées mais de nouvelles furent également construites, souvent surimposées aux structures paysagères existantes. De nombreux accès à la Vilaine furent ainsi brisés par des rambas interrompues et de chemins sectionnés. L'un des exemples les plus marquant est sans doute la commune de Vezin-le-Coquet qui est aujourd'hui séparée en deux par les voies ferrées et la route de Lorient. En résulte aujourd'hui une commune bicéphale entre zone d'activité entrée de ville de l'ancien bourg. En ville, le besoin de place pour accueillir la voiture dans des configurations urbaines parfois étroites et peu adaptables, fût organisé par le recouvrement des cours d'eau. Ce fût notamment le cas à Rennes où la Vilaine fût recouverte pour permettre la construction d'un grand nombre de stationnements.

La modernisation des systèmes de transports fût accompagné par la modernisation des systèmes urbains avec l'arrivée des collectes collectives des eaux usées qui pendant longtemps trouvèrent leur exutoire dans les cours d'eau. La croissance démographique exerçant une pression importante sur la consommation, les rejets se firent de plus en plus importants, menaçant l'état sanitaire de bien des rivières. Ce fût un élément de plus qui distança les pratiques de loisirs des berges de la Vilaine.

Rééquilibrer la politique de développement de la vallée

Finalement, c'est tout un territoire qui s'est détourné de son fleuve durant seconde moitié du 20ème siècle. L'urbanisation récente (voir carte ci-contre) et le développement des zones d'activités montrent que l'organisation du territoire s'est faite en lien direct avec les grandes voies routières. La politique de développement territoriale rennaise, selon le principe de la ville archipel tente d'enrayer les phénomènes de conurbations par la mise en place de nouveaux outils réglementaires comme les champs urbains.

Le projet de valorisation de la Vallée la Vilaine n'a pas vocation à concurrencer les grandes voies de communication mais plutôt à rééquilibrer les centres d'intérêts de ce territoire en proposant de faire de la Vilaine un nouvel attracteur et à replacer le fleuve et ses paysages dans le cadre de vie des habitants.

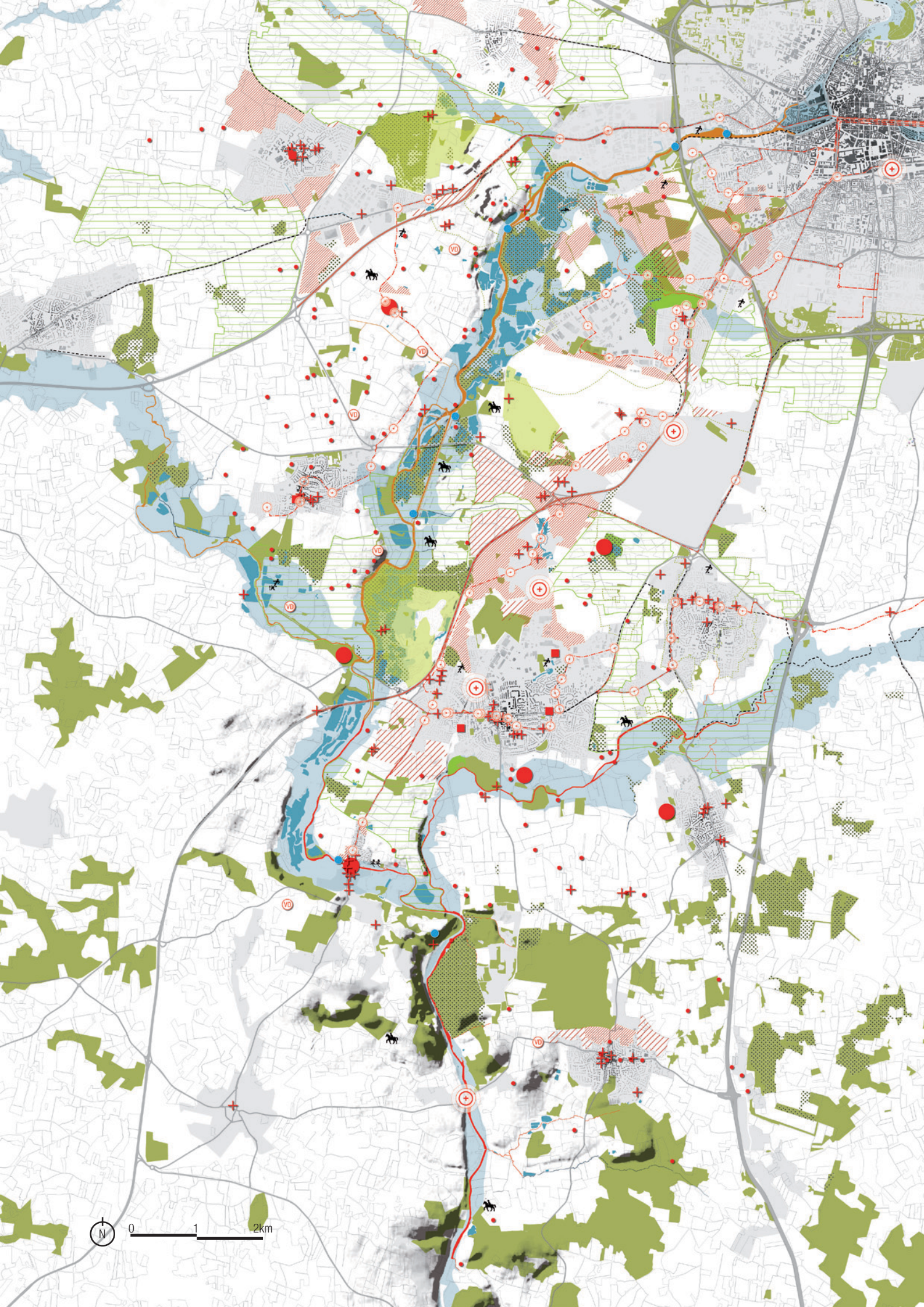


Un potentiel important pour retisser des liens entre le territoire et son fleuve

La volonté de valoriser les richesses de la Vallée de la Vilaine et de développer de nouveaux usages notamment en lien avec l'économie touristique, pose un nouveau regard sur le potentiel de développement que peut offrir la Vilaine. Analyser le territoire sous ce nouvel angle permet de faire ressortir une grande quantité de points d'intérêt qui sont autant de richesses à exploiter dans le projet de la vallée. Il existe déjà aujourd'hui de nombreux atouts qui, de façon isolés, pose une première base pour se réapproprier le fleuve et tisser de nouveaux liens entre les habitants et leurs lieux de vie. La refonte du rapport entre la Vilaine et les villes s'appuiera inévitablement sur ces richesses. Le projet propose de les révéler et de les amplifier pour en faire profiter les locaux mais aussi de développer de nouvelles activités pour construire une attractivité à plus grande échelle, métropolitaine, régionale voir nationale.

Un territoire de richesses nécessitant l'organisation d'un maillage entre les espaces de vie et de travail et leur cadre naturel ►

| | |
|--------------------------------------|---|
| Espaces boisés |  |
| MNIE |  |
| Golfs |  |
| Espaces urbanisés |  |
| Lit majeur des cours d'eau |  |
| Etangs |  |
| Gares ferroviaires |  |
| Arrêts de bus à proximité des voies |  |
| Centres équestres |  |
| Ecluses et haltes nautiques |  |
| Restauration, alimentation, hôtels |  |
| Point de vente agricole direct |  |
| Associations sportives et de loisirs |  |
| Patrimoine remarquable important |  |
| Patrimoine remarquable secondaire |  |



2

UNE DÉMARCHE DE
CO-CONSTRUCTION

UNE CONCEPTION INTÉGRÉE AU TERRITOIRE

Sortir du projet d'aménagement traditionnel

Le projet de la Vallée de la Vilaine se développe sur un territoire vivant, un bassin de vie, et a pour but de l'aider à se réapproprié un atout majeur de son paysage : la Vilaine. Pour cela, il faut mettre en place de nouvelles relations entre les habitants et une partie de leur territoire, au travers d'un travail sur les liens matériels et immatériels. La question de la formule de projet s'est alors posée comme un élément fondamental, conditionnant la réussite du projet. Tracer de nouveaux cheminements ne suffit pas à instaurer de nouvelles habitudes, de nouveaux modes de vie plus proches de la Vilaine. Un travail avec les habitants et acteurs du territoire est alors nécessaire. L'équipe de projet a souhaité aller plus loin que la seule conception de l'espace, en y associant un travail sur les modes de vie et les initiatives locales. Le travail sur les composantes vivantes du territoire suppose de mettre en place des logiques de contribution permettant aux acteurs, habitants, usagers de la vallée de prendre part à la fabrication du projet et de l'intérêt commun. Pour cela, l'équipe a mis en place les actions pilotes. C'est un outil innovant qui rend possible la logique de contribution au projet et ouvre une nouvelle forme d'enquête sur le territoire. Comme un poisson pilote, elles accompagnent et nourrissent les études.

Construire un espace de co-construction

Les actions pilotes proposées par le groupement sont des actions temporaires, qui permettent d'amorcer, de préfigurer et de consolider le projet, par le biais d'un thème ou d'un site, en accompagnant les études. Elles activent le projet d'aménagement, elles offrent un espace de co-construction avec les partenaires et les acteurs, permettant au projet d'exister immédiatement et nourrissant les études.

Les actions pilotes sont une condition sine qua non à la conception du projet. Elles créent les conditions à l'établissement d'une conversation avec les usagers du territoire. Elles permettent d'enquêter et de récolter la matière première pour la conception du projet. Elles testent et éprouvent les hypothèses avec les acteurs concernés. Elles instaurent de nouvelles envies et habitudes chez les habitants. Elles proposent un modèle de co-construction, nécessaire pour un projet à cheval sur le rural et l'urbain.

Les actions pilotes sont des révélateurs des dynamiques en action dans la vallée (acteurs, activités et usages) qui reflètent / questionnent des enjeux de société comme le rapport nourriture/agriculture/écologie, les modèles de collaboration / de coopération, le rapport à l'environnement ou encore la place de l'art dans les territoires ruraux... Elles permettent de mettre en accord les aménagements avec de nouvelles façon de faire et d'imaginer le vivre ensemble sur la vallée.

«Traversées et Escales»

Pour accompagner le travail de définition du plan guide de la Voie des rivages et de la Voie des Terres, est mise en place l'action pilote « Traversées et Escales ». Cette action pilote permet de nourrir le plan guide, en identifiant les connexions physiques et symboliques de chaque commune à la Vilaine, mais aussi d'aller à la rencontre des acteurs et habitants de la vallée pour qu'ils puissent connaître le projet et y contribuer. Cette action est mise en place en collaboration avec Bureau Cosmique, collectif d'architectes rennais qui, en 2014, a réalisé l'expédition Overland sur le territoire de la Vallée de la Vilaine avec les Tombées de la Nuit.

Elle prend la forme d'une traversée du territoire en phase enquête, puis d'escales sur le terrain à partir de l'été, permettant de partager avec le grand public les représentations du territoire, le projet en train de s'écrire, et de créer des moments d'échanges et de contributions.

Des actions pilote qui alimentent la construction des voies et la mobilisation des acteurs



3

LES **ENJEUX** DE LA VALLÉE

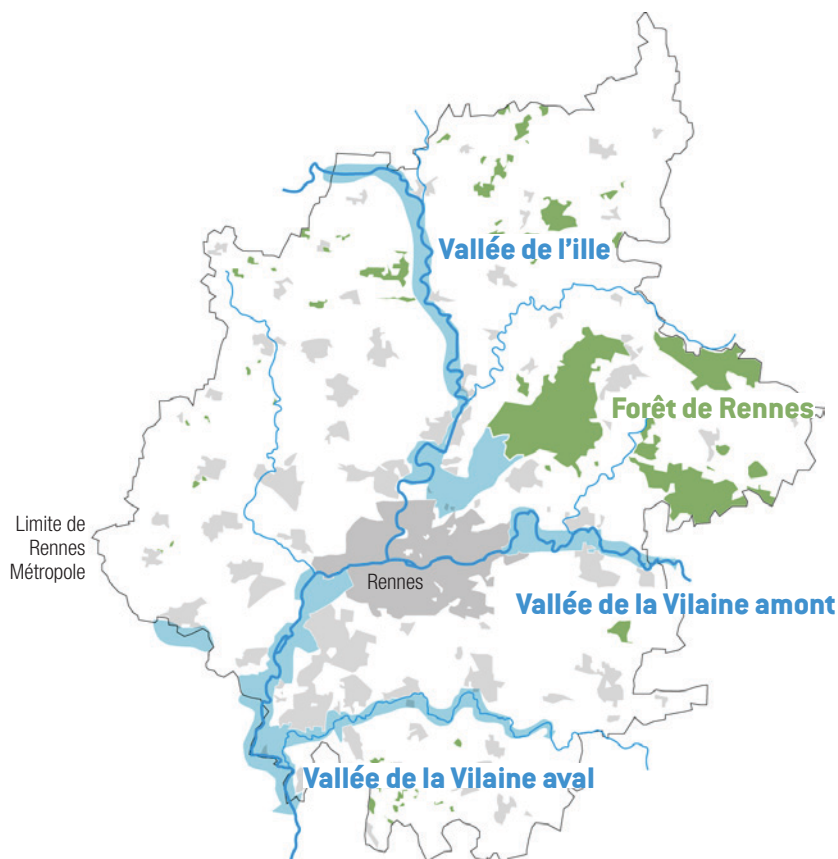
UN PROJET À PLUSIEURS ÉCHELLES

Un projet qui fait sens à l'échelle métropolitaine

La section aval de la Vallée de la Vilaine représente l'une des quatre singularités géographiques de la métropole rennaise. En association avec la section amont du fleuve, la Vilaine trouve un sens et un poids particulier pour le développement local. Rennes se positionne ainsi comme une ville au bord de l'eau, ce qu'elle a du mal à faire valoir dans son centre en raison du recouvrement partiel de la Vilaine.

La Vilaine représente un lien historique fort entre les communes rurales et Rennes. Lien qui a presque disparu au profit des grands axes routiers. Pourtant, le développement d'un projet de valorisation de la vallée de la Vilaine aval propose de questionner la place du fleuve dans les échanges entre Rennes et sa périphérie. Les paysages, les possibilités d'activités et la nature offerte par les communes rurales peuvent devenir le socle d'un nouvel essor touristique local et extra local. Inversement la Vilaine est un lien évident pour inviter les ruraux à des rapports diversifiés avec Rennes. Il y a des enjeux importants à faire de la Vallée de la Vilaine une nouvelle destination touristique autant pour le tourisme extérieur que pour le tourisme social et de proximité.

Dans ce sens la Vallée de la Vilaine se présente comme un territoire pilote pour l'expérience des politiques sectorielles de Rennes Métropole et de ses communes, notamment celles tournées vers la valorisation des territoires et des terroirs.



Un projet maillon d'une continuité régionale

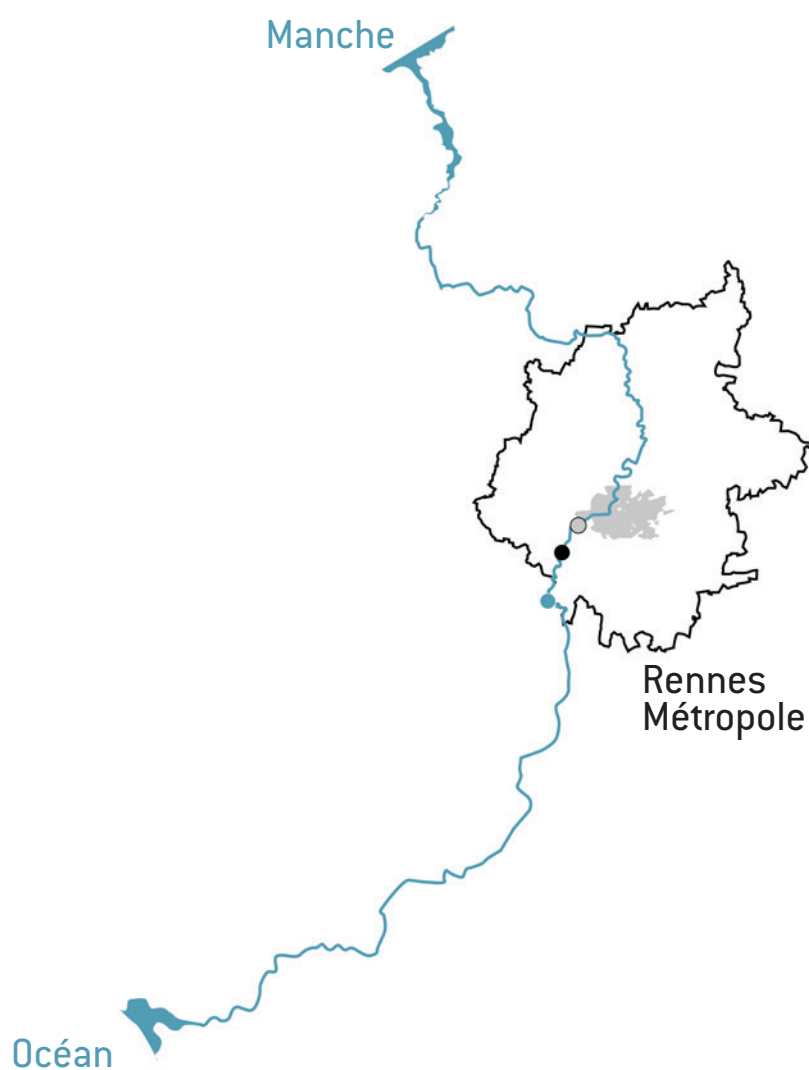
Le projet de valorisation de la Vallée de la Vilaine vise à y révéler ses paysages, ses activités et à y favoriser le développement de nouvelles. Un grand nombre d'usages n'est pourtant pas inféodés à cette séquence de la vallée et renvoie à des parcours plus étendus. L'itinérance fait partie intégrante des pratiques de pleine nature et le projet s'attache à faire de la Vallée de la Vilaine aval un maillon spécifique le long du cours général du fleuve et de ses connections. Le projet se rattachera aux pratiques existantes et proposera une escale accueillante le long de leur parcours :

La Voie Verte (Région de Bretagne)

Escale d'une rive à l'autre (Canaux de Bretagne)

Trans île et Vilaine (randonnée à cheval)

Veine Atlantique (trajet migratoire)



LES FONDAMENTAUX DU PROJET

Un projet pour réunir le territoire autour de la Vilaine

Le projet de la Vallée de la Vilaine a pour vocation de travailler à la recomposition du territoire, au rassemblement de ses différentes composantes, notamment au travers d'une mise en relation plus directe des deux rives de la Vilaine. Le fleuve, aujourd'hui ressenti comme une limite, devra gagner en connexions transversales. Il devra devenir une charnière du territoire, un lien entre les deux versants de son bassin. La priorité est de permettre à la Vilaine de retrouver des relations avec sa campagne environnante et avec ses habitants afin de leur offrir un cadre de vie et de travail de qualité. Les villes devront retrouver une adresse sur la Vilaine, une relation plus étroite avec leur vallée. Le projet activera le linéaire du fleuve permettant d'installer durablement des pratiques tirant parti du lien territorial que représente la Vilaine.

Amplifier l'existant / créer de nouvelles opportunités

Le projet de la Vallée de la Vilaine a pour vocation d'organiser la richesse du territoire en prenant comme élément constitutif la substance culturelle et géographique des lieux demande de sélectionner certains traits de caractères spécifiques à faire ressortir. Le projet propose d'amplifier certains paramètres du territoire afin de composer le récit et l'image du futur territoire. Que les éléments soient visibles ou invisibles, le projet se doit d'aller chercher le caractère immanent du paysage pour l'accompagner et le révéler. Certaines facettes du visage de la vallée sont aujourd'hui trop souvent méconnues de ses visiteurs : la planéité de son relief n'offre que de trop rares occasions de saisir toute l'étendue et la dimension de la vallée; la Vilaine n'est perceptible que depuis ses berges ou ses franchissements, soit presque invisible dans le paysage; la multiplicité des ambiances et la grande diversité des paysages diluent parfois les traits de caractère végétal et architectural pourtant identitaires de la vallée, laissant parfois s'exprimer la sensation d'une campagne banalisée; les étangs, pourtant très nombreux, sont trop souvent masqués et peu accessibles, alors qu'ils pourraient participer à la composition d'une image particulière du paysage.

«Être en vacances dans sa ville»

Faire de la Vallée de la Vilaine une destination pour tous (habitants, visiteurs, touristes, travailleurs...)

«Faire société autour de la Vilaine»

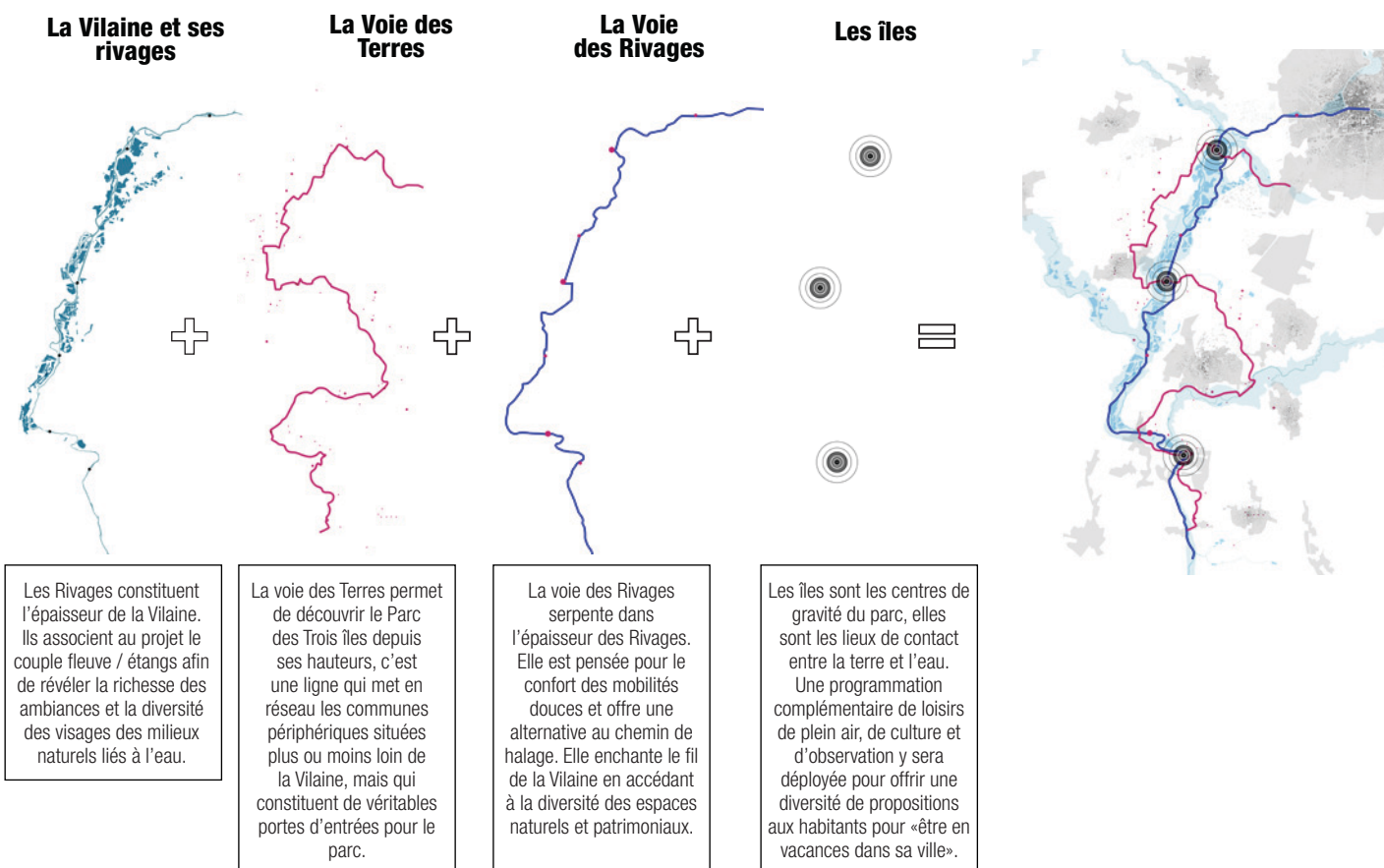
Mettre en réseau le territoire, rassembler les activités et les publics autour du fleuve

«Ecrire le récit contemporain de la Vilaine»

Créer une nouvelle représentation de la vallée, en fabriquant une histoire et un imaginaire commun.

«Amplifier les paysages de la vallée»

Révèler, sublimer et rendre accessibles les paysages cachés de la Vilaine



LES ENJEUX GÉNÉRAUX DES RIVAGES

Dynamiser les rivages et leurs activités

Préservation et valorisation des paysages de la vallée :

- Zones à rendre accessibles : paysages des étangs méconnus, inaccessibles et pourtant remarquables
- Zones à préserver où une certaine inaccessibilité doit être maintenue ou contenue : les milieux écologiques les plus sensibles et remarquables notamment les anciennes gravières, les landes et les confluences hydrauliques. Des études écologiques devront y être menées pour déterminer si des actions doivent être menées pour en améliorer l'efficacité
- Zones à préserver pour leur paysage productif et patrimonial : les paysages agricoles remarquables notamment pour leur bocage, leur structure agraire préservée, leur patrimoine bâti et leur démarche envers l'environnement. Protéger ces paysages, c'est avant tout protéger leur fonctionnement économique.

Construire les points d'intensité de la vallée :

Les points d'intensité ont vocation à structurer le territoire de la vallée et créer des points d'appel et d'accès aux rivages. Ils concentrent certains usages, les accès et services permettant aux usagers de jalonner leur parcours et de trouver les portes d'entrées du territoire. Les grands points d'intensité fonctionnent sous forme de duo : Apigné-Prévalaye, Cicé-Champcors, Pont Réan-Boël. Ils s'organisent en complémentarité : un lieu d'accès principal accueillant les usages nécessitant des accès faciles et des services à proximité / un lieu plus à l'écart offrant le recul, le calme et la sensation d'évasion nature.

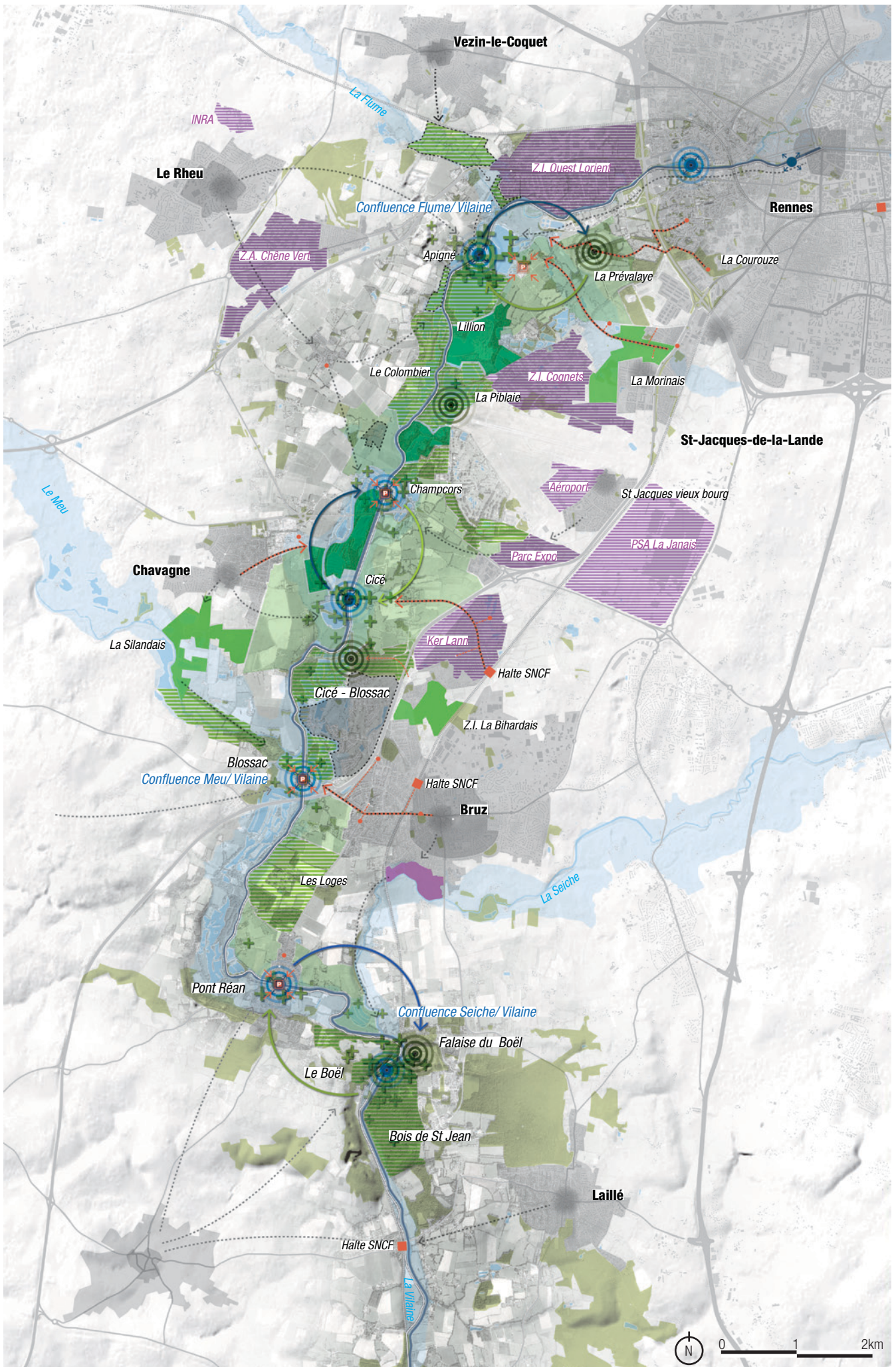
Intensifier les usages :

Les points d'intensité représentent des opportunités spatiales pour intensifier les usages existants et y développer de nouvelles pratiques. Un travail spécifique doit être mené pour caractériser les pratiques adéquates en fonction des lieux et de leurs spécificités (usages bruyants, événementiel, pratiques nécessitant des aménagements surfaciques particuliers, pratiques en parcours...).

Renforcer l'accessibilité :

- Liaisons douces en lien avec des dessertes en transport en commun : un dispositif spécifique devra être mis en place pour coordonner l'offre de transport en commun avec les besoins d'accessibilité des rivages, des périodes et saisonnalités des pratiques, et la nécessaire amplification de la multimodalité
- Liaison douces en lien avec les centres bourgs : ces liaisons facilitant le rapport entre les centres bourgs, les quartiers et la Vilaine devront être pensées pour relier les lieux de vie et d'activité existante (parcs, aires de jeux, centres sportifs...) à la Voie des Rivages.





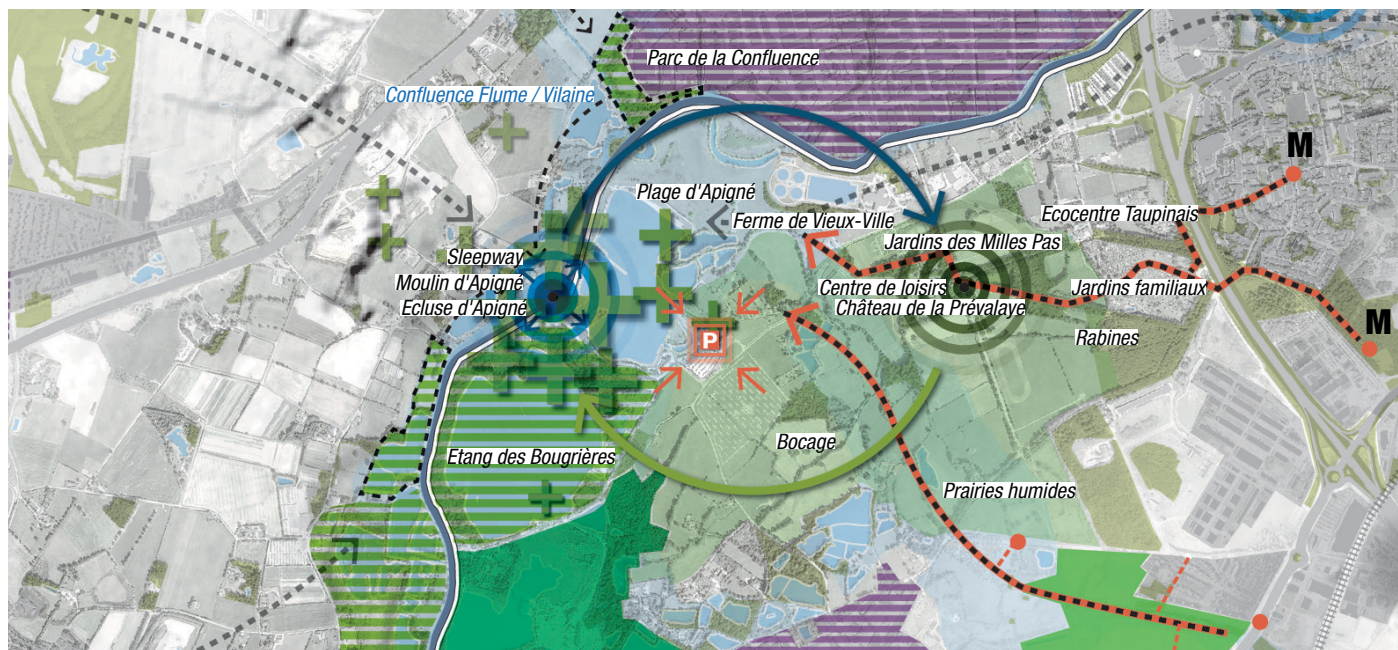
APIGNÉ - PRÉVALAYE

Lieu culturel actif

Raccrocher les usages nautiques et l'identité fluviale d'Apigné aux usages sportifs et culturels de la Prévalaye.

Axes de travail :

- **Fluvial** / parcours au fil de l'eau depuis Rennes, pratiques nautiques fortes et attractives
- **Fluvial** / immersion dans l'épaisseur des rivages de la Vilaine, liens entre halage et étangs
- **Attention à l'environnement** / support complet et diversifié pour la pédagogie nature (milieux humides, agriculture, forêts, centres pédagogiques)
- **Accès** / modes doux pour l'île d'Apigné
- **Accès** / multimodalité des parkings existants
- **Usages** / laisser ouvert cet espace des possibles - combiner usages divers, multiples et libres



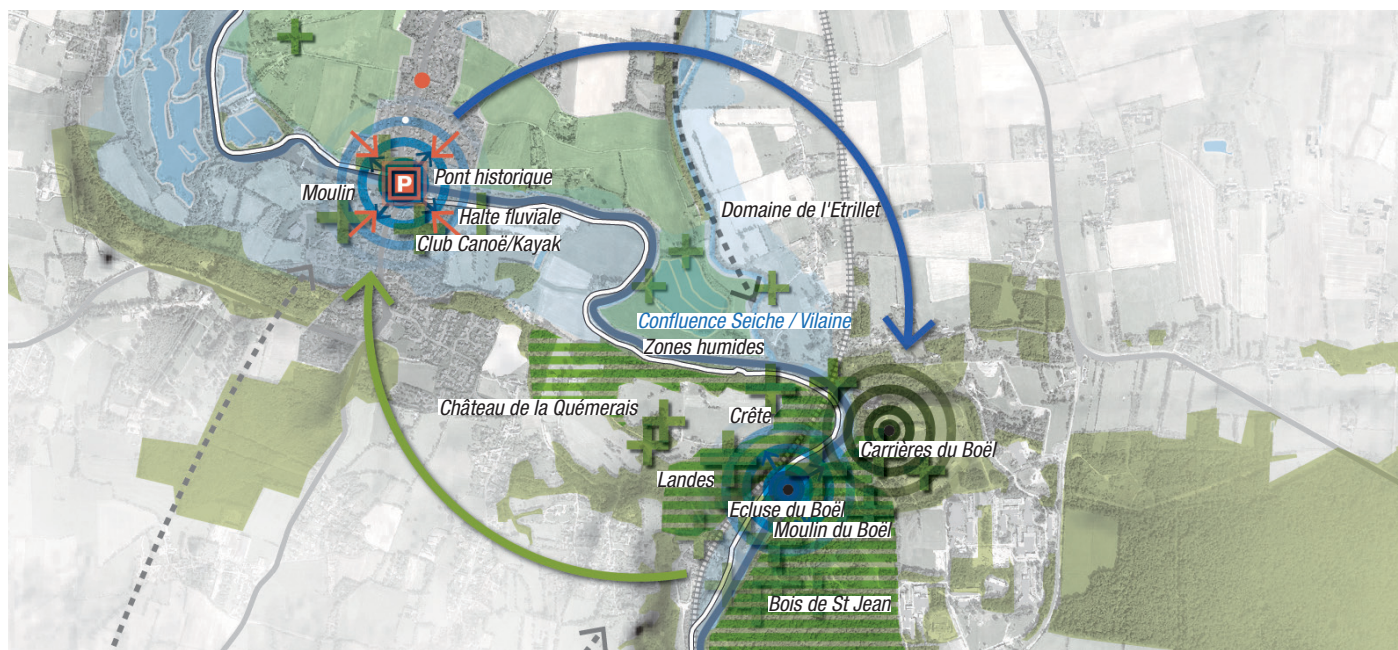
PONT RÉAN - LE BOËL

L'évasion grandeur nature

Associer la vie au bord de l'eau de Pont Réan aux falaises escarpées du Boël pour construire une destination nature atypique, dépayssante et attractive. Complémentarité entre les deux lieux.

Axes de travail :

- **Parcours** / relier crêtes, carrières et cours d'eau autour de la géologie, l'histoire, la botanique et les panoramas
- **Parcours** / bouclier Pont Réan au Boël
- **Sports** / évasion nature et sports intenses (nautiques et terrestres)
- **Itinérance** / halte à Pont Réan, service et conseil au voyageur
- **Accès** / Accès multimodal à Pont Réan, Accès modes doux au Boël
- **Connexion** / Ouverture vers le Sud de la vallée
- **Economie** / Innovation et développement
- **Usages** / favoriser la combinaison d'usages divers, multiples et libres



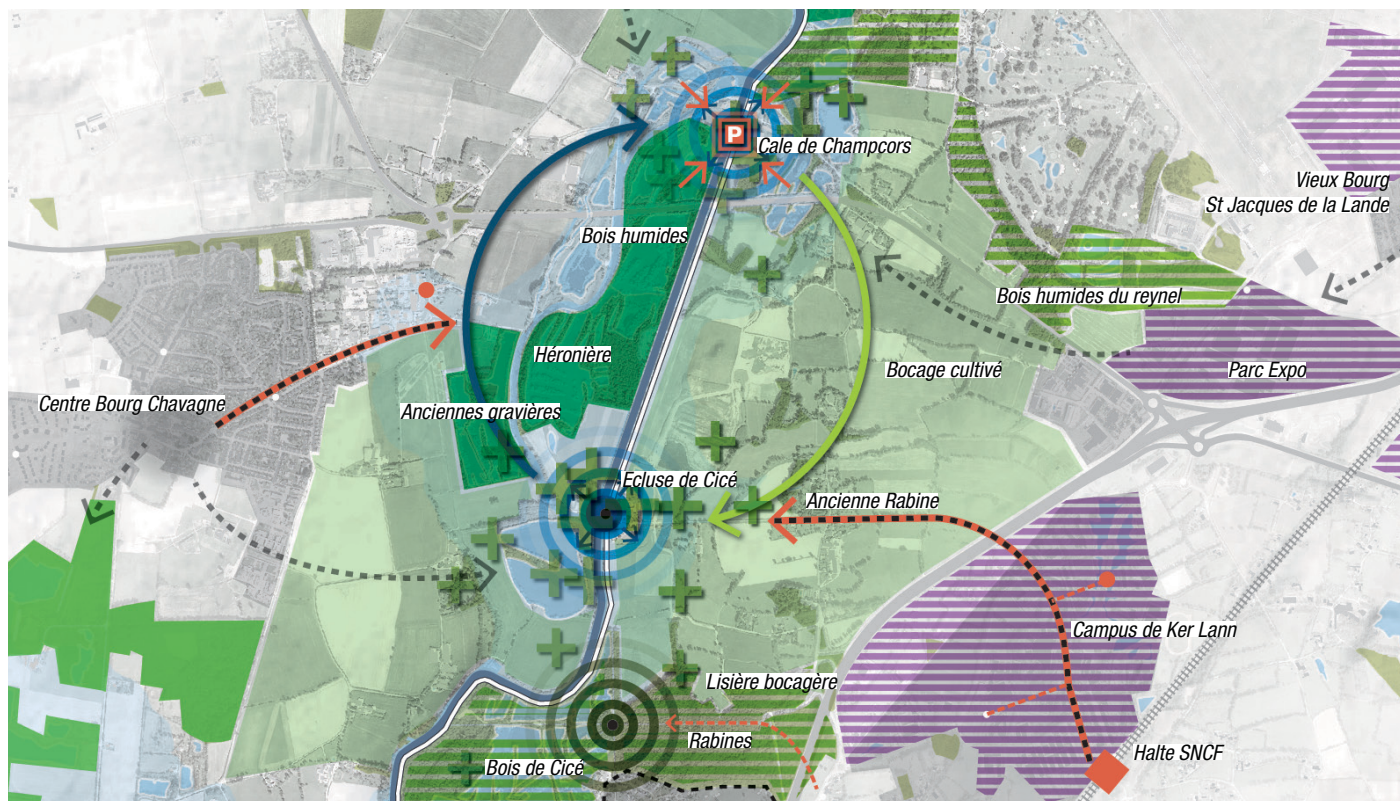
CICÉ - CHAMPCORS

Le carrefour des pratiques

Construire une nouvelle référence dans les destinations des pratiques natures, autour d'un lieu multiple et complet.

Axes de travail :

- **Sports** / parcours pluridisciplinaires nautiques et terrestres
- **Agriculture** / économie bocagère et agriculture responsable
- **Nature** / zone inondable, gravières, histoire et observation biodiversité
- **Accès** / modes doux exclusifs pour Cicé
- **Accès** / multitransports et collectifs à Champcors
- **Hébergement - restauration**
- **Patrimoine** / valorisation du Domaine de Cicé
- **Saisonnalité** / événementiel dans le temps
- **Economie** / Diversification et innovation en lien avec les pôles d'emploi à proximité
- **Loisirs** / activités nautiques et zones de baignade
- **Usages** / favoriser la combinaison d'usages divers, multiples et libres



LES ENJEUX ÉCOLOGIQUES DES RIVAGES

Travailler les relations homme/environnement

La qualité des milieux écologiques de la vallée conditionne la capacité de la vallée à accueillir la vie et l'établissement humain (alimentation en eau potable, protection contre les inondations, qualité des terres agricoles...). Inversement, l'attention des activités humaines à leur environnement conditionne la qualité des milieux naturels et donc la qualité des paysages et leur attractivité que l'aménagement de la Voie des Rivages devra permettre de découvrir. Les activités économiques/industrielles passées ont modifié les milieux écologiques provoquant la création de nouvelles richesses mais également d'équilibres fragiles, comme les étangs. L'écologie de la Vallée de la Vilaine se travaille d'abord à grande échelle pour comprendre les relations de cause à effet entre les différents milieux et les activités humaines. Un travail plus fin devra être mené sur les rivages pour déterminer les actions précises à réaliser en ce qui concerne les pollutions diverses et diffuses.

La Voie des Rivages incitatrice à l'étude des milieux

Aujourd'hui, même si un certain nombre de phénomènes polluants ou problèmes écologiques sont connus, peu d'actions ont été mises en place sur les rivages du fleuve. Cela résulte du manque d'intérêt porté à cette partie du territoire. Le projet de valorisation de la Vallée de la Vilaine va renverser la situation en braquant les projecteurs sur ces milieux naturels et en amenant du public à s'y rendre. L'aménagement de la Voie des Rivages est une occasion unique de mettre les moyens de la résolution des problèmes écologiques, pour restaurer les services écosystémiques rendus mais aussi pour assurer l'accessibilité et la pérennité des paysages du projet. Les interventions sur les milieux écologiques sont des actions nécessitant une connaissance fine du territoire, à la fois spatiale et saisonnière. L'une des façons les plus simples de ne pas faire d'erreurs et d'utiliser à bon escient l'argent investi est certainement de collaborer avec les acteurs connaissant et pratiquant de la vallée. Les mesures compensatoires actuellement en cours de conception sur la Prévalaye constituent un exemple de collaboration fructueuse entre les associations écologiques locales et le bureau d'étude responsable de l'étude et de la mise en œuvre.

Profiter des aides financières extérieures

De nombreux projets sur la métropole rennaise engendrent la nécessité de mettre en place des compensations environnementales. Le projet propose de faire de la Vallée de la Vilaine un site d'accueil spécifique pour ces mesures et de bénéficier des financements nécessaires à la mise en œuvre des enjeux écologiques (voir pages suivantes) et des enjeux paysagers du projet. Réaliser des compensations écologiques de façon organisée par rapport à un grand territoire et inscrites dans un plan d'ensemble, permet d'éviter les mesures isolées aux moindres bénéfices sociétaux et écologiques. La réalisation d'une stratégie d'accueil et d'organisation des mesures compensatoires à l'échelle de la Vallée de la Vilaine permettrait de cibler les lieux les plus efficaces pour la réalisation d'actions écologiques et de les mettre en correspondance avec les besoins paysagers du projet de la Voie des Rivages. De façon plus générale la Vallée de la Vilaine a vocation à devenir un territoire pilote pour les politiques environnementales communales et intercommunales. Elle doit se faire lieu d'accueil des expérimentations pour bénéficier des apports extérieurs.



Le Lindon, affluent de la Vilaine - Moigné - 2015 / © Agence Ter

LES ENJEUX ÉCOLOGIQUES DES RIVAGES

Améliorer la qualité des échanges écologiques



Renforcer les continuités écologiques existantes et assurer celles inexistantes en priorité le long des affluents de la Vilaine



Protéger les principaux lieux d'échange écologique. Porter une attention particulière à la capacité de connexion entre les milieux humides et les milieux plus secs. Mettre en valeur ces espaces pour le public.



Etudier les possibilités d'amélioration des échanges de part et d'autre des principaux éléments de rupture des continuités écologiques de la vallée.

Protéger et améliorer le fonctionnement des milieux écologiques



Périmètre ZNIEFF type 1



Milieu Naturel d'Intérêt Ecologique (MNIE)
Protéger les MNIE existantes, favoriser l'élargissement de leur aire d'occupation. Travailler à la connexion entre les milieux naturels pour favoriser les échanges et la résilience des milieux spécifiques. Des fiches descriptives sont disponibles par MNIE.



Protéger les principaux espaces des confluences de la vallée. Porter une attention spécifique à la protection et à l'amélioration des milieux humides et de leur capacité de résilience lors des épisodes d'étiage et de crue.



Zones agricoles bocagères à protéger pour leur rôle dans le cycle de l'eau (amélioration de la qualité de l'eau, infiltration des eaux pluviales, retenues en amont des cours d'eau importantes dans la lutte contre les inondations...).

Analyser et traiter les sources de pollution



Zones de remblais pouvant être source de pollution



Zones de déchets non inertes pouvant être source de pollution

Améliorer la qualité des eaux de surface

Etat écologique des eaux de surface des cours d'eau :



Pour améliorer la qualité des eaux de surface des cours d'eau il faut :

- travailler à une renaturation de la morphologie des cours d'eau (bras morts, méandres, berges plantées...)
- travailler à la recréation des zones tampons sur le bassins versants
- limiter les pollutions diffuses et les rejets après traitement des eaux usées notamment en période de sécheresse

Protéger les captages d'eau potable



Périmètre rapproché sensible de protection du captage d'eau de Lillion et des Bougrières



Périmètre rapproché complémentaire de protection du captage d'eau de Lillion et des Bougrières



Périmètre éloigné de protection du captage d'eau de Lillion et des Bougrières

Améliorer la qualité de l'eau des étangs



Les étangs de la vallée représentent la majeure partie des zones humides et sont source d'une biodiversité importante. Pourtant ils sont également source de perturbation et sujet à devenir des sources de pollution (pollution de la nappe, eutrophisation de l'eau, réchauffement des eaux souterraines...). Pour limiter les effets négatifs il faut :

- agir en amont des étangs, limiter l'apport en polluants depuis les cours d'eau
- favoriser la phytoépuration
- favoriser la diversification des milieux autour des étangs pour améliorer la résilience des milieux spécifiques
- étudier le confinement de certains plans d'eau si nécessaire
- étudier les possibilités d'amélioration de la circulation de l'eau ou la mise en place d'aérateurs (agitateurs) mécaniques, oxygénateurs de surface permettant une destratification des eaux



Lieux des principaux espaces contaminés par des espèces invasives (Jussie, Renouée du Japon, Myriophille du Brésil)



Lieu d'ancien site industriel / dépôt / décharge à surveiller et analyser comme étant des sources potentielles de pollution



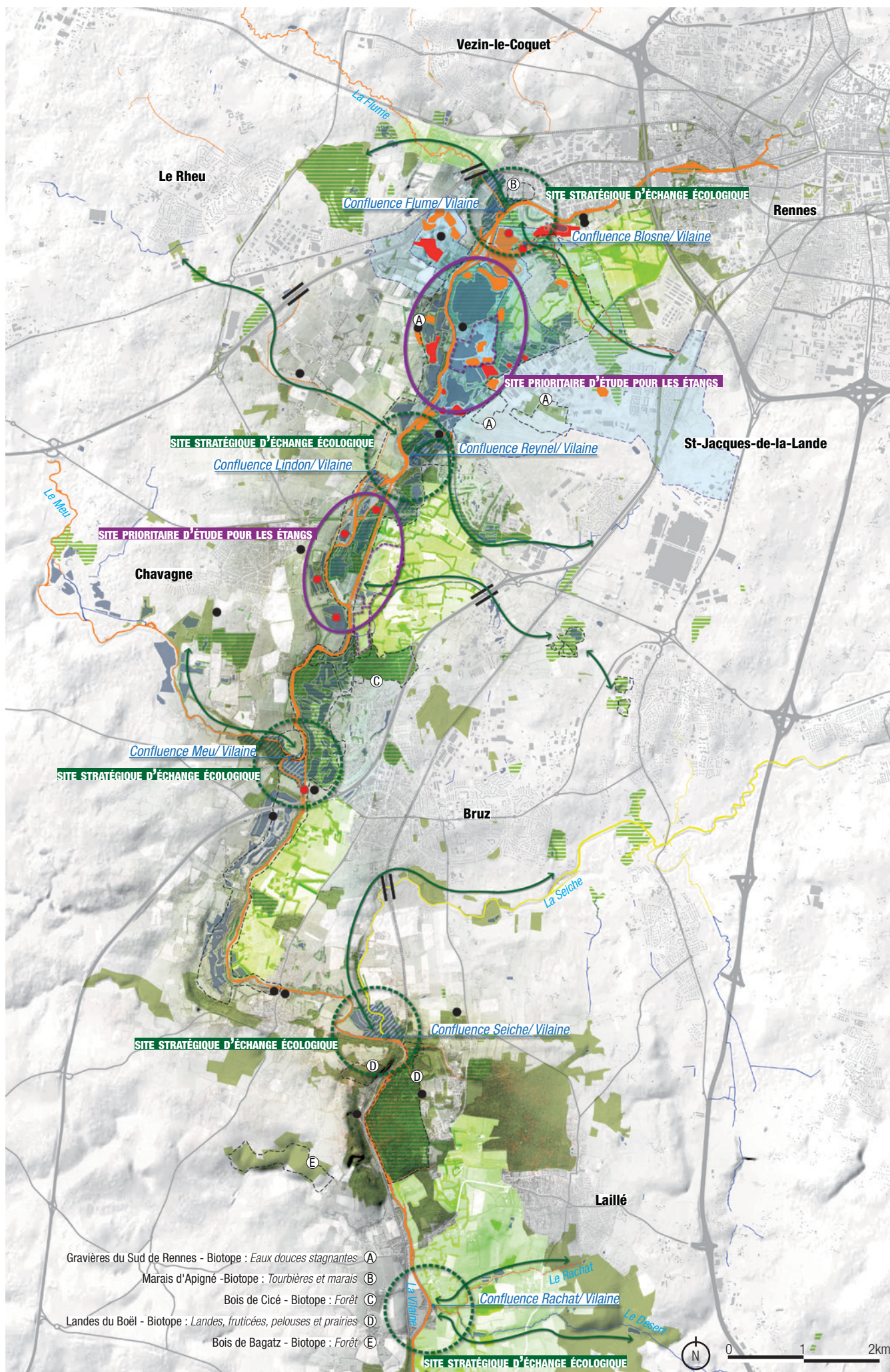
Plans d'eau sujet à des pics de concentration de cyanobactérie obligeant à la restriction d'accès du public. Mettre en place un processus de traitement spécifique, notamment pour réduire l'apport en phosphore dans le plan d'eau.



Sites prioritaires pour l'étude des étangs. Ces sites présentent des signes de déséquilibres écologiques, de dysfonctionnements et des risques de pollution. Ils doivent faire l'objet d'études écologiques visant à améliorer le cycle de l'eau et la qualité des zones humides.



Site d'exploitation de carrière/gravière/sablière devant faire l'objet d'une étroite collaboration pour intégrer le plan de restauration au projet et anticiper le passage de la Voie des Rivages.



DE LA NÉCESSITÉ D'UNE VOIE DES RIVAGES

Aujourd'hui : une approche restreinte de la Vilaine

La Vilaine est aujourd'hui essentiellement parcourue le long de ses berges, par le biais de son chemin de halage. Il n'offre qu'une vision "canalisée" du fleuve, monotone dans son parcours et peu représentatif de la richesse qui l'accompagne. Les paysages des étangs qui composent les rivages de la Vilaine sont pour la plupart inaccessibles et méconnus. L'accessibilité est également difficile depuis les bourgs, ne facilitant pas la découverte, les usages et l'appréciation de tout ce territoire.

Etat existant

Épaisseur de la perception des paysages depuis le chemin de halage





Champcors - 2014 / © Agence Ter



Un point de vue unique sur le fleuve

Le port - 2013 / © Agence Ter



Un trajet ressenti comme monotone dans la distance

Apigné - 2015 / © Agence Ter

Aller chercher l'épaisseur de la Vilaine : ses rivages élargis

Le projet de la Voie des Rivages à vocation à :

- multiplier les perceptions et les points de vue sur le lit majeur de la vallée
- offrir une nouvelle façon de parcourir le territoire et faciliter la pratique de nombreux modes doux
- rassembler les segments de chemins existants
- proposer des parcours thématiques, des boucles locales...
- créer une nouvelle vision de la vallée et écrire un récit commun aux habitants des bords de Vilaine

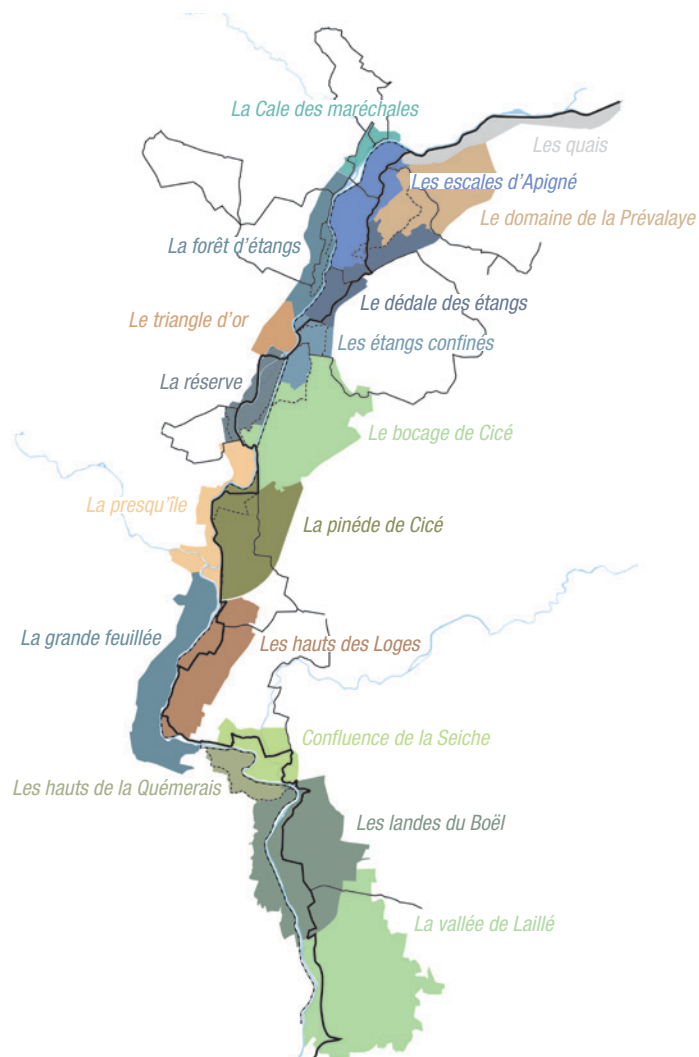
Etat existant

Paysages visibles depuis le halage



Etat projeté

Paysages visibles depuis le réseau des rivages





Découvrir des paysages confinés insolites

La Pérelle - 2015 / © Agence Ter



Parcourir les paysages agricoles et leurs activités

Cicé - 2015 / © Agence Ter



Relier et amplifier les usages et les lieux appréciés

Cicé-Blossac - 2013 / © Agence Ter

LES PRINCIPES DE LA VOIE DES RIVAGES

Équilibrer

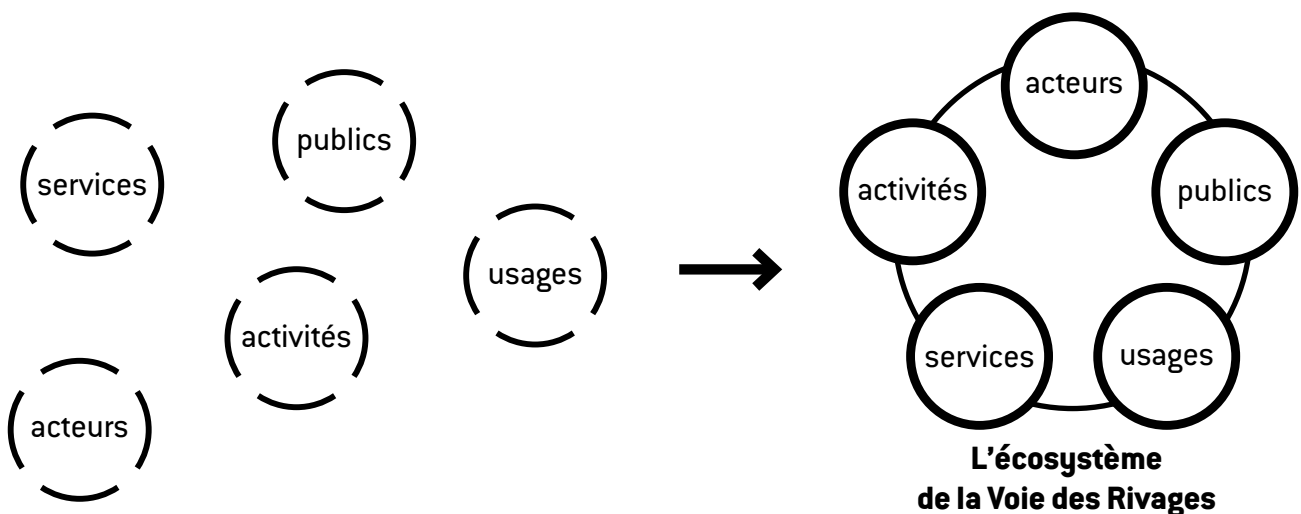
Équilibrer l'attractivité des différents espaces de la vallée en lien avec les bassins de vie et le potentiel des lieux. Certains espaces doivent rester secret autant que d'autres doivent permettre d'accueillir des rassemblements importants.

Mettre en réseau

L'étendue du territoire et la dispersion des lieux d'intensité de la vallée nécessite la mise en place de liens physiques et immatériels. Les liens formés sont autant d'occasion de structurer et d'articuler les espaces de vie et de travail avec les sites emblématiques des rivages de la Vilaine.

Considérer les rivages comme un système

- Dépasser l'aménagement traditionnel des cheminements
- Organiser les relations matérielles et immatérielles entre les composantes de la vallée
- Faciliter les échanges (publics, usages, économie...)
- Démultiplier les possibilités d'usages, de parcours, de publics, d'activités, de festivités...



Amplifier



Sélectionner et amplifier les traits de caractère des paysages de la vallée pour faire ressortir une image singulière et identitaire des lieux.

Enchanter



Réveiller ce qui sommeille sur le territoire, en bord de Vilaine. Mettre en scène les sites et leurs univers afin de faire de la vallée un lieu unique et enchanteur.

Activer



Désigner des lieux d'attention particulière, activer leurs potentiels par des actions fortes, susciter de nouveaux usages et pratiques grâce à des aménagements adaptés et une programmation fédératrice.

Favoriser le dynamisme de la vallée

- Un projet d'aménagement qui devient un projet de territoire, un projet de société
- Associer la part matérielle et immatérielle du territoire
- Se placer dans une perspective de création économique, création d'usages, partage de biens, de connaissances et de valeur sur le territoire
- Considérer les acteurs privés comme des partenaires du projet
- Construire un réseau local des initiatives : une offre lisible et identifiable

*S'appuyer sur la **Voie des Rivages** pour relier et donner une visibilité aux **lieux**, aux **usages** et aux **activités économiques***



4

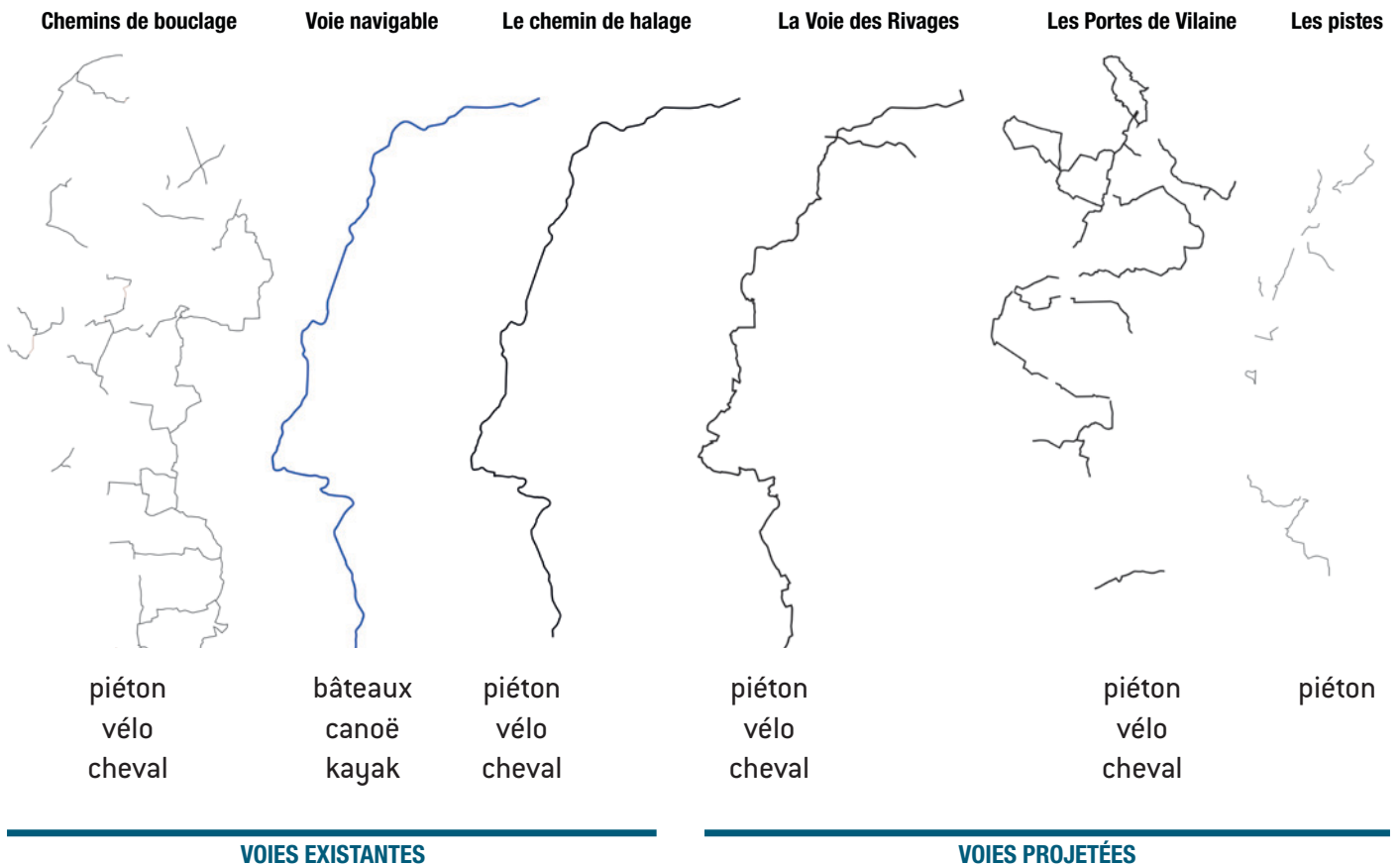
LE **RÉSEAU** DE LA VOIE DES RIVAGES

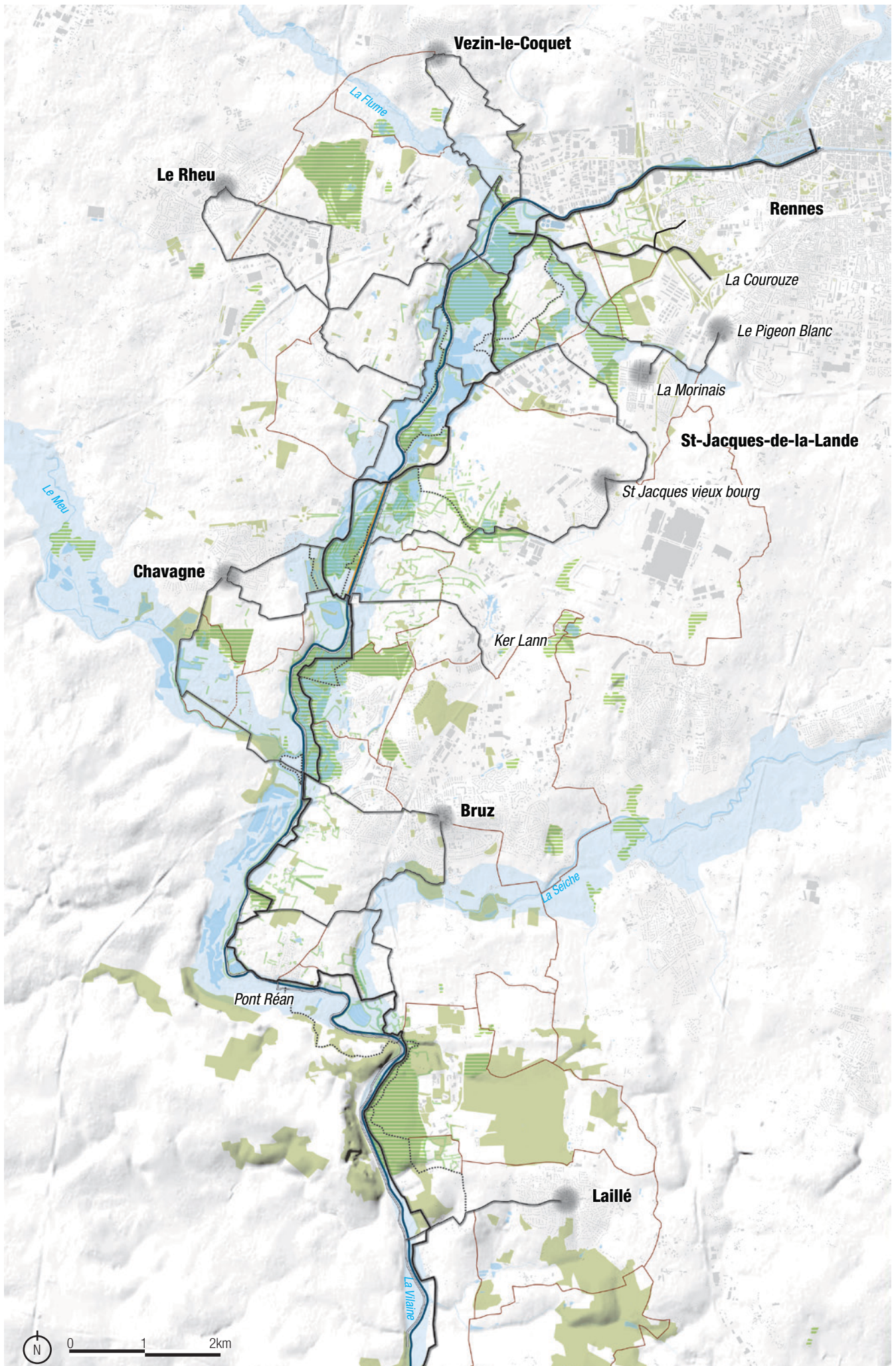
LE SYSTÈME DES RIVAGES

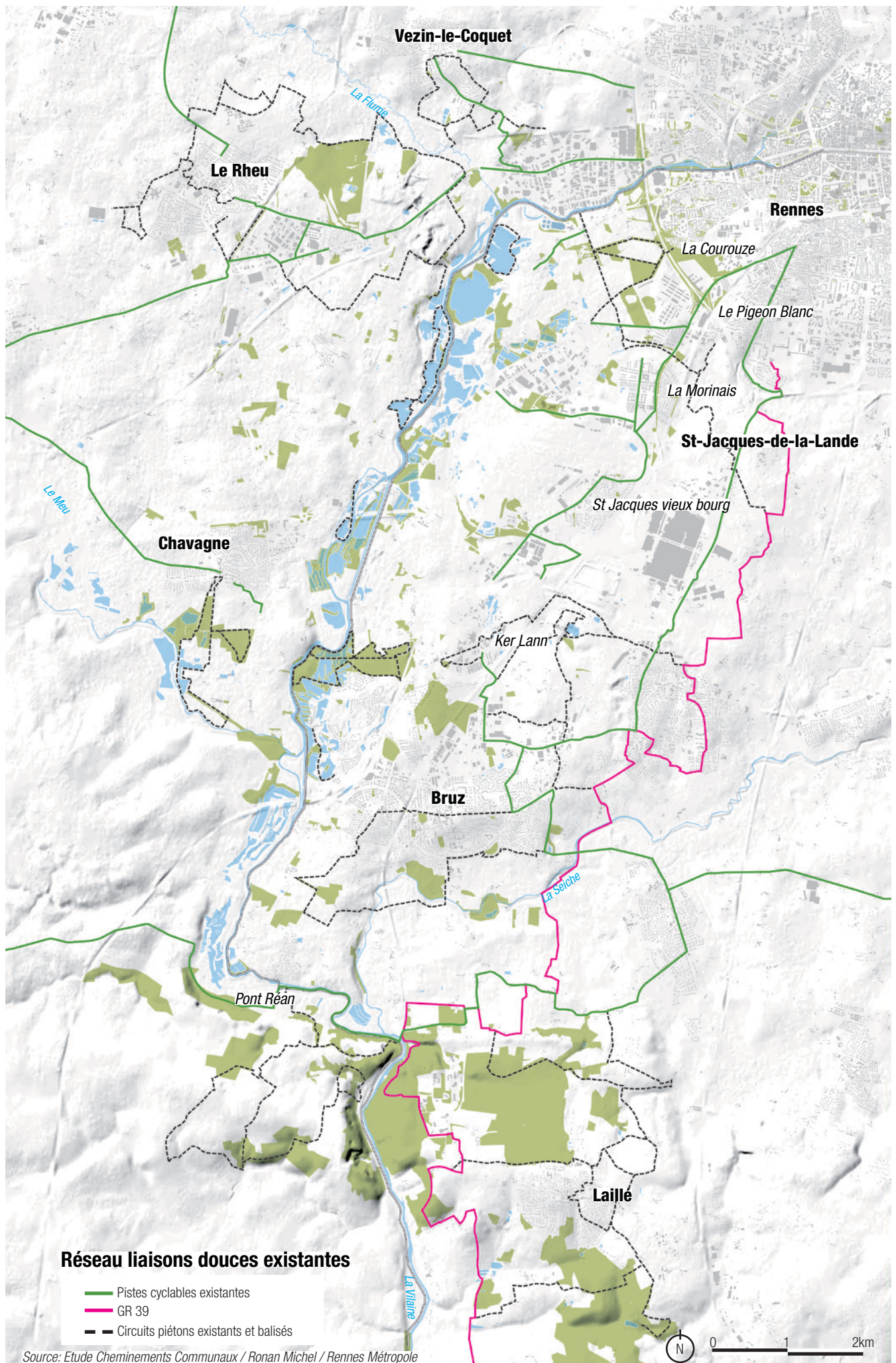
Les rivages peuvent être définis comme l'épaisseur paysagère du lit majeur de la Vilaine. La voie des Rivages, en complémentarité avec le chemin de halage, constitue la colonne vertébrale d'un réseau de chemins. Ce réseau est nécessaire pour offrir la possibilité de démultiplier les expériences, supporter plusieurs types d'usages et publics et proposer une diversité de boucles et d'itinéraires.

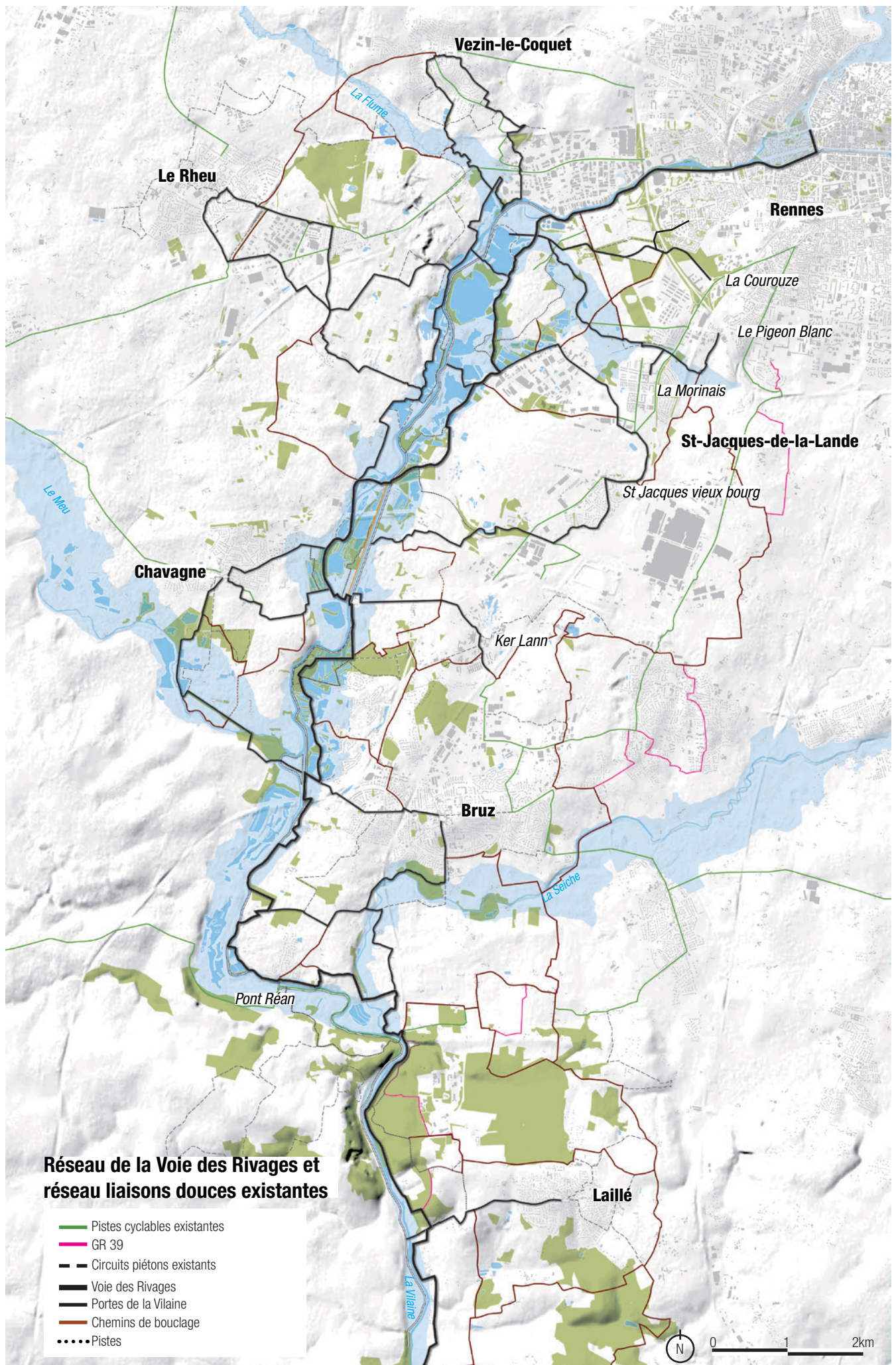
Le réseau de la Voie des Rivages se compose de :

- **La Voie Navigable** : elle est une voie de circulation pour l'ensemble des usages nautiques comme les bateaux de plaisance, mais également les modes plus légers comme les canoës, les kayaks et les modes alternatifs comme les float tubes ou autres. En association avec les méandres naturels et les étangs ouverts sur la Vilaine, la Voie Navigable a favorisé le développement des randonnées en canoë/kayak.
- **Le Chemin de halage** : cette voie existante sera confortée dans son tracé et la capacité qu'elle a à recevoir une multitude d'usager en confort au bord de l'eau.
- **La Voie des Rivages** : voie principale de découverte de l'épaisseur des rivages, elle permettra de recevoir un flux important de promeneurs en toute sécurité. Elle deviendra un repère et un guide pour la découverte du territoire et l'organisation de randonnées petites et longues distances. Elle sera également aménagée de façon à offrir un espace de pratiques sportives multiples et à devenir le support de l'organisation d'événements sportifs spécifiques (trails, marathon, cross, randonnée vélo...).
- **Les Portes de la Vilaine** : elles constituent l'itinéraire d'accès privilégié pour rejoindre la Voie des Rivages depuis les bourgs et les quartiers de la vallée. En association avec les autres voies et chemins, elles offrent la possibilité de réaliser des itinéraires en boucle autour des lieux de vie et de travail.
- **Les pistes** : elles seront réalisées pour offrir des expériences de découverte particulières. Les emprunter c'est pouvoir découvrir des espaces sensibles, des paysages cachés et insoupçonnés, tout en respectant au maximum le calme et la nature de ces lieux particuliers. Plus étroites que les autres itinéraires, elles seront réservées aux piétons.
- **Les chemins de bouclage** : ce sont les chemins existant de la vallée. Ils n'ont pas vocation à être aménagés dans le cadre de ce projet mais participent pleinement à la création d'un réseau élargi autour de la Vilaine. Ils permettent de réaliser des itinéraires de longue distance en s'échappant des rivages pour mieux y revenir. Ils raccrochent les communes plus distantes et invitent un public plus large à découvrir les bords de la Vilaine.









5

LES **COMPOSANTES** DE LA VOIE DES RIVAGES

LES PORTES DE LA VILAINE

Projeter de nouveaux tracés physiques et symboliques entre les bourgs et la Vilaine














La Voie des Rivages offre une accessibilité nouvelle aux paysages et activités des rivages de la Vilaine. Les bourgs et quartiers étant, sauf à Pont Réan, situés à distance du fleuve, la construction d'un accès direct est nécessaire. Les Portes de la Vilaine répondent directement à ce besoin et constituent les portes d'entrée des rivages. Elles proposent d'installer une relation directe entre le centre bourg, les quartiers et les rivages. Leur tracé est un équilibre entre un trajet rapide, une facilité de mise en œuvre et une mise en connexion des espaces de vie et de loisirs reconnus et pratiqués à proximité des villes et villages.

Les Portes de la Vilaine dégagent de nouvelles possibilités pour des boucles de promenade, mais s'attachent également à faciliter les relations domicile-travail et à proposer de nouvelles voies pour le développement de modes de transports alternatifs, vélo cargot (vélo de transport) par exemple. Les tracés ont été pensés en collaboration avec les acteurs du territoire permettant de relier des habitudes de vie. Les Portes de la Vilaine sont également des tracés symboliques entre le bourg et la Vilaine, réanimant les histoires et légendes anciennes des communes qui nous racontent les liens historiques que les communes entretenaient avec leur fleuve.

Penser les portes de la Vilaine par les Traversées avec les communes

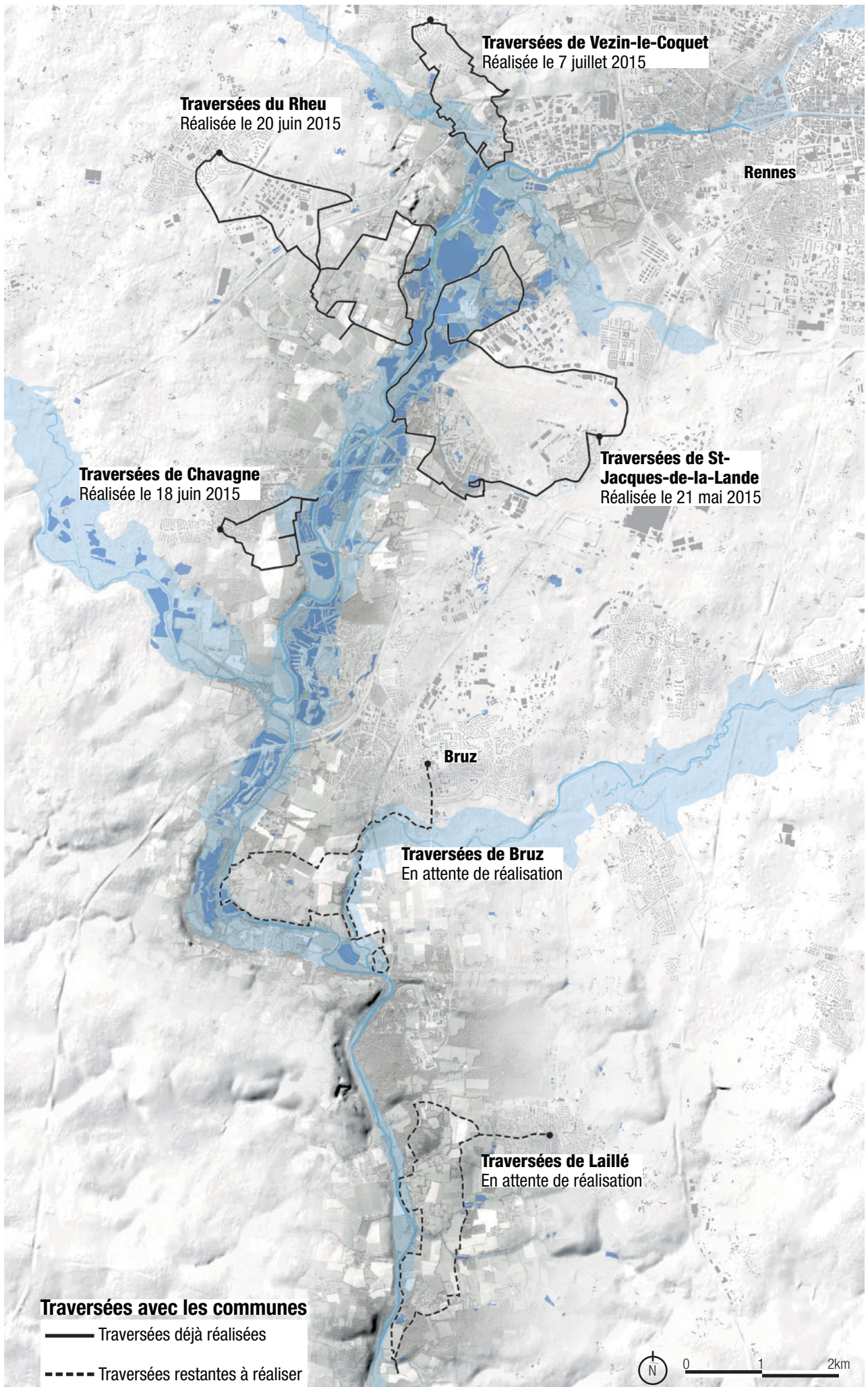
Les traversées avec les communes sont des actions parties prenantes de l'action pilote Traversée & Escale. Elles sont organisées en deux temps. Un premier temps de préparation de l'itinéraire et de discussion en salle avec les élus et services techniques de la ville. Un deuxième temps sur le terrain avec les associations locales, les services et les élus pour tester ensemble les possibilités d'accès à la Vilaine depuis le centre bourg de la commune. La traversée est une formule d'enquête directe sur le territoire. Elle permet de recueillir les points de blocage, les points d'intérêt, les habitudes de parcours, les espaces méconnus, les besoins des associations... Les traversées ont également vocation à former un premier groupe de réflexion autour de la relation entre le bourg et la Vilaine. Elles permettent de mobiliser un certain nombre de représentants et de rassembler autour du projet de la Vallée de la Vilaine.

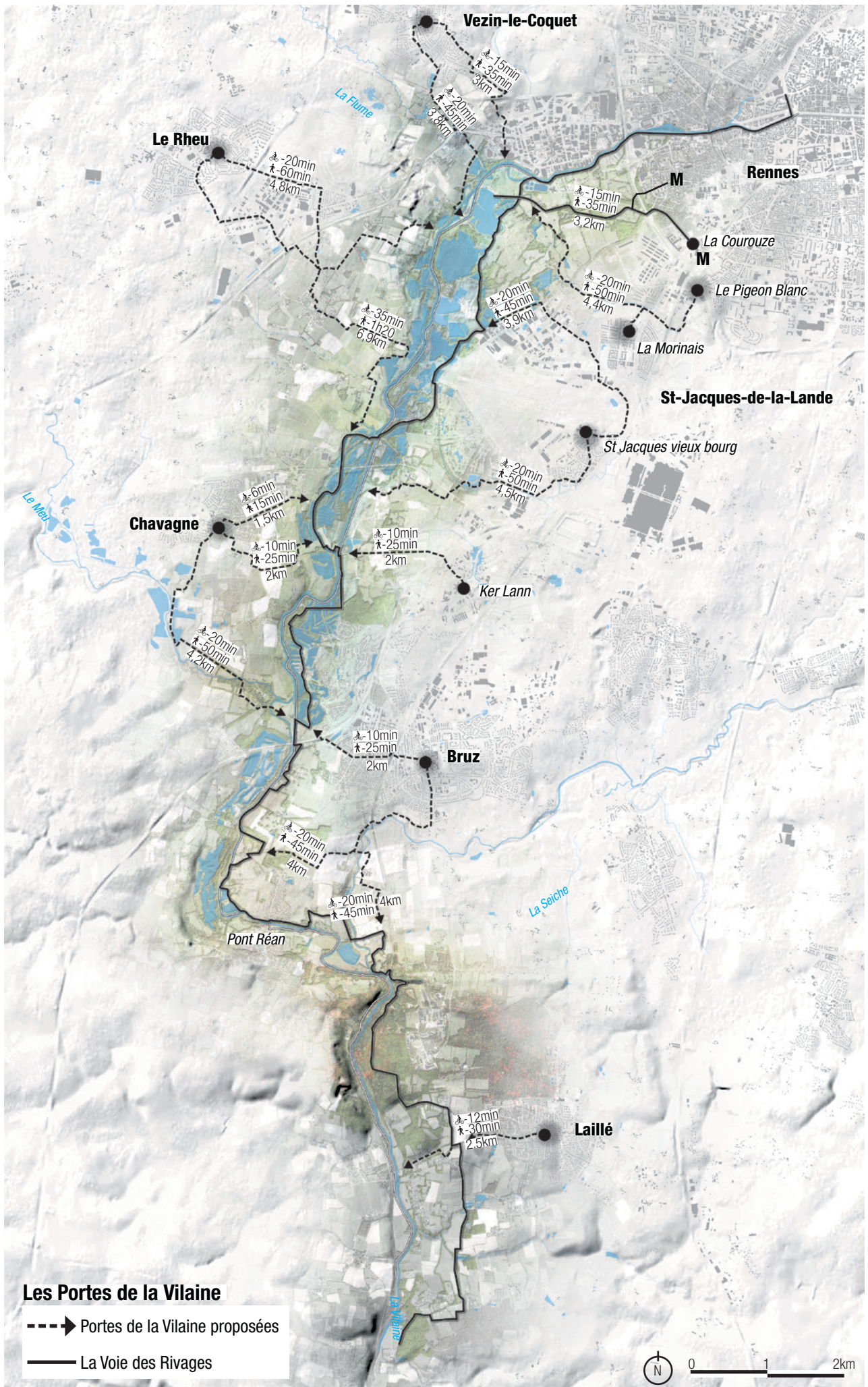
Temps pour rejoindre la Vilaine par les portes de la Vilaine proposées

| | | | |
|---------------------------|---|---|---|
| Chavagne | 6min  | 15min  |  |
| Le Rheu | 20min  | 1h  | |
| Vezin-le-Coquet | 15min  | 35min  | |
| Saint-Jacques-de-la-Lande | 20min  | 50min  | |
| Bruz | 10min  | 25min  | |
| Laillé | 10min  | 25min  | |

Marquage des points d'intérêt / Chavagne >









Chavagne - 2015 / © Bureau Cosmique



Chavagne - 2015 / © Bureau Cosmique



Chavagne - 2015 / © Bureau Cosmique



Chavagne - 2015 / © Bureau Cosmique

LES **PISTES** DE LA VILAINE

En immersion dans les rivages de la Vilaine

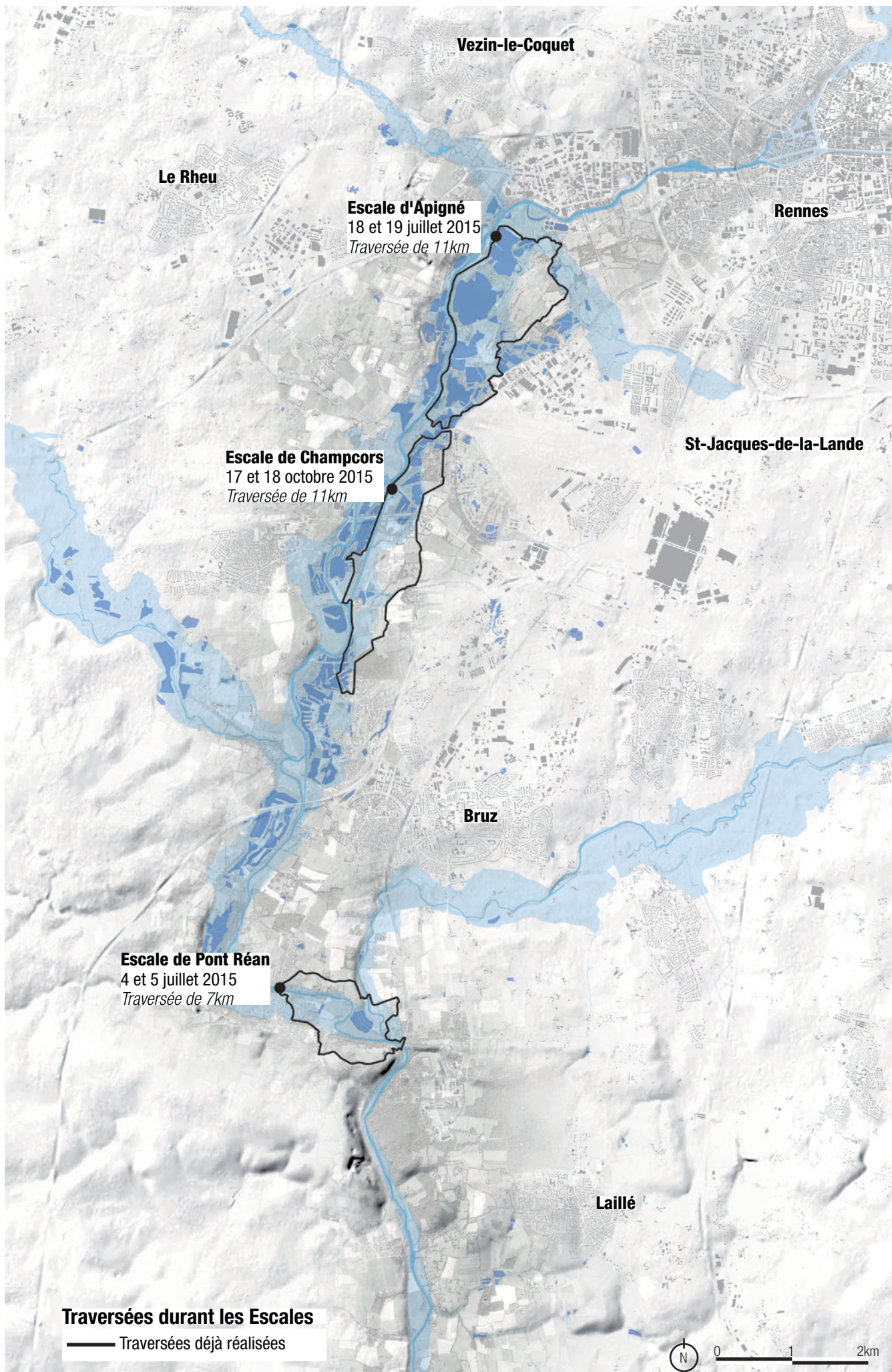
Les Pistes attenantes à la Voie des Rivages proposent un nouveau mode exploratoire des rivages de la vallée. Elles ont été tracées et pensées pour offrir une expérience de marche en immersion dans les milieux et paysages de la Vilaine. Elles ne sont accessibles qu'aux piétons et leur gabarit étroit invite à l'observation et l'écoute de son environnement plutôt qu'à la conversation entre promeneurs. Elles offrent d'accéder à des espaces aujourd'hui préservés du public, en profondeur dans les rivages. Les aménagements nécessaires seront faits pour respecter la faune et flore locale tout en proposant une observation inédite. Les tracés traversent des milieux écologiques variant au fil des saisons et ne permettant pas un accès toute l'année. Certaines portions pourront ainsi être ouverte uniquement de façon temporaire ou sous l'accompagnement d'acteurs locaux expérimentés. Les pistes sont ainsi un modèle plus "sportif" et rythmé pour parcourir les rivages. Ils sont également des supports pédagogique nouveaux et des parcours thématiques pour découvrir la diversité des milieux de la Vilaine.

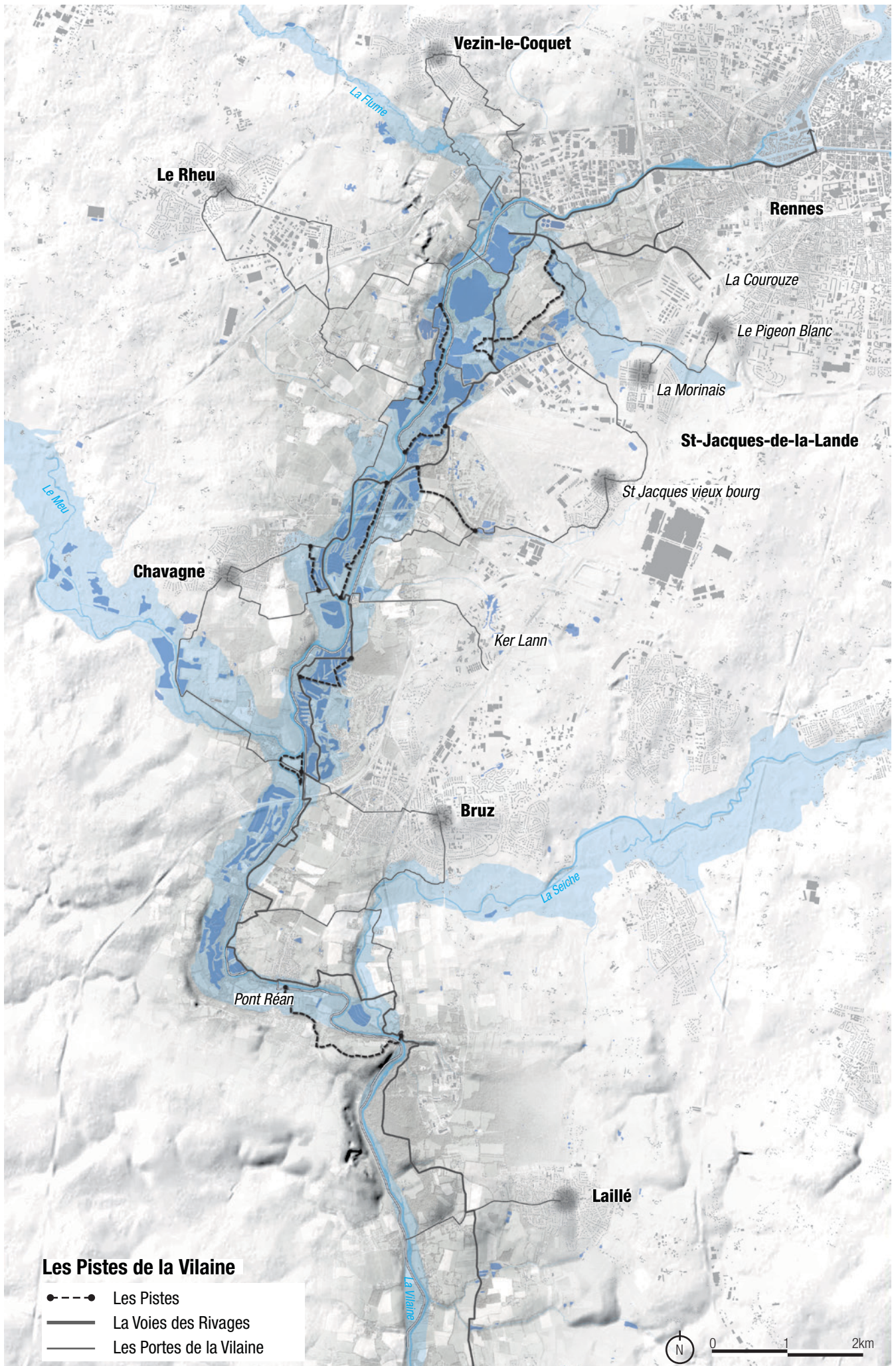
Les Traversées des Escales, expérimentation des pistes

Les pistes de la Voie des Rivages ont été tracées et expérimentées durant les Escales réalisées en 2015. Accompagnées d'un public variant de 30 à 80 marcheurs, les randonnées exploratoires ont permis de tester les itinéraires pressentis. Elles offrirent des moments d'échanges privilégiés sur le modèle de ces itinéraires et souvent une véritable découverte paysagère pour les participants. Les brèches ouvertes par ces explorations ouvrent la voie plus pérenne d'expériences nouvelles sur les rivages de la Vilaine.



Carrière de Cicé à Bruz - Escalé de Champcours - 2015 / © Bureau Cosmique







Champcoors - 2015 / © Bureau Cosmique



Pont Réan - 2015 / © Agence Ter



Pont Réan - 2015 / © Bureau Cosmique



La Piblais - 2015 / © Bureau Cosmique










LES POINTS D'INTÉRÊTS

Définir les opportunités de la Voie des Rivages

Les points d'intérêts sont les lieux et éléments de la vallée susceptibles de pouvoir constituer des jalons le long de la Voie des Rivages et de son réseau. Ils sont autant des éléments effectifs que des éléments dynamiques et concernent une multitude de domaines d'activités différents. Ils peuvent être un lieu visitable, une ruine patrimoniale, un arbre remarquable, un milieu écologique remarquable, un lieu reconnu pour ses activités sportives, un acteur proposant un cadre d'activité particulier, une initiative... Tous ne sont pas dans le même état d'exploitabilité, certains sont déjà visitables, accessibles, praticables, d'autres sont à l'état de potentiel ou en devenir. Tous fonctionnent de façon individuelle et restent relativement peu connus ou même parfois oubliés.

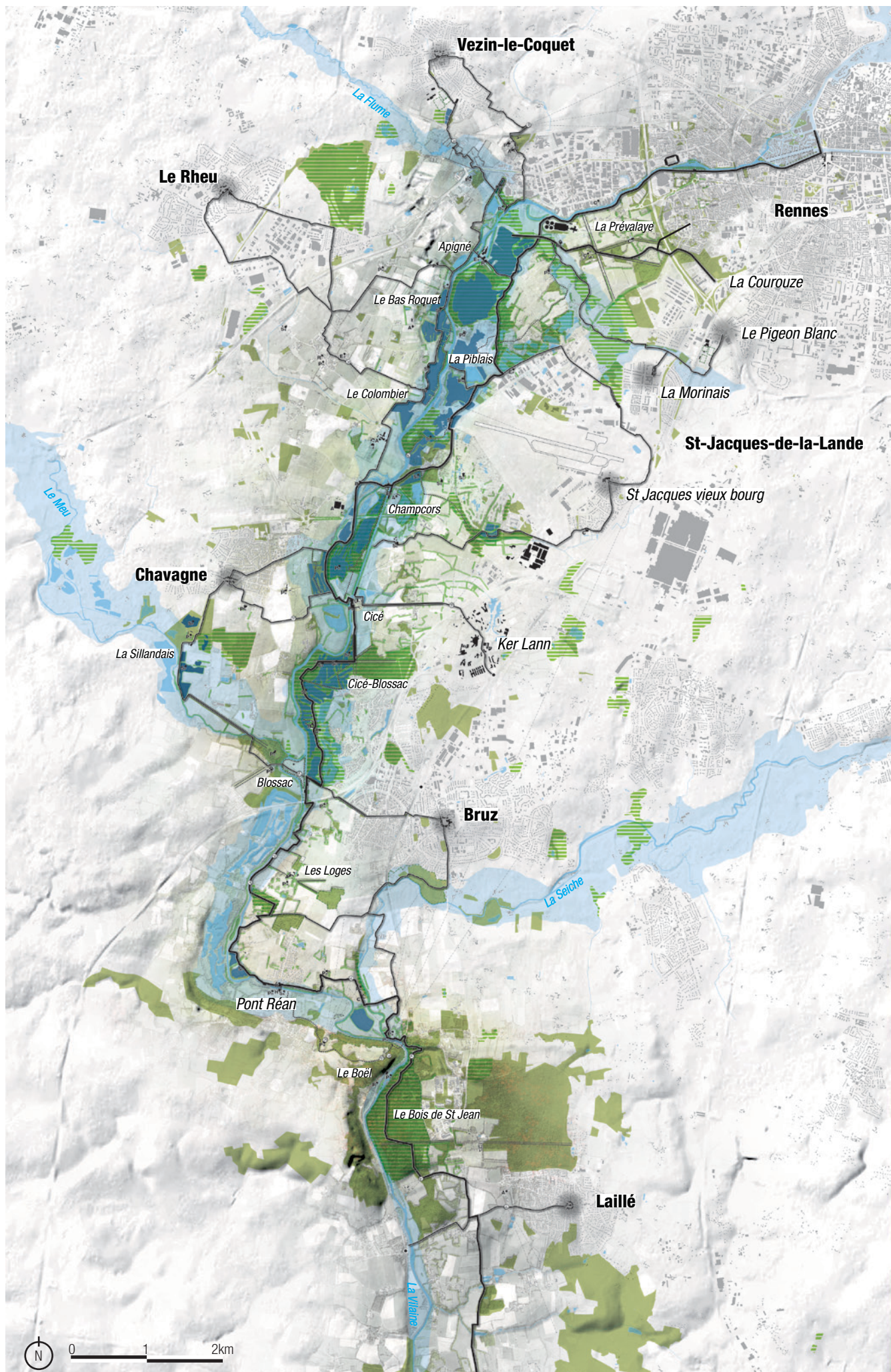
La Voie des Rivages se construit autour de ces points d'intérêts. Elle y trouve des opportunités et offre la possibilité d'y accéder. Mis bout à bout, l'ensemble de ces points forment un réseau lisible, amplifiant leur qualité et celle de la vallée.

Réseau de la voie des Rivages

-  Voie Navigable
-  Chemin de halage
-  Voie des Rivages
-  Portes de la Vilaine
-  Pistes

Détail des points d'intérêts

- SP** Sports / loisirs Pêche
- SE** Sports / loisirs Equestre
- SK** Sports / loisirs Kayak et canoë
- R** Restaurants
- EP** Espaces potentiels
- A** Activité agricole avec vente directe
- PH** Patrimoine Historique
- PN** Patrimoine Naturel
- C** Activités Culturelles / pédagogiques



LES ESCALES

Rassembler autour du projet / enquêter sur le territoire

Par le biais de l'action pilote, le projet a fait escale sur le territoire, au bord de la Vilaine. Organisées autour d'une exposition mobile, les Escales sont des moments forts de la construction du projet et offrent l'occasion de fabriquer un imaginaire collectif autour de la vallée.

L'exposition a pour but de développer un point de rencontre entre acteurs et grand public et un espace de travail et de discussion sur le projet. Au travers de plusieurs formes de représentation des composantes de la Vallée de la Vilaine, elle fournit les matériaux nécessaires à l'alimentation de discussions précises et passionnées sur le fleuve et la vie qui se développe sur ses rivages. La grande fresque est d'ailleurs un moyen privilégié pour permettre à tout un chacun de rentrer dans le projet au travers d'une vue globale et inédite de la vallée. C'est aussi un espace de contribution au travers de gommettes disposées sur les lieux aimés ou mal-aimés, dessinant le paysage vécu de la vallée. La fresque en vis-à-vis avec l'inventaire photo, la nécessité de révéler la vallée comme un ensemble prend alors un sens particulier. D'autres contenus plus techniques racontent l'histoire, la géologie, la vie locale et l'environnement, et permettent d'alimenter des conversations plus pointues.

L'exposition est accompagnée de plusieurs ateliers créatifs et performances qui sont autant de portes d'entrée vers la Vilaine et la contribution à la fabrication des récits de la vallée et du projet.

Au travers des Escales, le projet se donne à voir dans son écriture et ouvre la porte de la contribution. Les apports extérieurs permettent de mieux positionner le projet vis-à-vis des besoins locaux et de mobiliser très largement les habitants autour d'une construction commune : la Vallée de la Vilaine.

Plus de 4000 personnes ont déjà visités l'exposition durant les trois premières escales (Pont Réan, Apigné et Champcoors).



Escale de Pont Réan - 2015 / © Jennifer Aujame





Escale Apigné - 2015 / © Bureau Cosmique



Escale Champcoors - 2015 / © Bureau Cosmique






LES PARTENAIRES ET INITIATIVES

Définir les opportunités de la Voie des Rivages




Le projet de la Vallée de la Vilaine propose d'amplifier l'existant pour révéler les qualités paysagères mais également les activités, et en favoriser de nouvelles. C'est un projet ouvert qui s'inscrit dans une logique contributive permettant aux acteurs du territoire de prendre part à l'élaboration du projet.

Les acteurs locaux, de par leurs initiatives et activités construisent les principaux espaces de vie du territoire. Ces initiatives concernent tous les domaines d'activité : loisirs, sports, agriculture, économie, culture, social, environnement, et très souvent de façon croisée. Ainsi, les aider dans une mise en réseau de leurs actions, leur faciliter la mise en œuvre de leur projet, permet de renforcer l'idée que la Vallée de la Vilaine est un territoire actif et attractif. Les initiatives citoyennes sont répertoriées et cartographiées pour celles qui ont trouvé un site d'implantation. La carte des initiatives donne à voir les lieux les plus actifs, et par opposition, ceux plus calmes. Elle permet d'alimenter la réflexion sur le tracé de la Voie des Rivages qui leurs donne ou non accès.

Réseau de la voie des Rivages

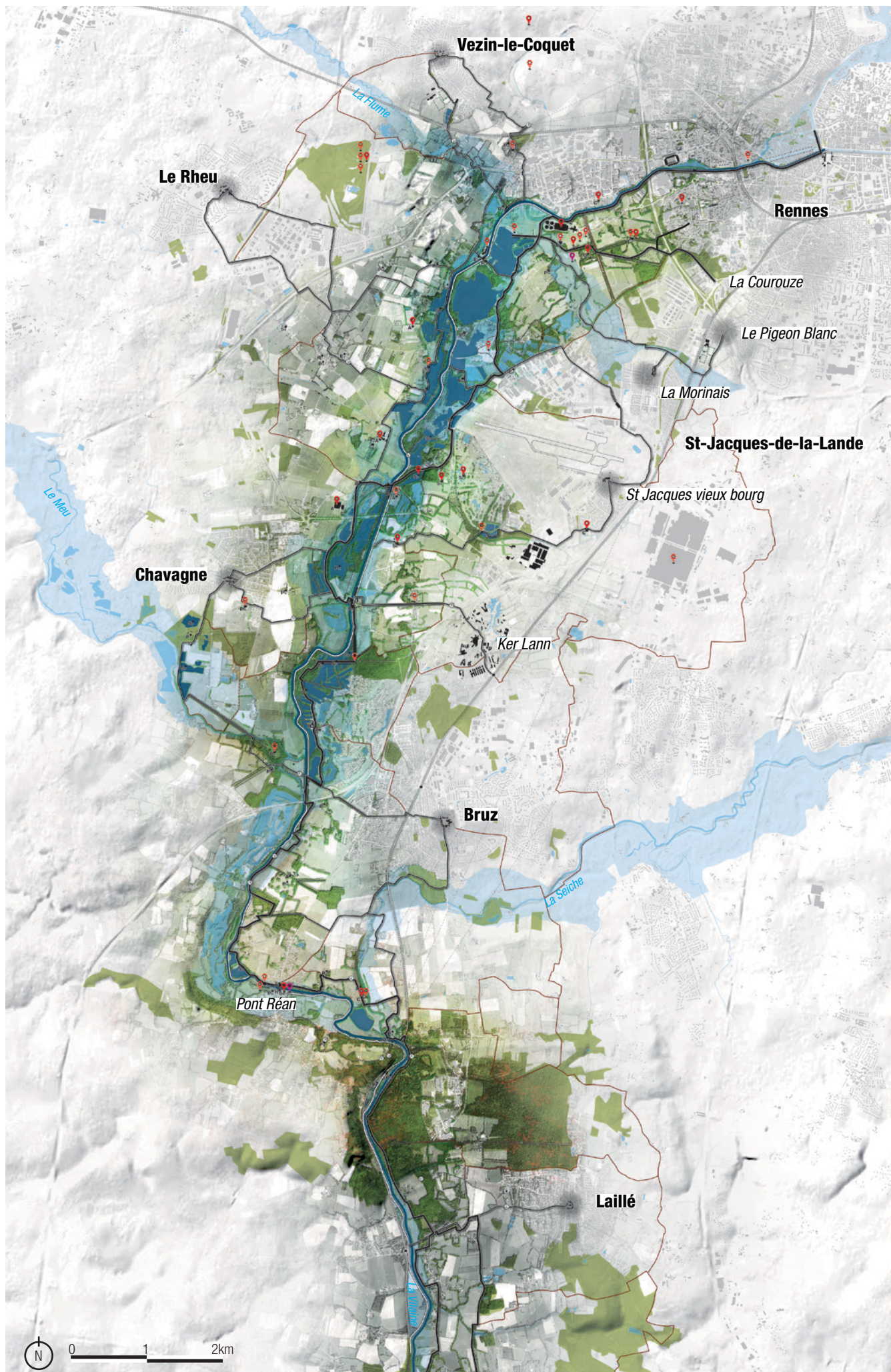
-  Voie Navigable
-  Chemin de halage
-  Voie des Rivages
-  Portes de la Vilaine
-  Pistes

Détail des activités/initiatives

-  Acteur efficient / partenaire du projet
-  Initiatives / projet en construction
-  Projets éclusiers

Détail des points d'intérêts

- Sp** Sports / loisirs Pêche
- SE** Sports / loisirs Equestre
- Sk** Sports / loisirs Kayak et canoë
- R** Restaurants
- EP** Espaces potentiels
- A** Activité agricole avec vente directe
- PH** Patrimoine Historique
- PN** Patrimoine Naturel
- C** Activités Culturelles / pédagogiques



initiatives situées

initiatives à la recherche d'un lieu

| | | | |
|---|--|--|--|
| FERME ÉQUESTRE PÉDAGOGIQUE <i>Rigal Lucie et Pierrick</i> | | CAMPING SUR LA VILAINE <i>Les Tombées de la Nuit</i> | |
| RÉNOVATION URBAINE GUINGUETTE DE L'OCTROI <i>Ville de Rennes</i> | | FAB LAB ÉTENDU <i>FAB Lab de Rennes</i> | |
| ATELIER VANDALE <i>VANDALE</i> | | TIERS LIEU AUTOUR DU FAIRE <i>Collectif FAIRE</i> | |
| PARC DÉCOUVERTE À THÈME <i>Domaine de la Freslonnière</i> | | MARCHÉ SUR L'EAU <i>Semons l'Espoir</i> | |
| LOGEMENTS INSOLITES SUR L'EAU <i>Domaine de la Freslonnière</i> | | CUMA <i>Semons l'Espoir</i> | |
| SÉJOUR BIEN ÊTRE ET SANTÉ <i>Domaine de la Freslonnière</i> | | ECOPARC TRANSPORT ET ZIPHIUS 900 <i>Levita/Marvin Johnson</i> | |
| AMÉLIORATION DU SLEEPWAY D'APIGNÉ <i>Région Bretagne</i> | | CONSEIL LOCAL À LA BIODIVERSITÉ <i>Ville de Rennes</i> | |
| RENATURATION DES SABLIERES LILLION-BOUGRIÈRES <i>LAFARGE</i> | | SENTIER DE DÉCOUVERTE DE LA VILAINE ET ZONES HUMIDES <i>Eau et rivières de Bretagne</i> | |
| AMÉNAGEMENT DE PLAN D'EAU <i>Fédération de Pêche d'Île et Vilaine</i> | | À DIMANCHE AU CANAL <i>Canaux de Bretagne</i> | |
| POINT CUEILLETTE <i>Odlie de Courville</i> | | PROJET DE STADE D'EAU VIVE <i>Comité Régional de Canoë-Kayak/Pôle France de Cesson/Comité Départemental</i> | |
| MAISON ÉCLUSIÈRE ET INNOVATION FLUVIALE <i>Région Bretagne</i> | | CENTRE DE VALORISATION ARCHITECTURE DE TERRE <i>Accroterre</i> | |
| ATELIER DE MONTAGE DE MACHINES ET MANÈGES <i>Jean-Marie Olivier</i> | | DOCUMENTAIRE SUR LA VILAINE <i>Bruno Leroux/L'autre côté Production</i> | |
| DÉPLACEMENT DE L'OBSERVATOIRE ASTRONOMIQUE <i>Cercle d'astronomie de Chavagne</i> | | MAISON LACUSTRE <i>Péniche spectacle - Hugues Charbonneau</i> | |
| DIVERSIFICATION DE L'ÉCO-DOMAINE DE L'ÉTRILLET <i>Didier et Emmanuelle Jousset</i> | | | |
| VENT DE VILAINE <i>Phare Ouest</i> | | | |
| PROJET DE BASSIN D'EAU VIVE <i>Kayak Club de Pont Réan</i> | | | |
| FÊTE DE LA BIODIVERSITÉ <i>INRA (Véronique Chable) Semons l'Espoir, UMR Espaces et Sociétés Agrocampus Ouest, Notre Atelier Commun (NAC)</i> | | | |
| AGRANDISSEMENT JARDIN DES MILLES PAS <i>Jardin des Mille Pas</i> | | | |
| JOURNÉE SUR L'HERBE ET ATELIERS JARDINAGE <i>Eco-centre de la Taupinais</i> | | | |
| RÉGATES RENNAISES <i>OLIVIER LLANTE / LES RÉGATES RENNAISE / SNCM / LE ROCK</i> | | | |
| CONSERVERIE <i>Vert le Jardin</i> | | | |
| PÔLE DE PERMACULTURE <i>Jardins (Ouverts, Laurent Petremant, Vert le jardin 35, Eco-domaine de l'Étrillet, Mikael Hardy, Groupement de pédagogie et d'animation sociale, Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique</i> | | | |
| FERME EXPÉRIMENTALE EN PERMACULTURE <i>Mikael Hardy</i> | | | |
| PRÉVALAYE PAYSANNE <i>Equipe « Biodiversité cultivée et recherche participative » - INRA (Véronique Chable) en lien avec Association Semons l'Espoir, UMR Espaces et Sociétés Agrocampus Ouest Association, Notre Atelier Commun (NAC)</i> | | | |
| PRÉVALAYE NOURRICIÈRE <i>AMI-E-S de la Prévalaye</i> | | | |
| TRACTATION ANIMALE - YAOURT VÉGÉTAL DE SARRASIN <i>Cédric Guillardreau / Florence Dufay</i> | | | |
| RUCHER PARTICIPATIF | | | |
| PROMENADES À ÂNE DANS LA VALLÉE <i>Association ANE</i> | | | |
| FABRICATION DE MAISON EN CONTENEURS <i>B3 Ecodesign</i> | | | |
| BAIGNADE DANS UNE CARRIÈRE <i>Ville de Lallé</i> | | | |

Le registre des initiatives

Le registre des initiatives recense des initiatives s'adressant au public, qui sont porteuses d'innovation sociale et/ou d'un développement territorial et qui ont un lien fort avec les questions environnementales et paysagères. Ces initiatives sont à différents états d'avancement et portés par des acteurs volontaires pour devenir partenaires de la démarche du projet de la Vallée de la Vaine. Ce registre est ouvert et complété au fur et à mesure de la mobilisation des acteurs locaux. Il a pour but de dresser un état des lieux des projets en devenir dans la vallée et de favoriser leur intégration dans la construction de la Voie des Rivages.

FICHE REGISTRE

PROJETS & INITIATIVES de la VALLÉE de la VILAINE

Cocher la ou les cases correspondantes

ENVIRONNEMENT

SPORTS
LOISIRS

EDUCATION

AGRICULTURE

ECONOMIE

RECHERCHE

SOCIAL

CULTURE
PATRIMOINE

TOURISME

RENNES

BRUC

LAILLE

LE BREU

CHAVAGNE

ST JACQUES
DE LA LANDE

VEIN LE COQUET

VALLÉE
DE LA VILAINE

Nom : PROJET DE CONSERVIERIE

Porteur de projet : Vert le jardin

Contact : Maison de la consommation et de l'environnement

Impact

Localisé

Vallée de la Vaine

Métropole

National / International

Publics touchés

Grand public

Professionnels

Scolaires / Etudiants

Groupes ciblés

Etat d'avancement du projet

+

++

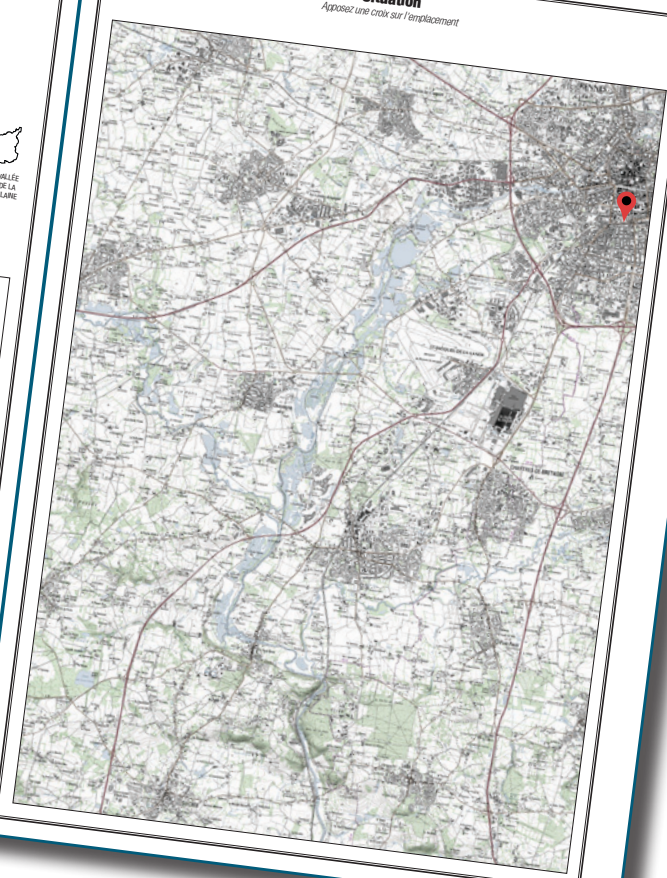
+++

Descriptif : *L'association Vert le Jardin est un réseau de jardins et composts partagés. Elle accompagne les projets d'habitants ou d'associations autour de jardins et de composts partagés. Le réseau est à l'échelle de la Région Bretagne et dispose d'une antenne dans chaque département. Celle d'Ille et Vaine est basée à la Maison de la consommation et de l'environnement.*

Elle porte un projet de conserverie qui consisterait à mettre en place des ateliers de transformation des ressources des jardins partagés pour apprendre à manger ce qu'on produit, lutter contre le gaspillage alimentaire. L'association est en lien avec des banques alimentaires et des centres sociaux qui pourraient être des relais de diffusion des produits transformés.

Besoins : *Recherche de nouveaux locaux qui lui permettraient de développer cette activité (locaux accessibles facilement par transports en commun, proches Rocade)*

Situation
Apposez une croix sur l'emplacement



109 - Plan Guide Voie des Rivages - décembre 2015 - Equipe Agence Ter

Rencontre du réseau d'acteurs de la vallée : organiser la part active du projet

La rencontre du 6 juillet 2015 est la première rencontre du réseau des acteurs de la vallée.

Cette rencontre a permis :

- d'identifier et de rassembler les initiatives locales autour du projet
- de mobiliser largement et faire commencer à faire réseau autour de valeurs partagées
- de favoriser les rencontres et échanges entre les porteurs de projet de domaines d'activités et de secteurs géographiques différents
- de définir une vision commune autour des défis pour le futur dans la vallée



Atelier des acteurs - Pont Réan - 06/07/2015 - 43 participants

«Les acteurs apportent des ressources pour faire vivre le territoire et y développer des activités»

«Trouver les modalités pour que d'autres publics fréquentent ce territoire»

«La Vallée de la Vilaine c'est un territoire à construire, qui se nourrira de ce qu'on y projettera»

«Inventer de nouveaux points d'intérêts»



LES RELAIS DE LA VILAINE

Favoriser l'installation d'activités au bord de la Vilaine

Les Relais sont à la fois émetteurs et récepteurs du projet de la Vallée de la Vilaine. Ils cristallisent les énergies locales en un ou plusieurs lieux et offrent la possibilité de développer de nouvelles activités au bord de la Vilaine. Les Relais sont également des vecteurs de transmission qui guident et donnent accès au territoire. Leur rayon d'influence variable est déterminé par l'association des projets et des acteurs. Ils stimulent la co-construction à l'échelle de la vallée en proposant de nouveaux lieux d'expression. Dans cette démarche, l'aménagement d'un espace capable de répondre à plusieurs fonctions/besoins est aussi important que les porteurs d'initiatives et acteurs eux-mêmes.

Les Relais, placés le long du parcours de la Voie des Rivages, sont des jalons invitant à la pause et à la curiosité. Ce sont des lieux d'étape pour les voyageurs, des lieux de vie quotidienne ou ponctuelle pour les habitants, des lieux ressource, ouverts et accueillants pour les acteurs locaux. Leur programmation est évolutive et ce sont avant tout des espaces capables de recevoir plutôt que des propositions.

Les Relais constituent aujourd'hui des défis qui prendront corps par un travail associant l'équipe de projet, les acteurs locaux et les lieux. Une série d'ateliers de co-construction est ainsi proposé à l'Escale de Pasteur sur plusieurs défis identifiés. Ils déclinent chacun la notion de "Relais" qui sera au centre des réflexions dans les prochaines étapes du projet :

- **Atelier 1** : Piloter le projet de la Vallée de la Vilaine, quel modèle de gouvernance développer pour favoriser les synergies entre ville et campagne ? L'opportunité du projet européen H2020.
- **Atelier 2** : Etre un acteur de la Vallée : besoins, outils et services fonctionnels. Quels enjeux économiques et collaboratifs ?
- **Atelier 3** : Accéder à la Vallée : quels outils numériques mettre en place en 2016 ?
- **Atelier 4** : Favoriser l'appropriation de la Vallée par de nouveaux publics : les publics jeunes, quelles actions mettre en place notamment dans le champ des pratiques sportives et culturelles ?
- **Atelier 5** : Créer du désir : la place de la Vilaine dans le territoire, quelles articulations avec le récit urbain de la métropole ?
- **Atelier 6** : Permettre le développement de démarches artistiques et culturelles sur la Vallée : quelles sont les opportunités d'actions et de dispositifs culturels existants ?
- **Atelier 7** : Favoriser l'accès à la Vallée : mobilité et inter-modalité, et services entre la voie navigable, la voie verte et la voie des rivages
- **Atelier 8** : Accueillir : quelles offres d'hébergement et d'accueil pour le visiteur/usager de la Vallée ?

Réseau de la voie des Rivages

-  Voie navigable
-  Voie des Rivages
-  Portes de la Vilaine



Propositions de Relais

Détails activités / initiatives



Acteur efficient / partenaire du projet



Initiatives / projet en construction



Projets exclusifs

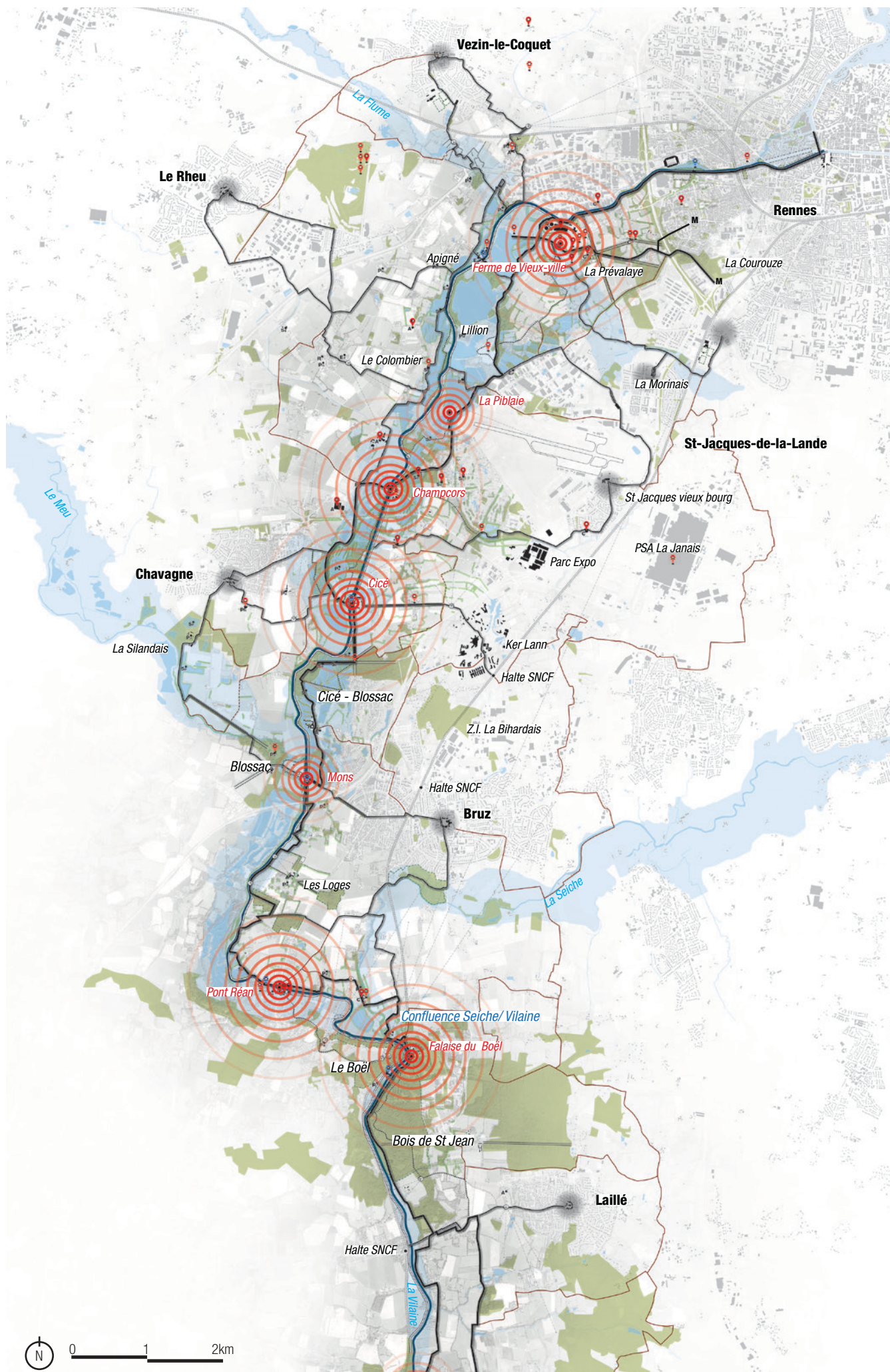
Milieus spécifiques



Milieus Naturels d'Intérêt Ecologique (MNIE)



Lit Majeur de la Vilaine



LES ACCÈS À LA VOIE DES RIVAGES

Renforcer l'accessibilité physique à la Voie des Rivages

Pour pouvoir attirer un large public local et extérieur, la Voie des Rivages doit bénéficier d'un système d'accès lisible, pratique, multimodal et coordonné. Actuellement, la desserte en transport en commun des territoires ruraux est centrée sur les centres bourgs et les établissements publics, notamment scolaires. Le projet propose de s'appuyer sur le système existant et de le mettre en relation directe avec la Voie des Rivages par le biais des Portes de la Vilaine. Ces axes de liaison ont ici un rôle de lien majeur qui doit être organisé dans l'espace et dans le temps, autant depuis les stations jusqu'à la voie que l'inverse :

Aux stations ferroviaires existantes (ciblées sur la carte ci-contre)

- une signalétique dédiée pour la Voie des Rivages (distance et activités à proximité)
- des services facilitant le passage entre plusieurs moyens de locomotion (garage à vélo, trains avec nombreux rangs vélos, station de nettoyage, abris...)

Aux arrêts de bus existants (ciblés sur la carte ci-contre)

- Mettre en place une signalétique dédié pour la Voie des Rivages (distance et activités à proximité)

Points d'accès à la Voie des Rivages accessibles depuis une Porte de la Vilaine desservie par un bus.

- Faciliter l'utilisation des moyens de transports depuis la Voie des Rivages en indiquant les horaires des bus et le temps de trajet pour les atteindre.

Points d'accès à la Voie des Rivages accessibles par plusieurs modes de mobilité.

- Faciliter l'utilisation des moyens de transports depuis la Voie des Rivages en indiquant les horaires des transports en commun disponibles (trains et bus) et le temps de trajet pour les atteindre.




Portes d'accès à la Voie des Rivages accessibles par plusieurs modes de mobilité

- Faciliter le passage d'un moyen de transport à un autre (voiture - vélo - canoë/Kayak - bateaux...)
- Assurer la possibilité de stationnement pour les usages quotidiens et saisonniers
- Prévoir une capacité de stationnement supplémentaire et exceptionnelle pour les temps forts événementiels
- Signaler les portes d'entrées depuis les grands axes de communication



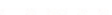




Coordination générale : idée d'un **Pass Vilaine**

Le passage d'un moyen de transport à un autre pourrait être facilité par la mise en place d'un Pass Vilaine, titre de transport unique qui permettrait, le temps d'un séjour défini, de passer facilement d'un point à un autre de la vallée. Ce Pass aurait également vocation à servir de ticket d'entrée unique pour un regroupement d'activités au bord de la Vilaine. Dans l'idée de sa mise en place, la question de sa gestion et de sa vente se pose en préalable.

Réseau de la voie des Rivages

| | |
|---|----------------------|
|  | Voie Navigable |
|  | Chemin de halage |
|  | Voie des Rivages |
|  | Portes de la Vilaine |

Détails des facilités d'accès

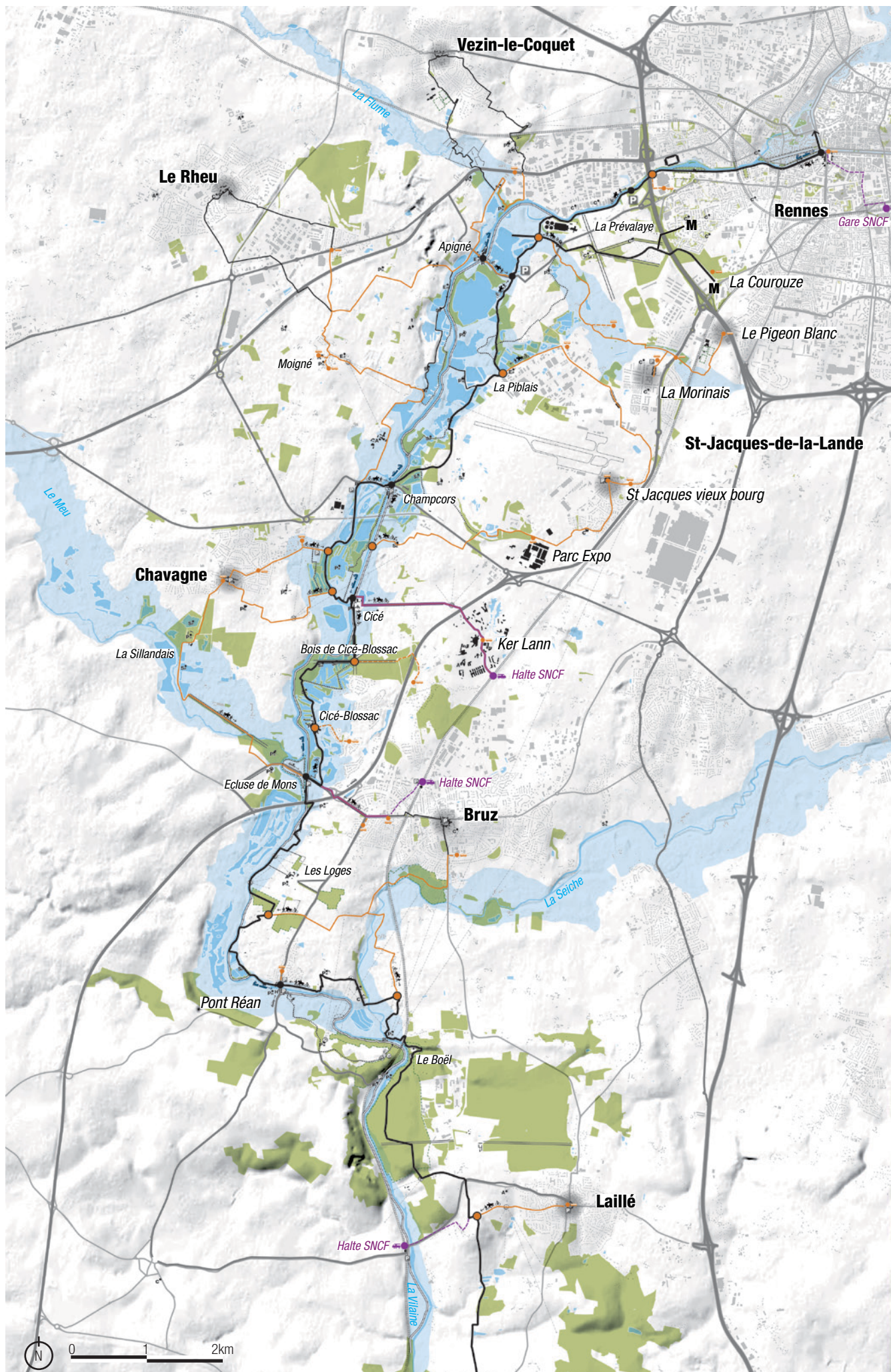
| | |
|---|--|
|  | Sections des Portes de la Vilaine desservies par le train et le bus |
|  | Sections des Portes de la Vilaine desservies par le bus |
|  | Raccordement à signaler entre les portes et des dessertes en transports en commun |
|  | Station ferroviaire existante |
|  | Arrêt de bus existant |
|  | Point d'accès à la Voie des Rivages accessible depuis une Porte de la Vilaine desservies par un bus. |
|  | Porte d'accès à la Voie des Rivages accessible par plusieurs modes de mobilité |

Détail des points d'intérêts

| | |
|-----------|--------------------------------------|
| Sp | Sports / loisirs Pêche |
| Se | Sports / loisirs Equestre |
| Sk | Sports / loisirs Kayak et canoë |
| R | Restaurants |
| Ep | Espaces potentiels |
| A | Activité agricole avec vente directe |
| Ph | Patrimoine Historique |
| Pn | Patrimoine Naturel |
| C | Activités Culturelles / pédagogiques |

Détail des modes d'accès

| | |
|---|---|
|  | Accessibilité piétonne / équestre / cycle |
|  | Accessibilité depuis la voie navigable (bateaux, canoë, Kayak...) |
|  | Accessibilité depuis la route |
|  | Petit parking à conforter et / ou à agrandir pour un usage Vallée de la Vilaine |
|  | Grand parking à conforter pour un usage Vallée de la Vilaine |

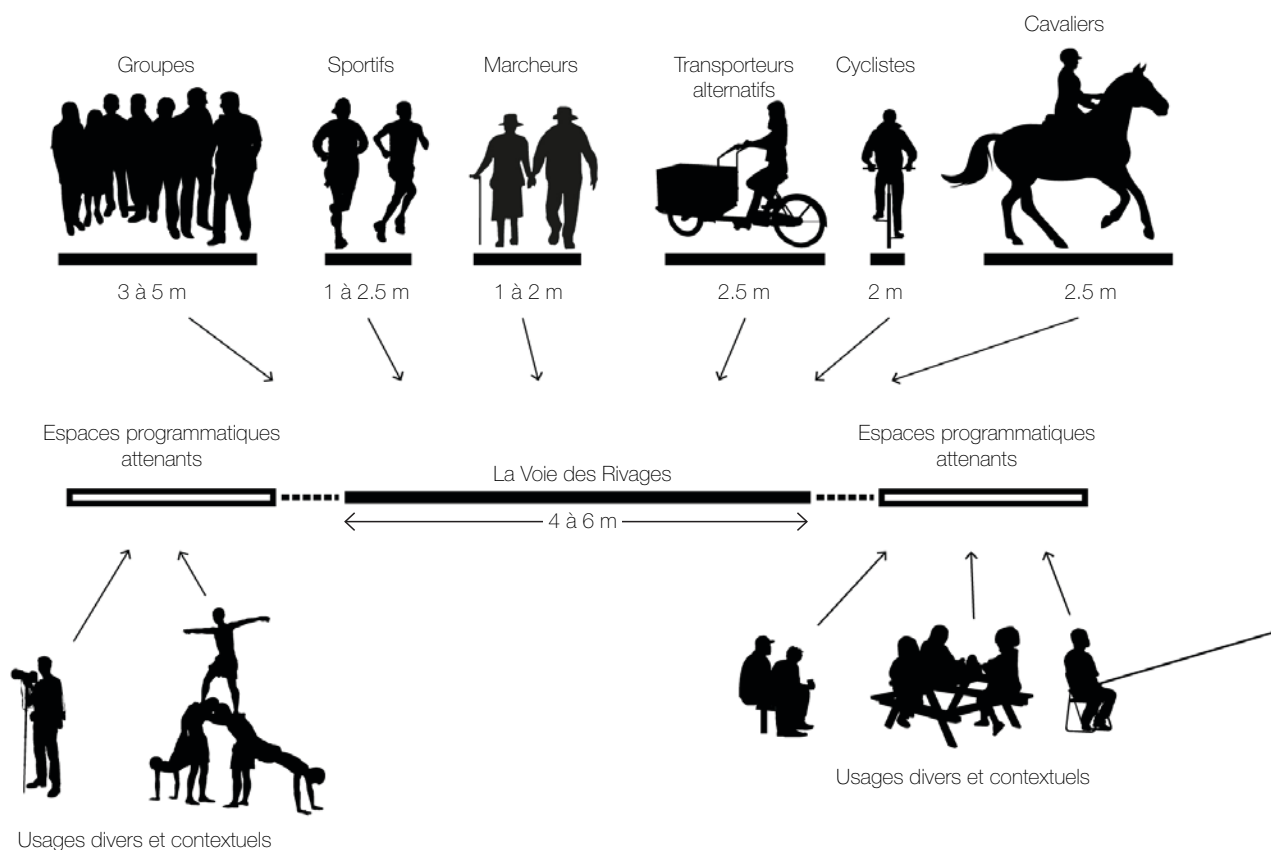


LES ACCÈS À LA VOIE DES RIVAGES

Renforcer l'accès à l'information sur la Voie des Rivages

Un travail spécifique sera mené durant la phase 2 du Plan Guide pour élaborer les outils les plus adaptés à la diffusion de l'information sur les rivages et plus généralement la vallée, ses milieux naturels, des activités, son histoire... Il s'agit de s'appuyer sur les canaux dématérialisés mais également de solliciter les personnes pouvant servir elles-mêmes de relais d'information sur la vallée. L'ouverture de l'information sur la vallée à également pour objectif de construire des espaces communs d'échange entre les actifs de la vallée.

Les usagers de la Voie des Rivages



Profil type de la Voie des Rivages








LES PAYSAGES DES RIVAGES

La diversité des paysages accrochée à la Voie des Rivages

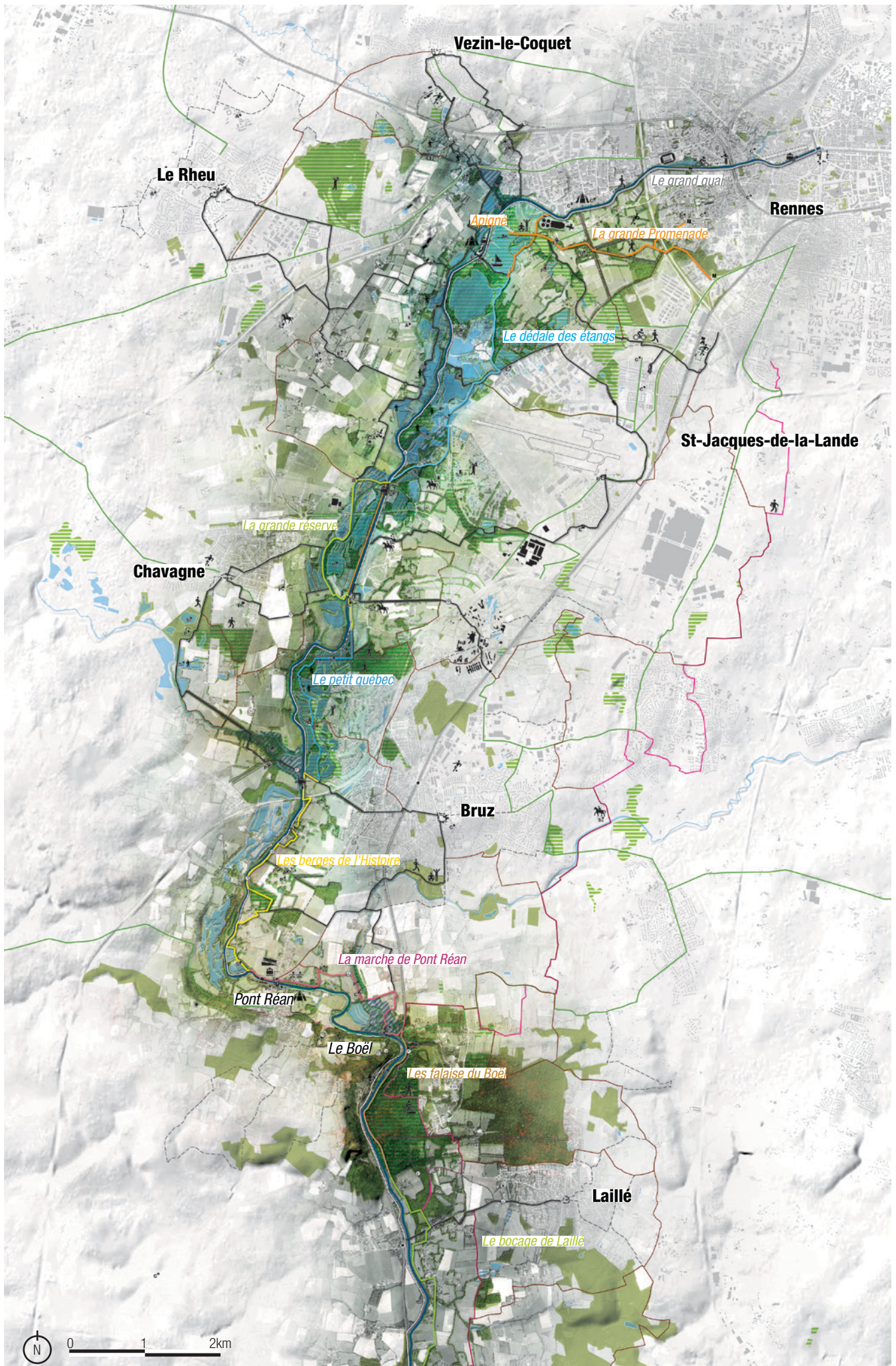
La Voie des Rivages, en complémentarité avec le chemin de halage, permet de découvrir une grande diversité de paysages aujourd'hui inaccessibles. C'est parce qu'elle traverse des milieux et des ambiances très différentes que son profil doit s'adapter à chacun. La carte ci-contre présente les grandes séquences de la Voie des Rivages qui donneront lieu à un profil adapté à la nature des sols, à l'inondabilité, aux activités adjacentes et aux usages prévus.

Réseau de la voie des Rivages

| | |
|---|--------------------------------------|
|  | Voie Navigable |
|  | Chemin de halage |
|  | Séquences de la Voie des Rivages |
|  | Portes de la Vilaine |
|  | Chemins/routes de bouclage existants |

Détail des points d'intérêts

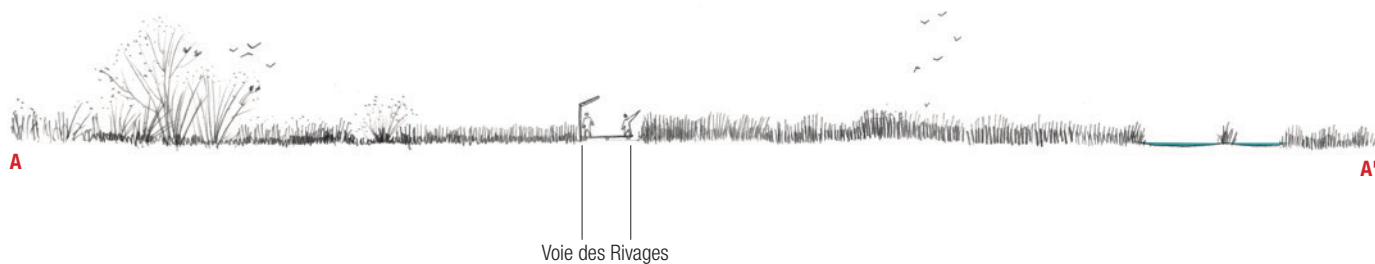
| | |
|-----------|--------------------------------------|
| SP | Sports / loisirs Pêche |
| SE | Sports / loisirs Equestre |
| SK | Sports / loisirs Kayak et canoë |
| R | Restaurants |
| EP | Espaces potentiels |
| A | Activité agricole avec vente directe |
| PH | Patrimoine Historique |
| PN | Patrimoine Naturel |
| C | Activités Culturelles / pédagogiques |



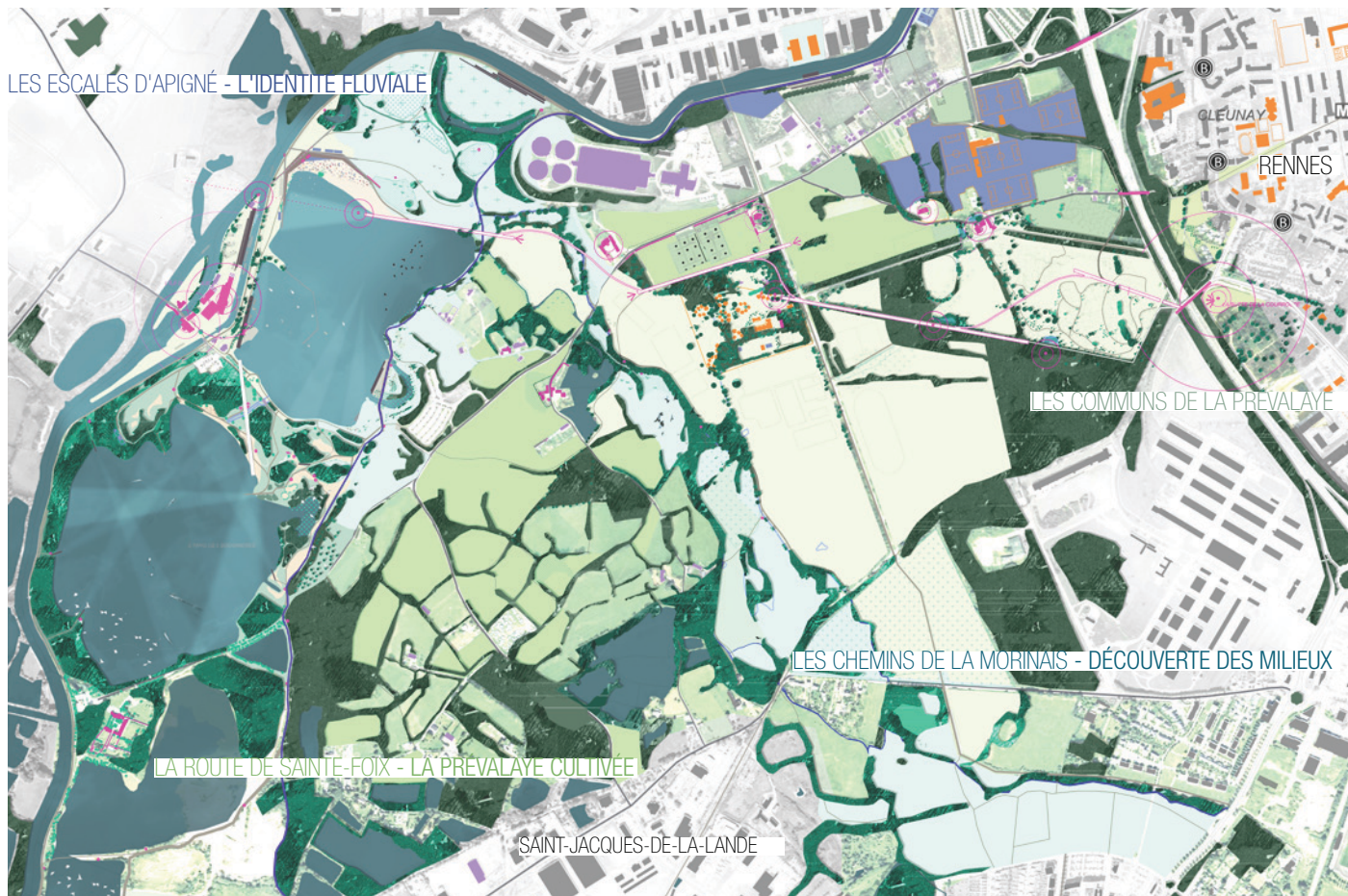


Les Escales d'Apigné

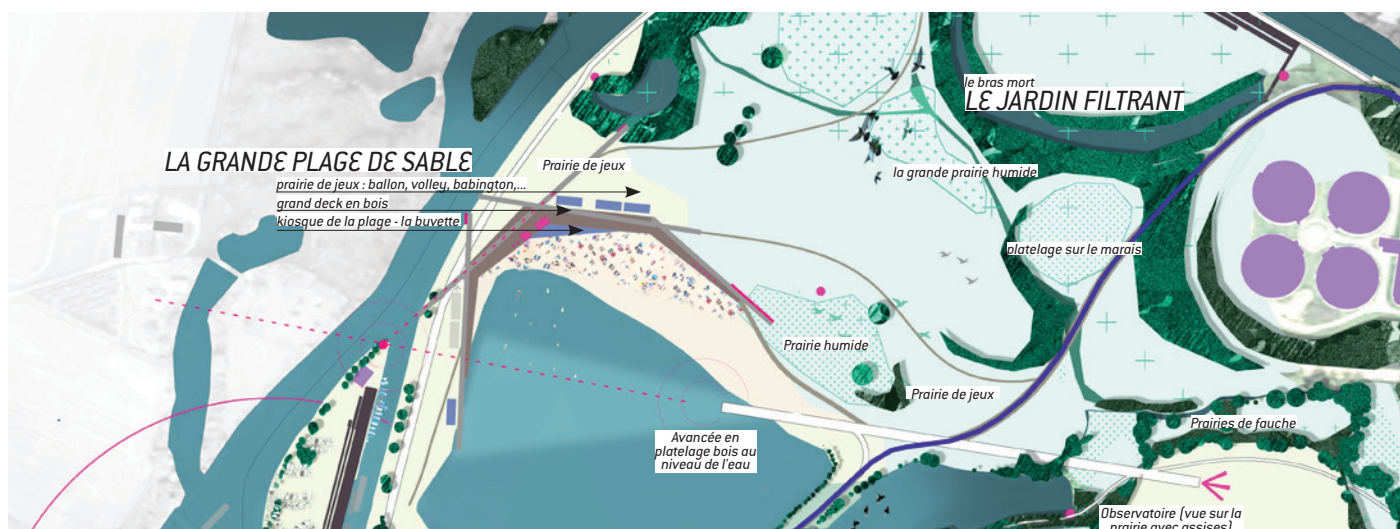
Traversée du marais / observation de la faune et la flore / passage surélevé / protection des zones humides



Plan Guide de la Prévalaye intégrant la Voie des Rivages



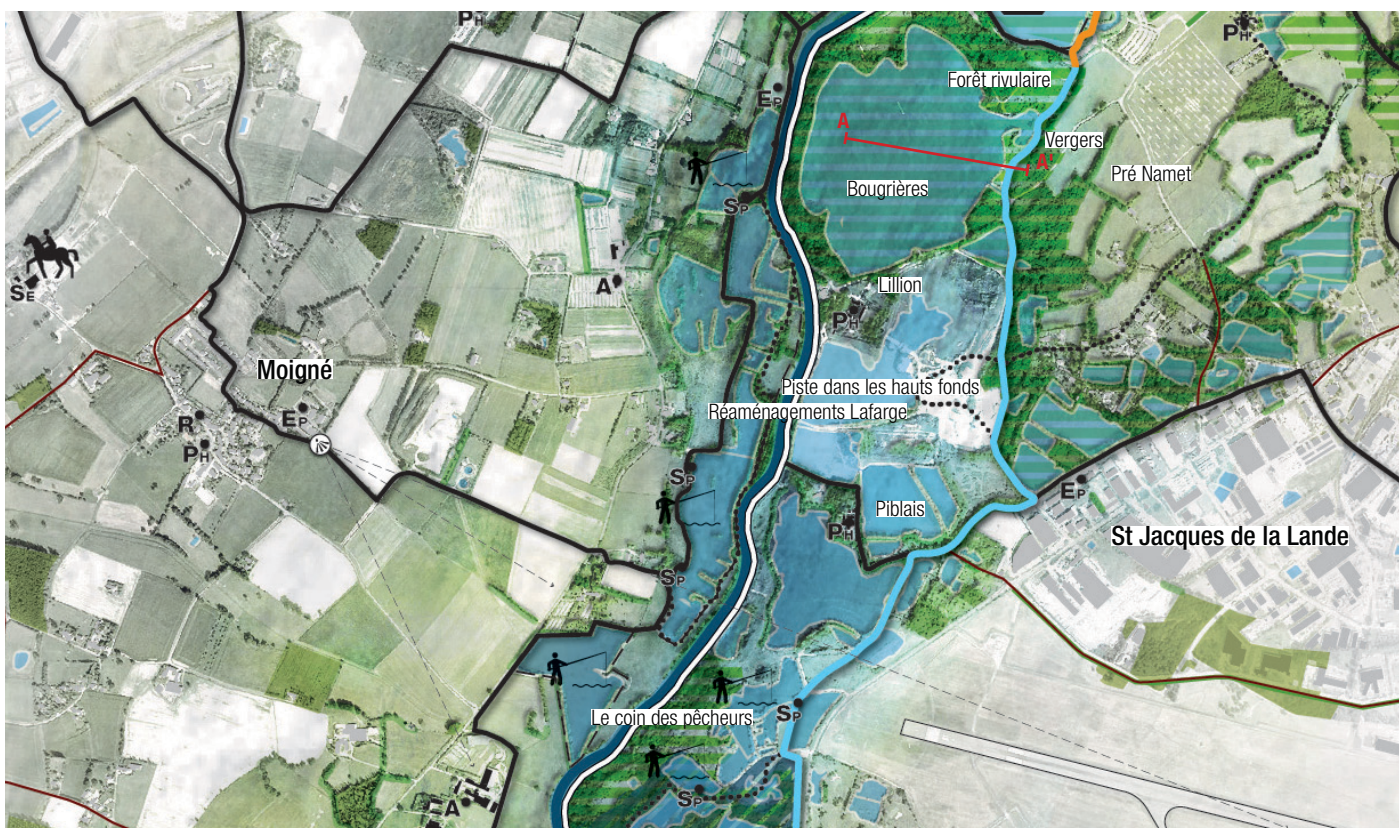
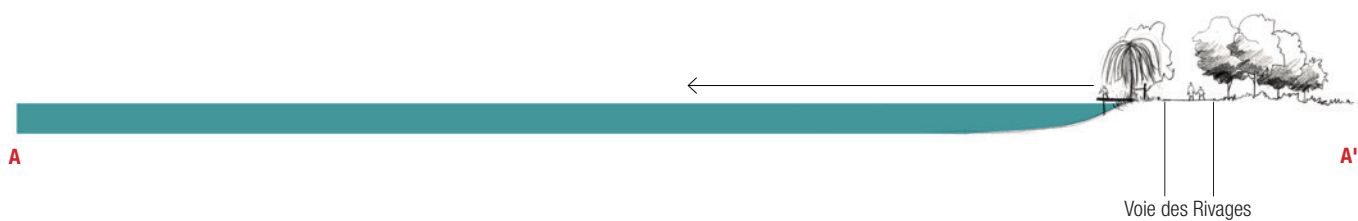
Zoom sur le jardin filtrant et la grande plage





Le dédale des étangs

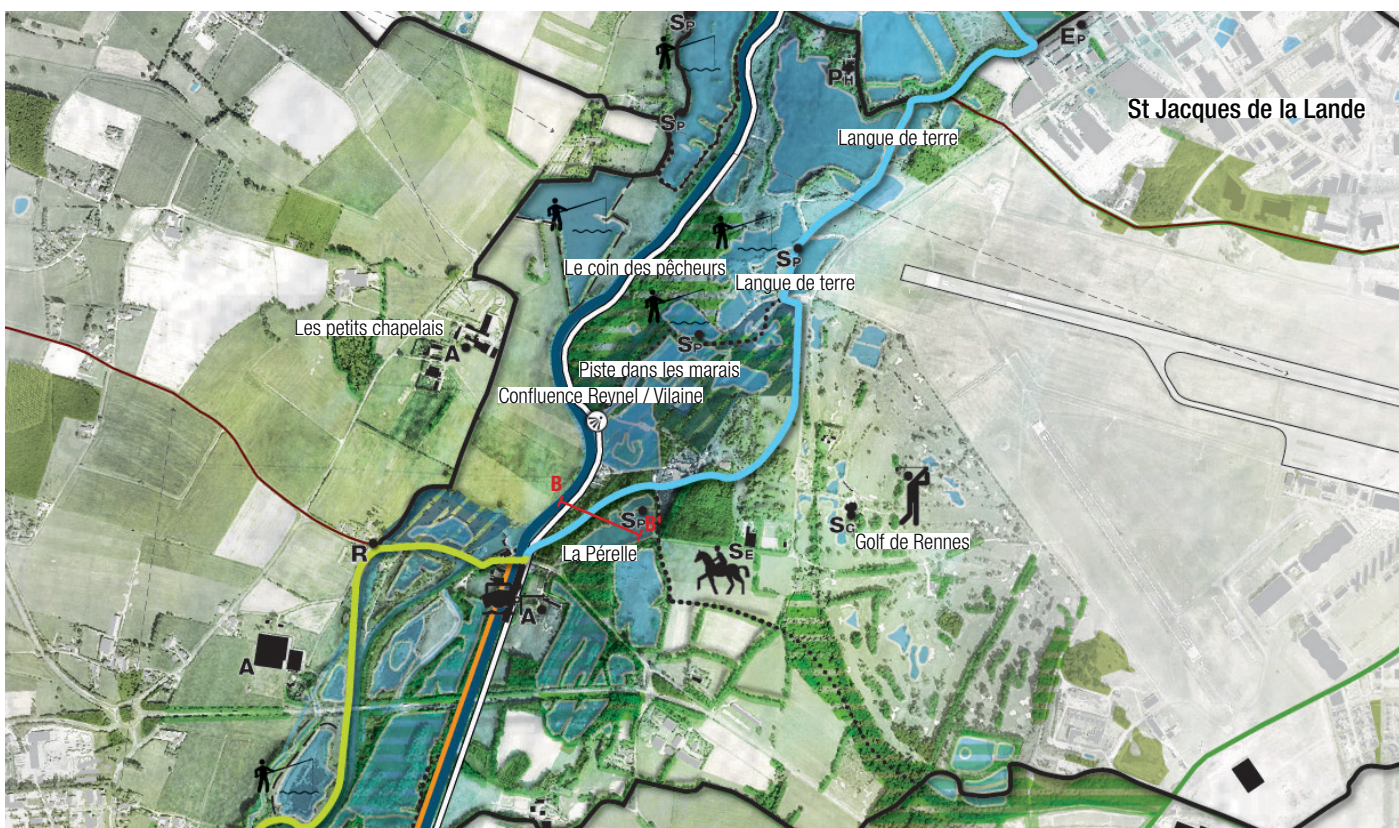
Traversée du dédale des étangs / ouverture sur les étangs / traversée de la forêt rivulaire et marais / usages des bords de l'eau





Le dédale des étangs

Aménagement autour de certains étangs / création de "chambre de paysage" / favoriser les usages calmes / créer des liens entre halage et étangs

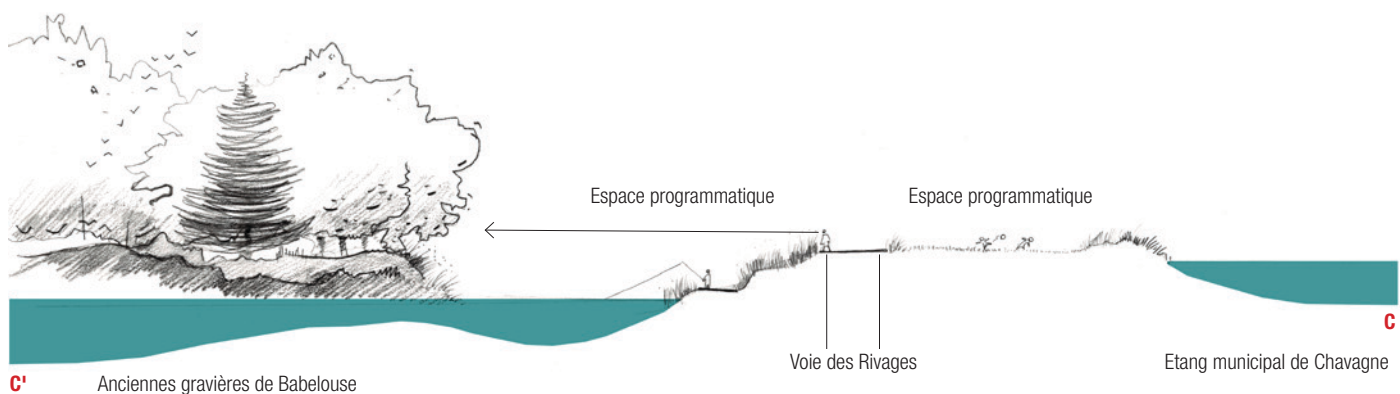




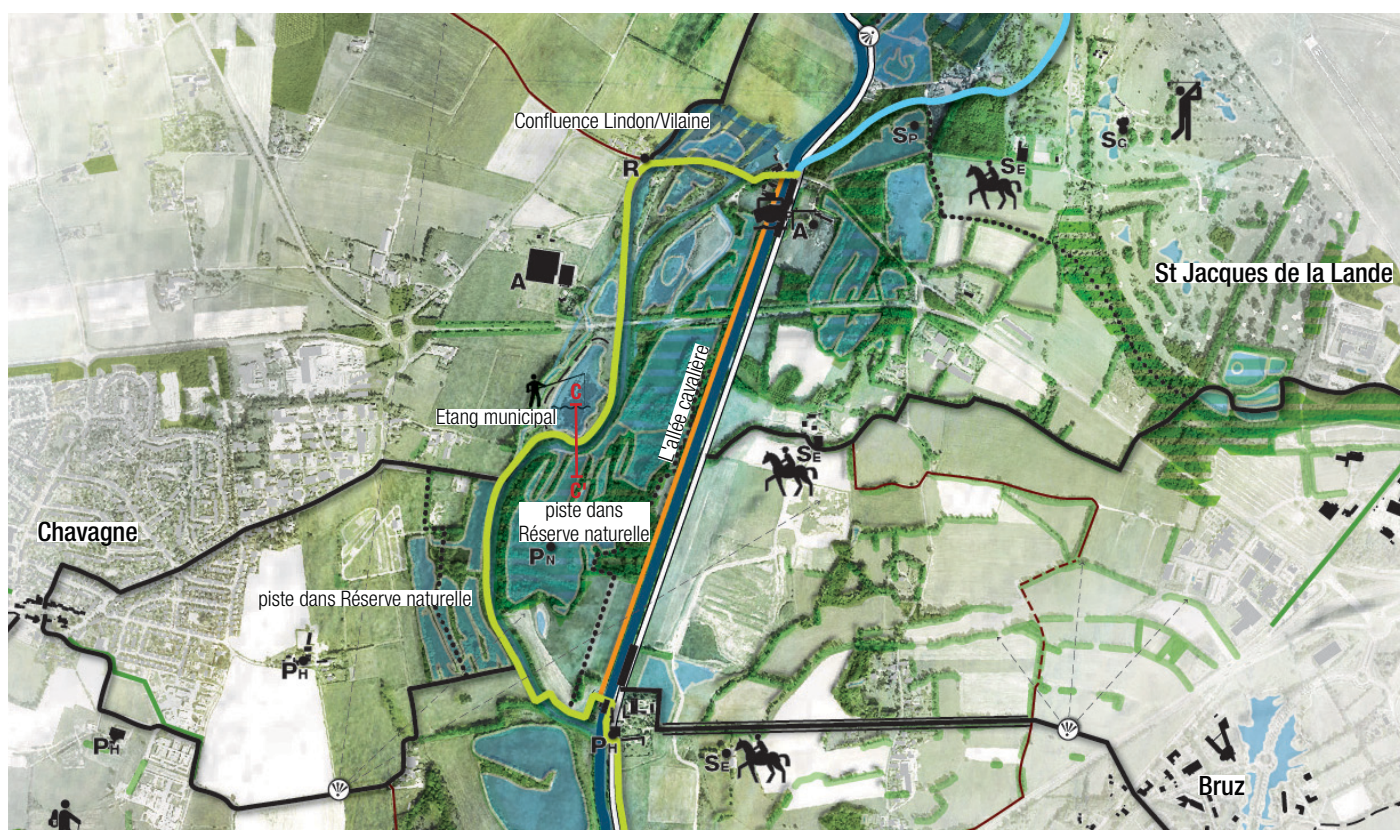
Méandre de Babelouse - 2015 / © Agence Ter

La grande réserve

Fenêtres ouvertes sur les étangs cachés / observer les hérons s'envoler / partie de pêche / pique-nique au bord de l'eau



C' Anciennes gravières de Babelouse

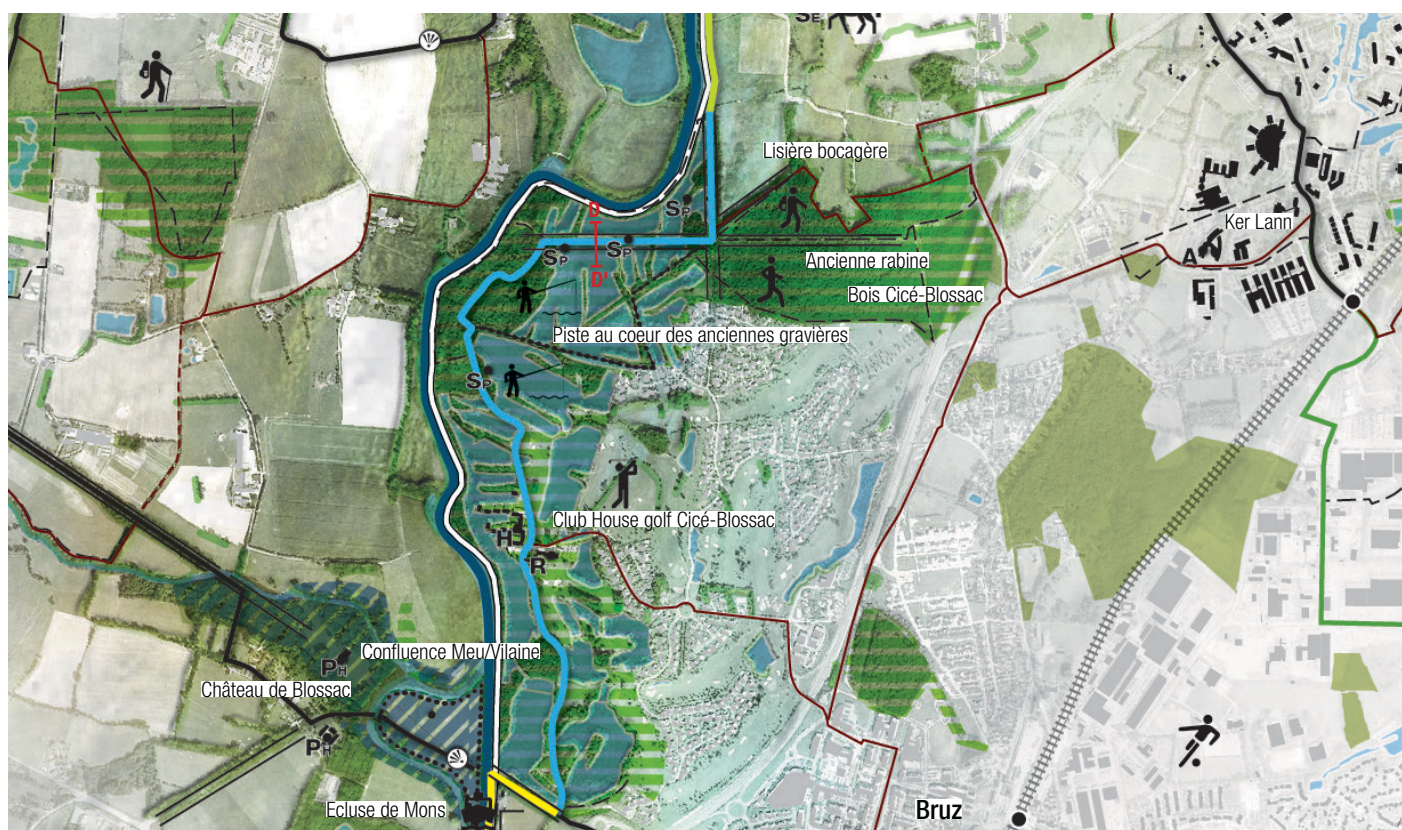
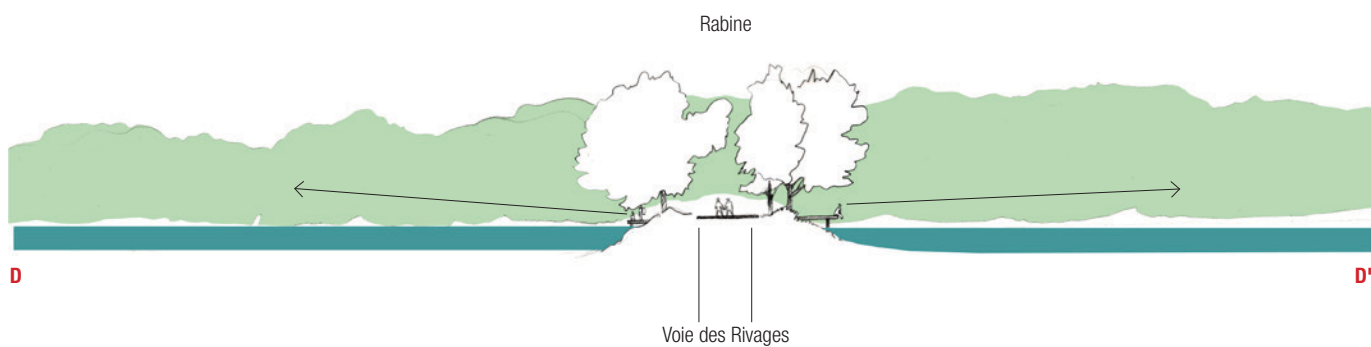




Bois de Cicé, la pinède et les anciennes gravières - 2015 / © Agence Ter

Le Petit Québec

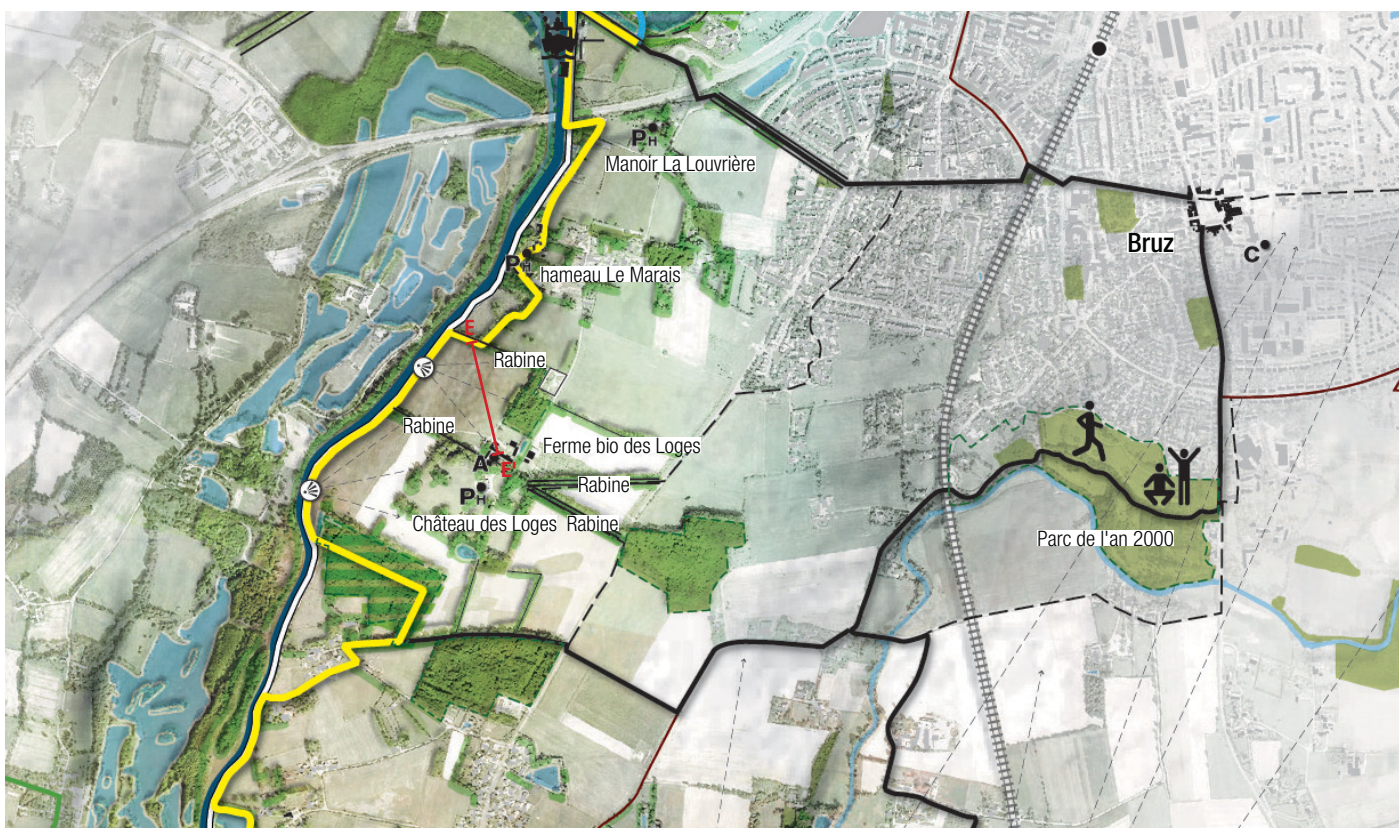
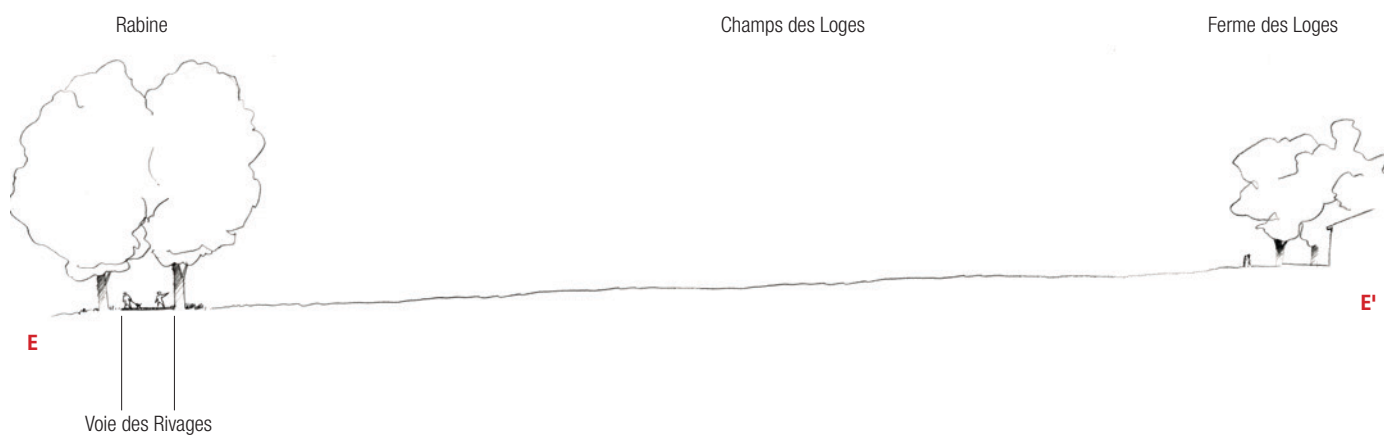
Conforter un lieu déjà très fréquenté / traverser les bois entre les étangs / partie de pêche / imaginer l'installation d'activités ludiques





Les berges de l'histoire

Lire l'histoire des grands domaines et châteaux directement sur place / donner à voir l'organisation historique des domaines / mettre en avant le patrimoine vernaculaire

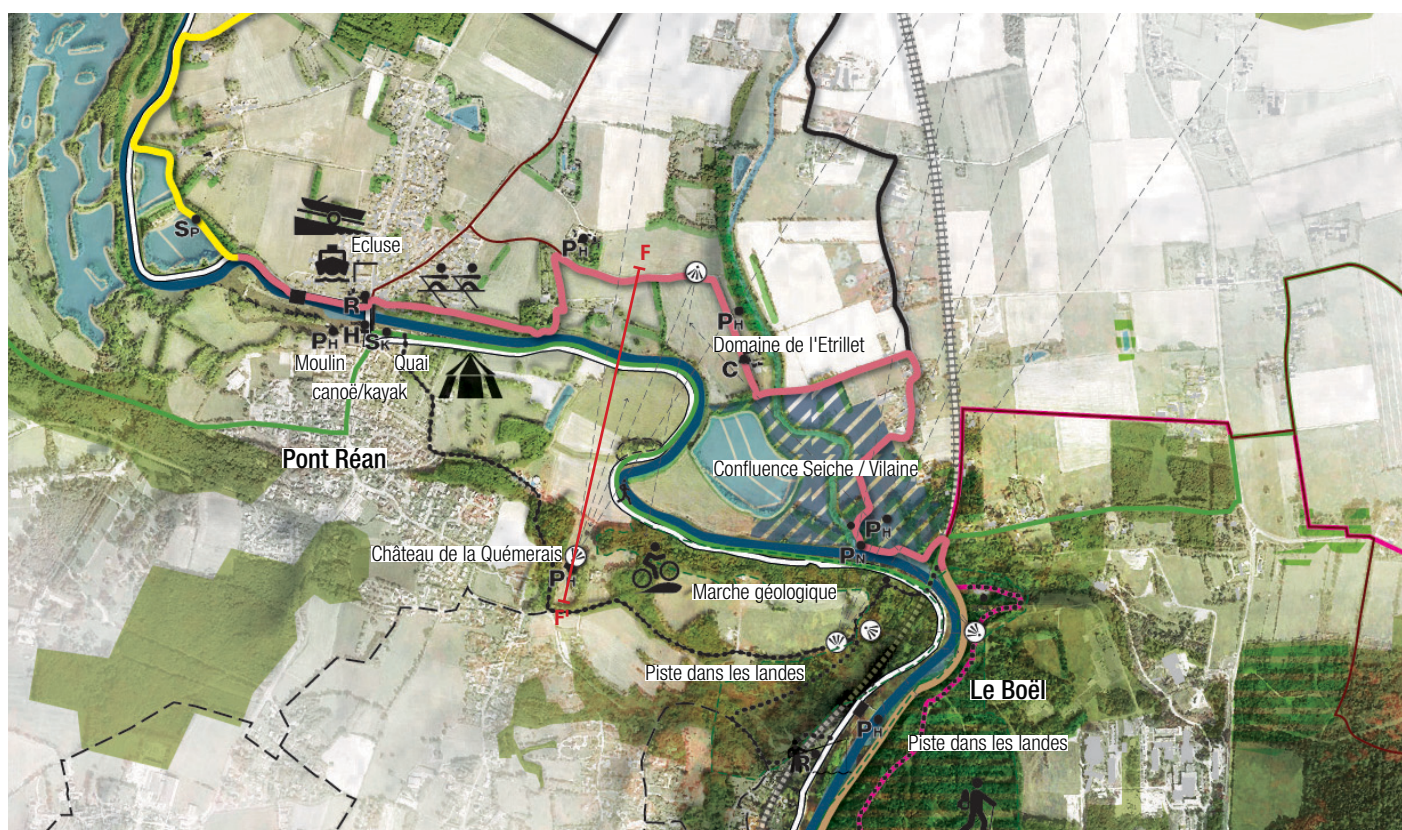
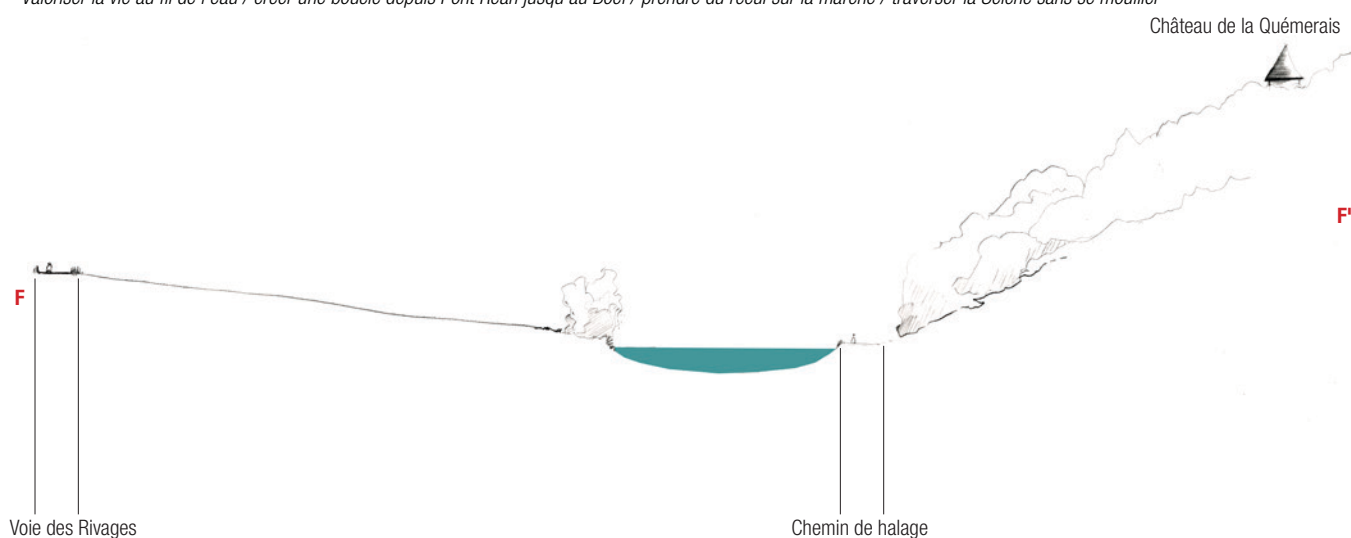




Vue du Château de la Quémérais - 2015 / © Agence Ter

La marche de Pont Réan

Valoriser la vie au fil de l'eau / créer une boucle depuis Pont Réan jusqu'au Boël / prendre du recul sur la marche / traverser la Seiche sans se mouiller



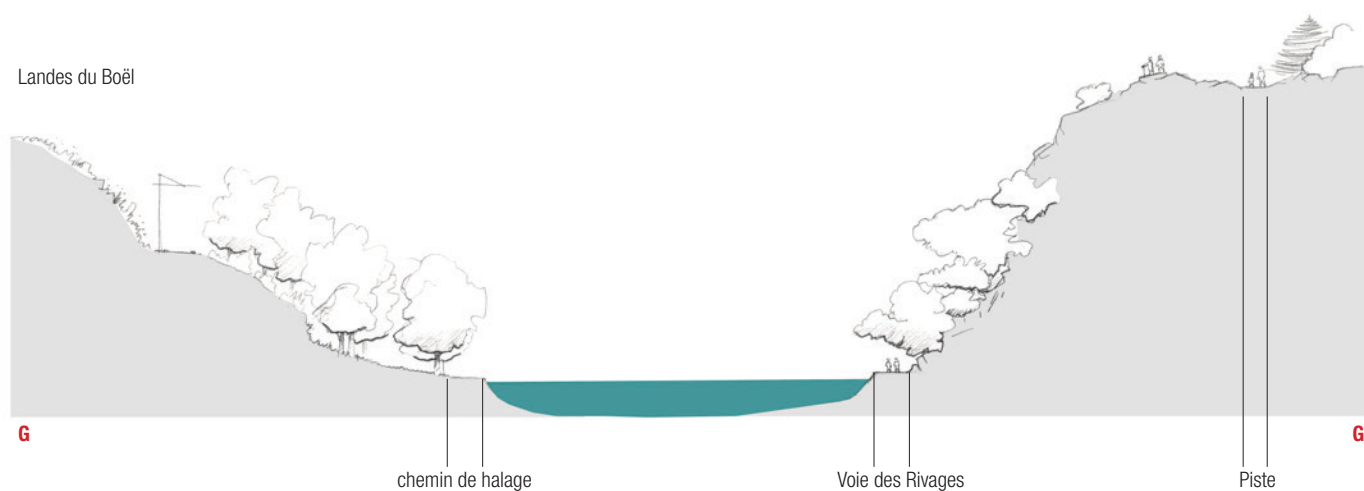


Le Boël - 2015 / © Agence Ter

Les falaises du Boël

Grimper en haut du Boël / comprendre ce lieu chargé d'histoire / s'évader le temps d'un après-midi

Landes du Boël

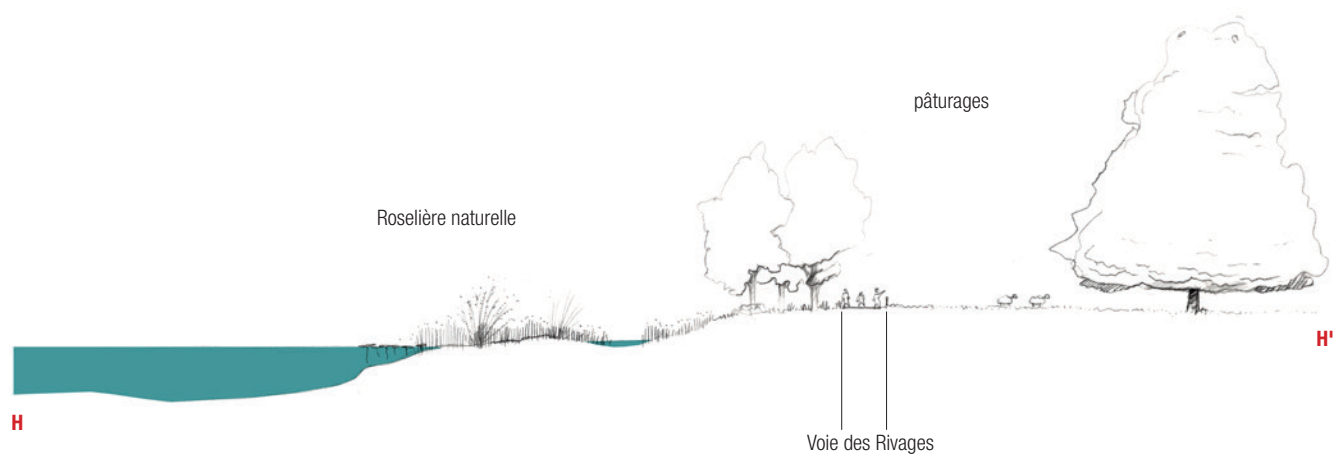




Les vallées, bords de Vilaine - 2013 / © Agence Ter

Les berges bocagères

Longer la Vilaine entre pâtures bocagères et roselières / Serpenter dans le bocage de Lailé / Randonner dans les bois



6

LES **CIRCUITS** DE LA VOIE DES RIVAGES

Les circuits de la Voie des Rivages sont des parcours thématiques proposés dans le cadre du projet d'ensemble de la Vallée de la Vilaine. Ils s'appuient sur les circuits communaux et intercommunaux existants. La Voie des Rivages raccrochera les sections existantes et démultipliera les possibilités de circulation. Les chemins existant passeront de l'état de segments à celui de boucle de promenade. Attention, certaines portions des circuits n'existent pas encore aujourd'hui et seront réalisées dans le cadre de la construction de la Voie des Rivages. Chaque circuit propose un itinéraire paysager particulier. Certains offrent la possibilité de découvrir une grande séquence paysagère, d'autres en proposent plutôt une succession rythmée. Un travail sur le rythme et le contraste a été fait pour accentuer l'immersion du promeneur dans la diversité des séquences paysagères de la vallée.

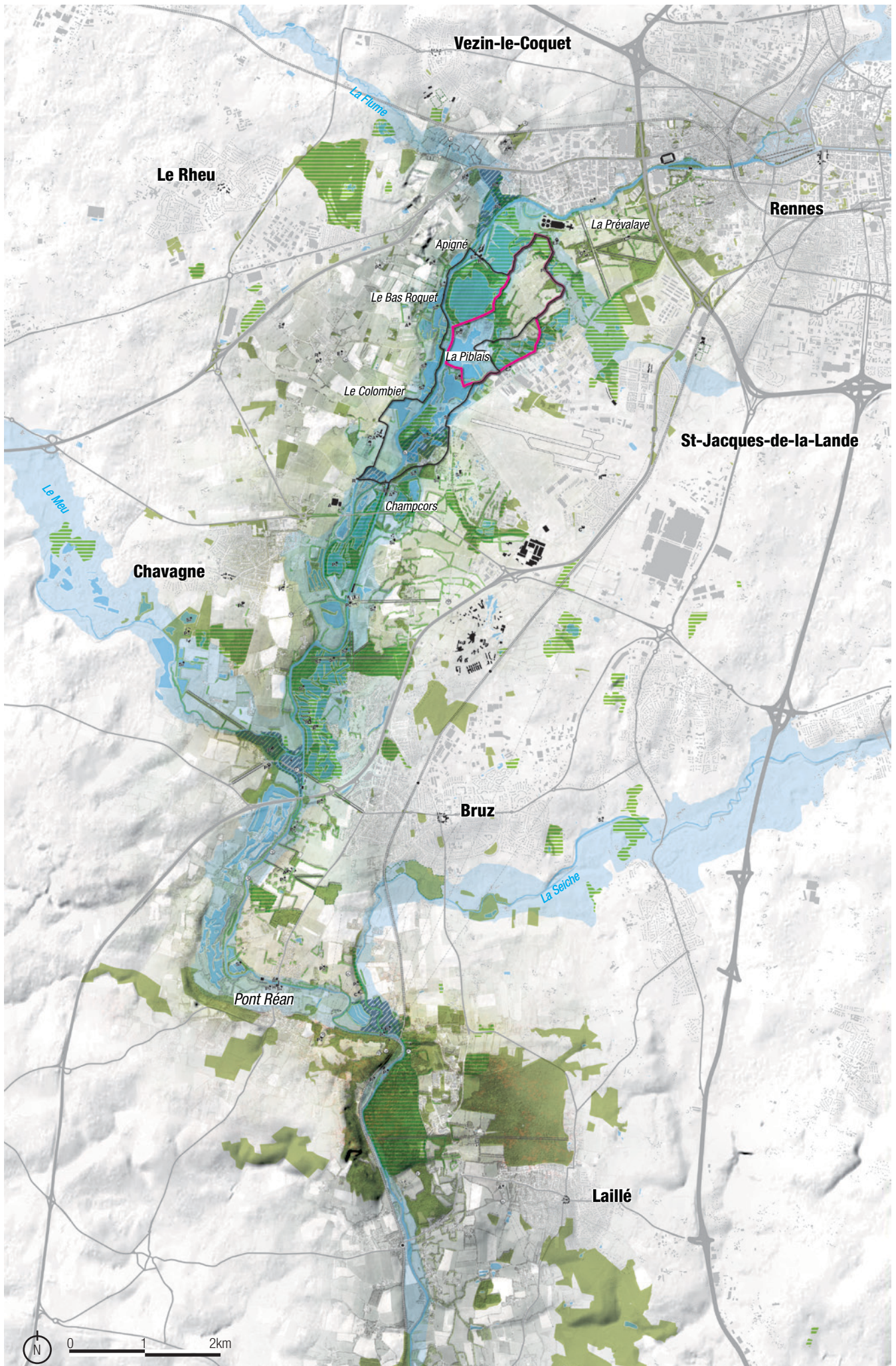
Les propositions suivantes constituent une base pour la discussion des tracés définitifs avec les acteurs locaux.

BOUCLES DES MARCHEURS

Circuit piéton - Le grand tour des étangs - 12 km

Circuit piéton - Le petit tour des étangs - 6.5 km



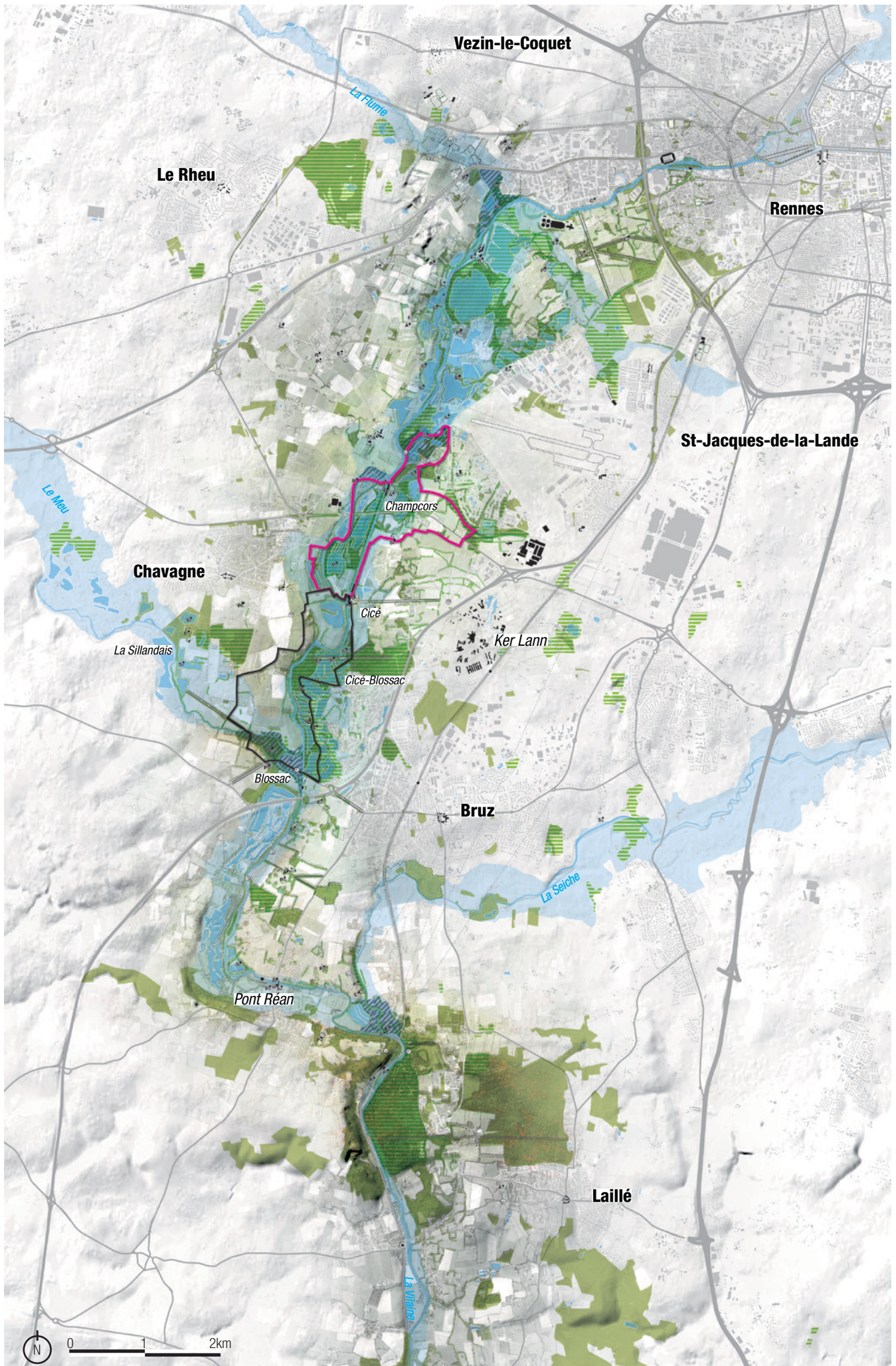


BOUCLES DES MARCHEURS

Circuit piéton - De Cicé à Blossac - 8.5 km

Circuit piéton - Le tour des marais - 9 km



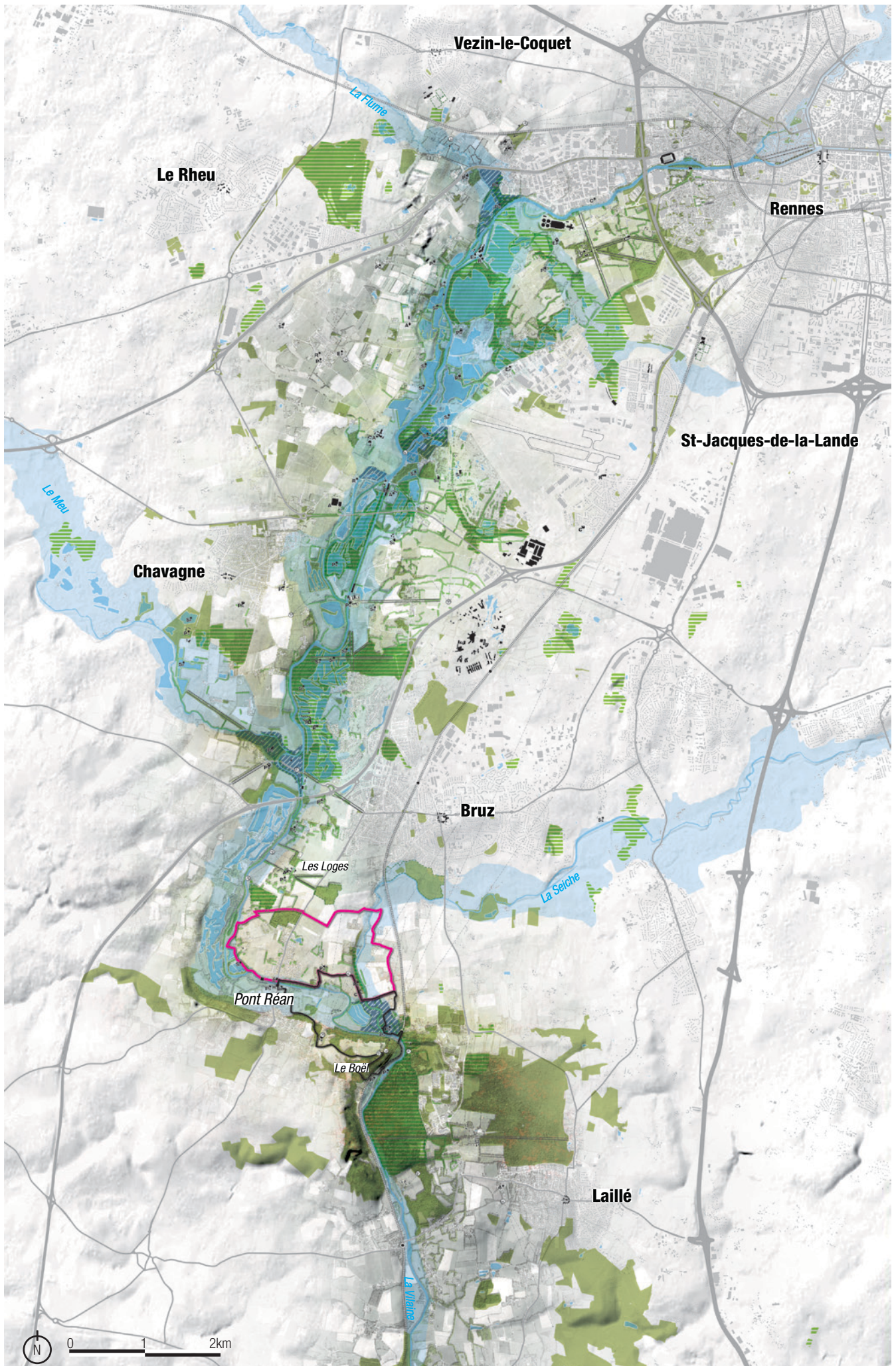


BOUCLES DES MARCHEURS

Circuit piéton - Dans les landes du Boël - 6 km

Circuit piéton - En regardant le Boël - 7.5 km



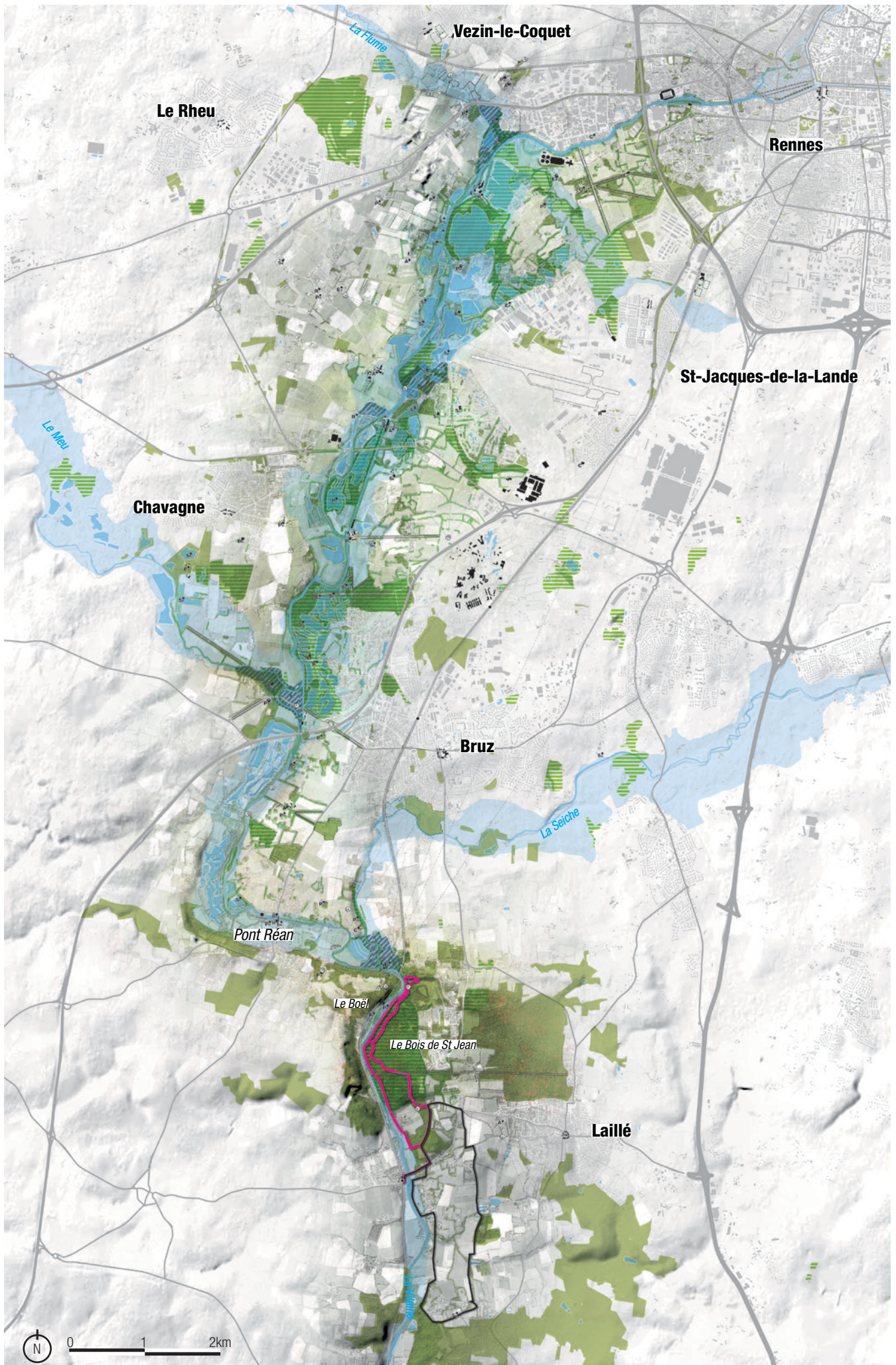


BOUCLES DES MARCHEURS

Circuit piéton - Le bocage de Lailé - 8 km

Circuit piéton - Les bois du Boël - 8.5 km

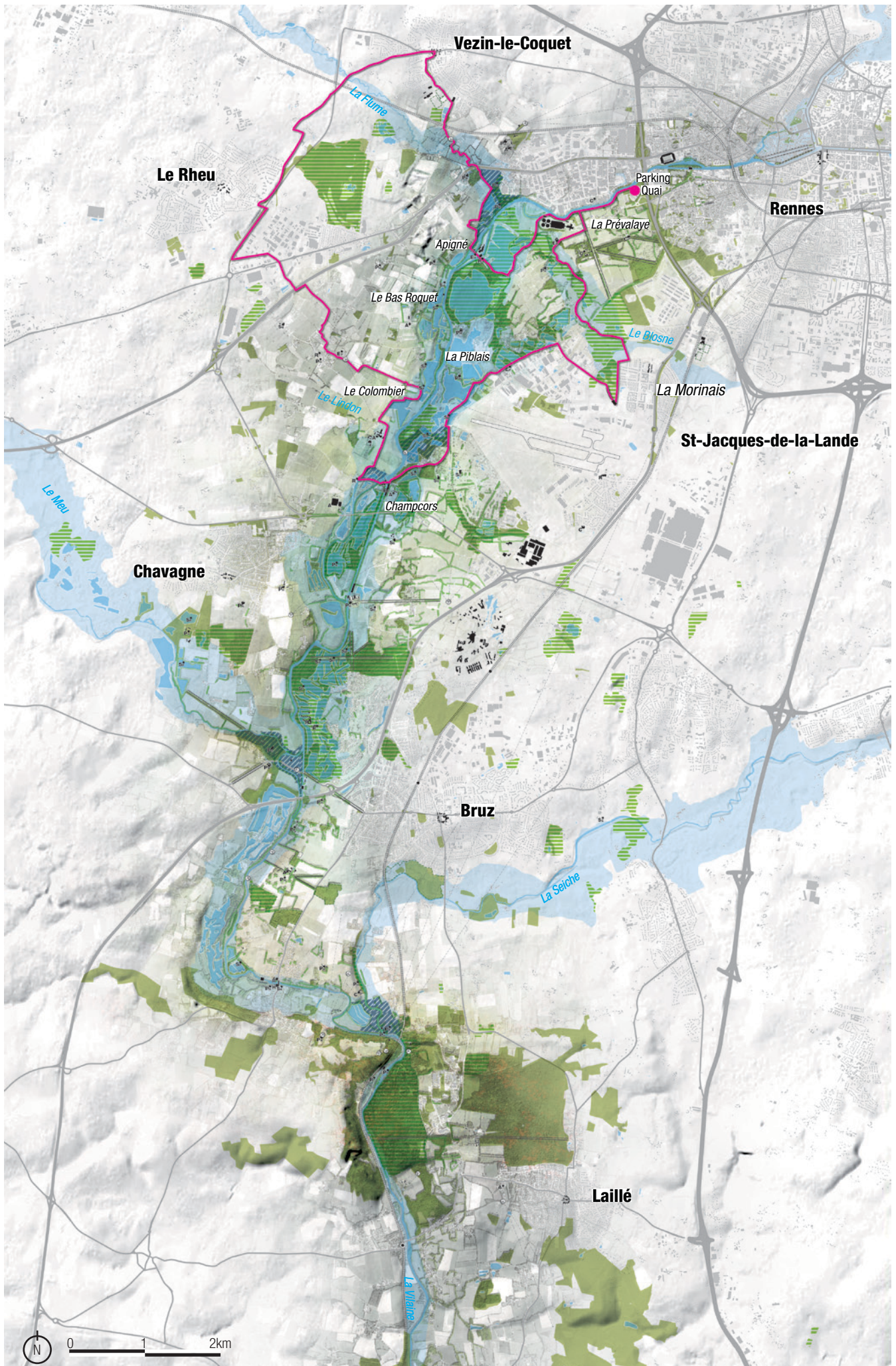




BOUCLES DES CYCLISTES

Circuit vélo - Le circuit des affluents - 28 km

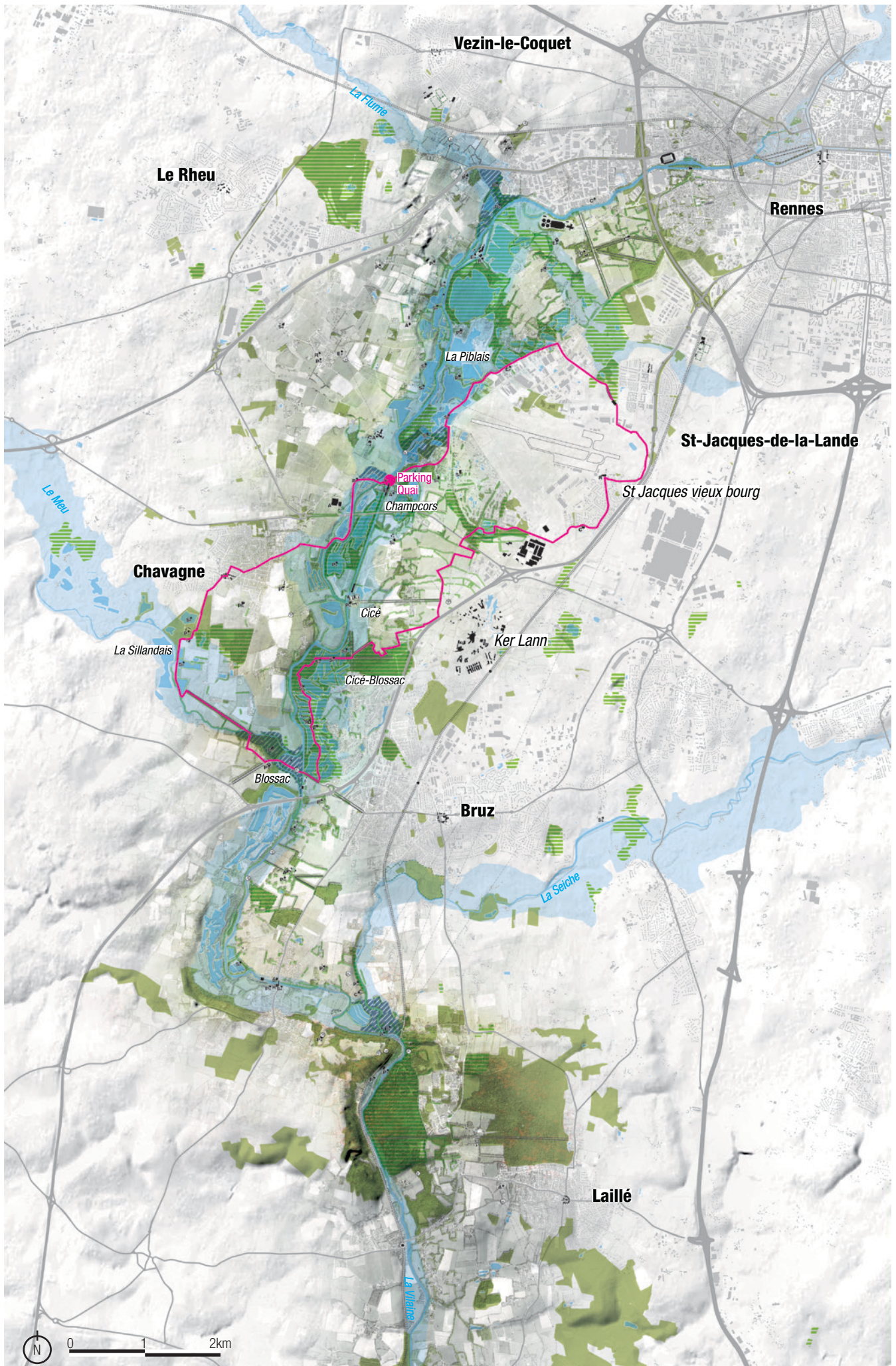




BOUCLES DES CYCLISTES

Circuit vélo -Le circuit des étangs - 23 km

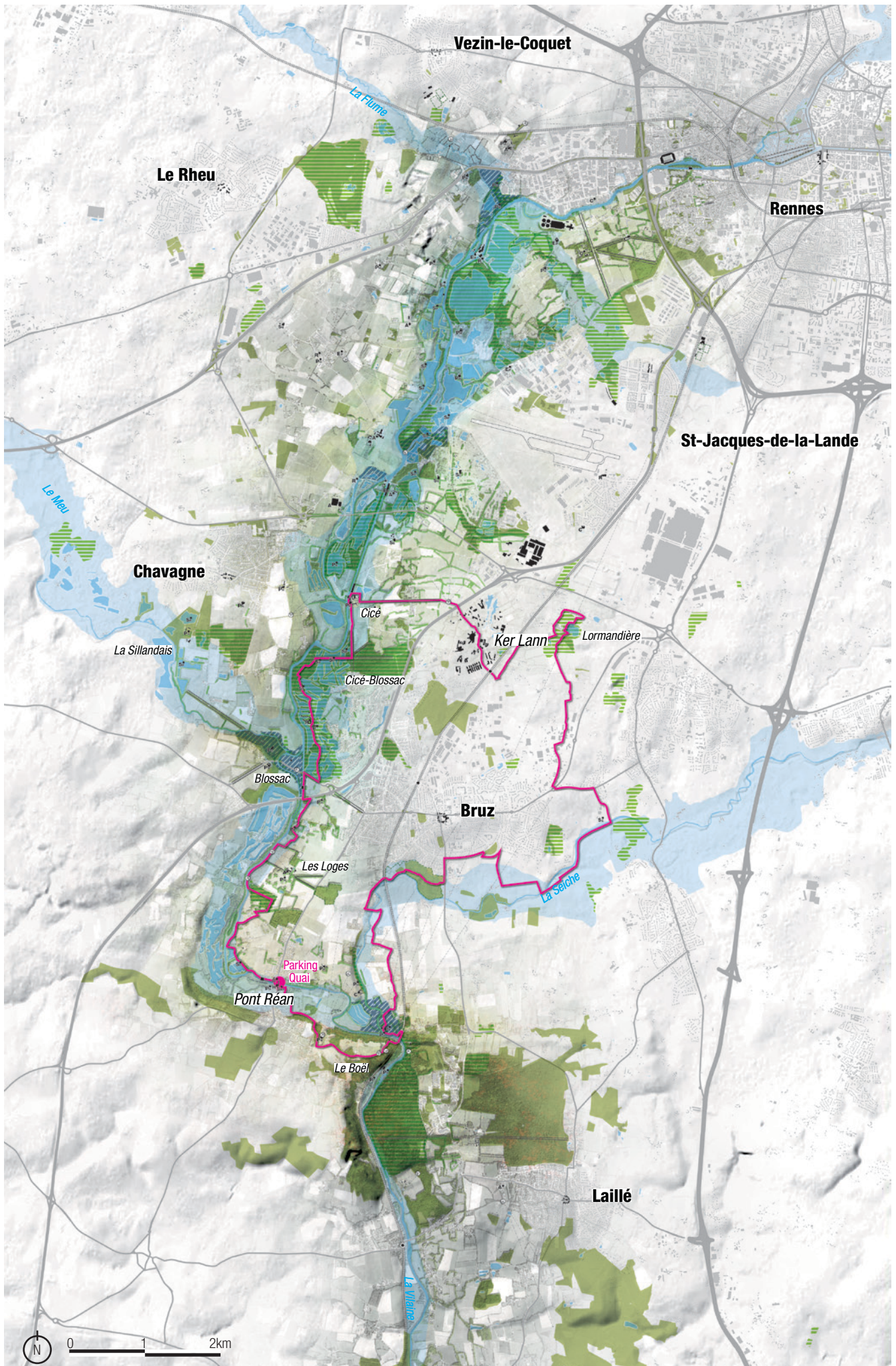




BOUCLES DES CYCLISTES

Circuit vélo -Le circuit des versants - 28 km

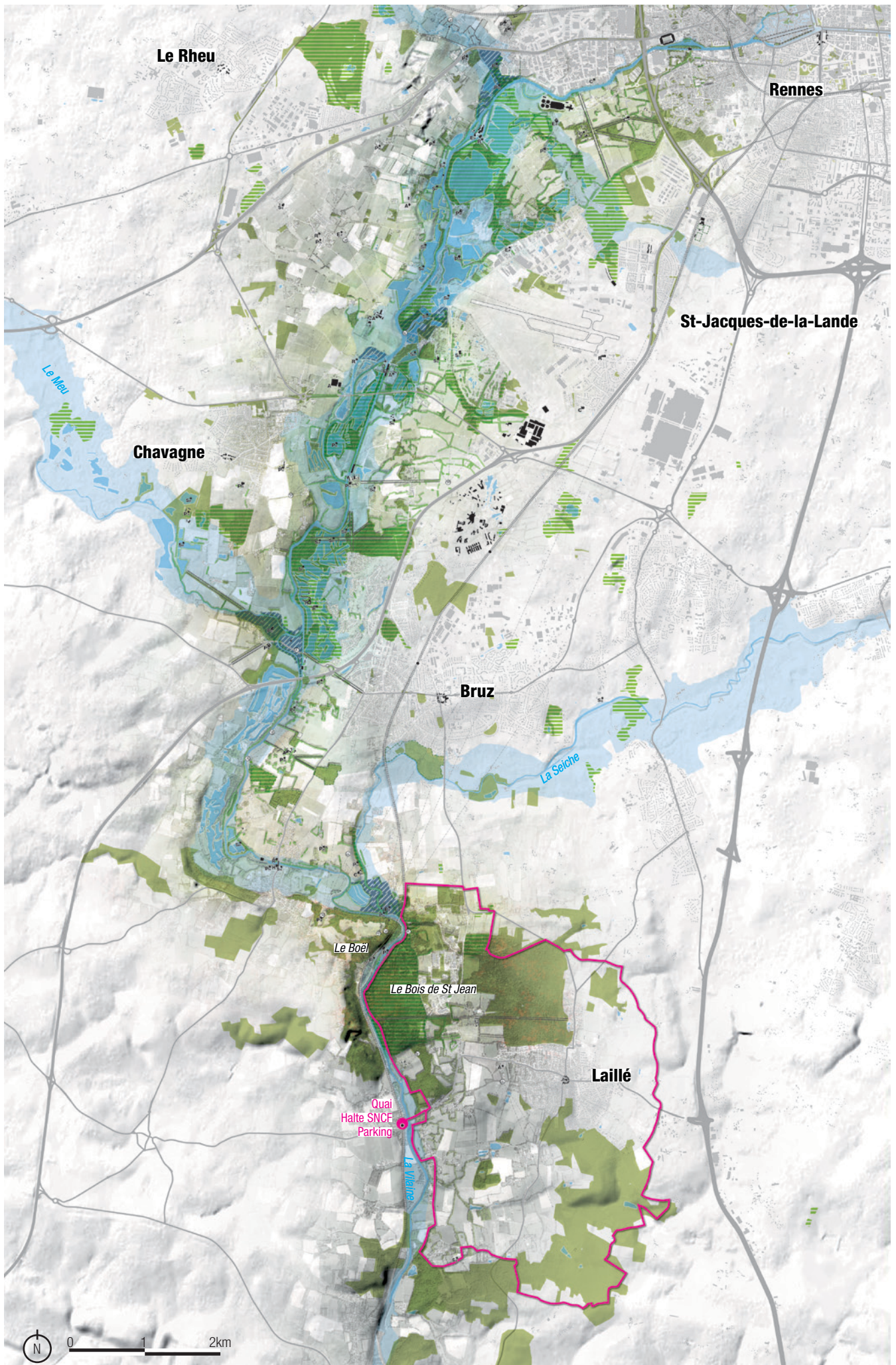




BOUCLES DES CYCLISTES

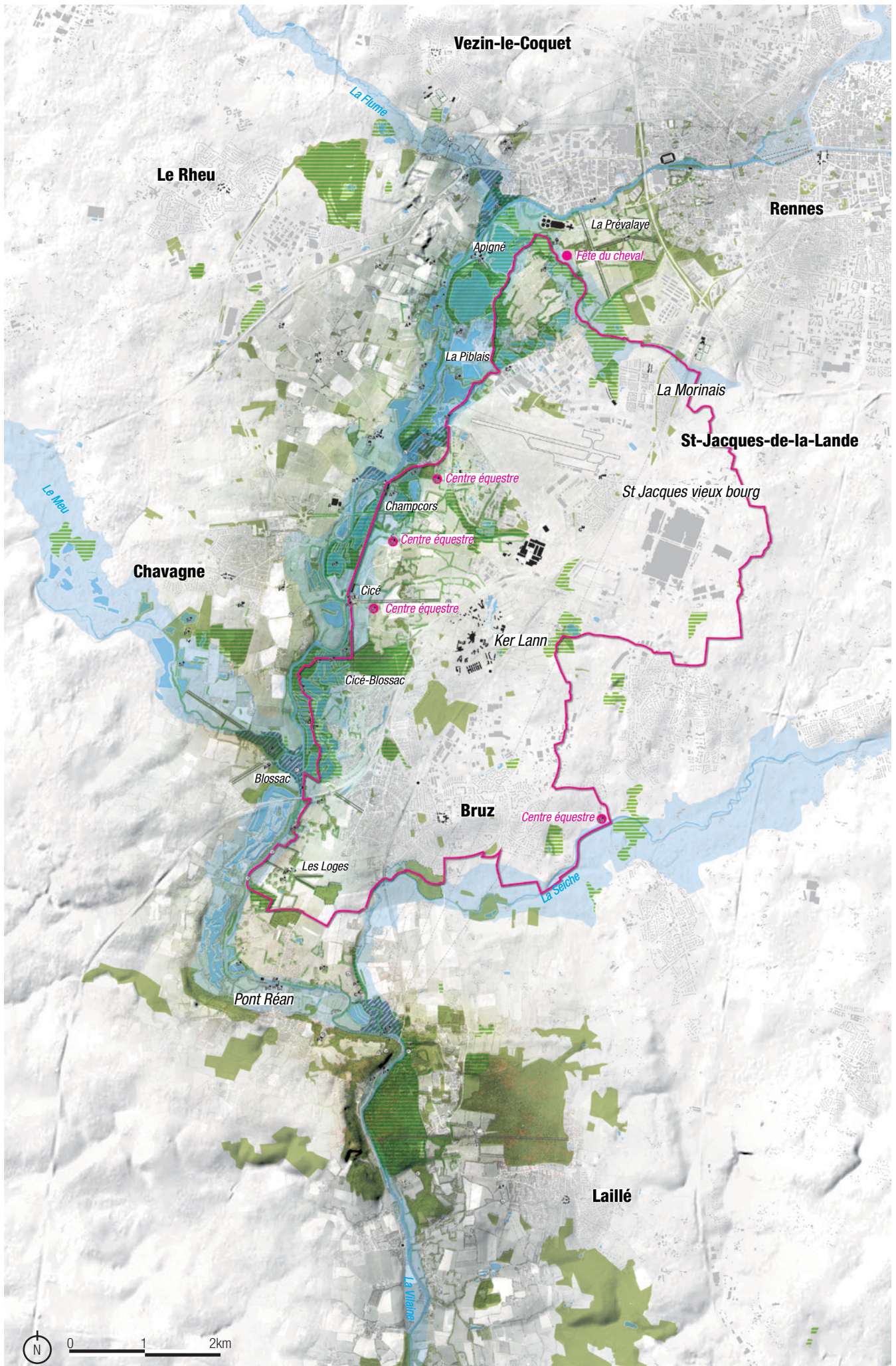
Circuit vélo -Le circuit des bois- 20.5 km





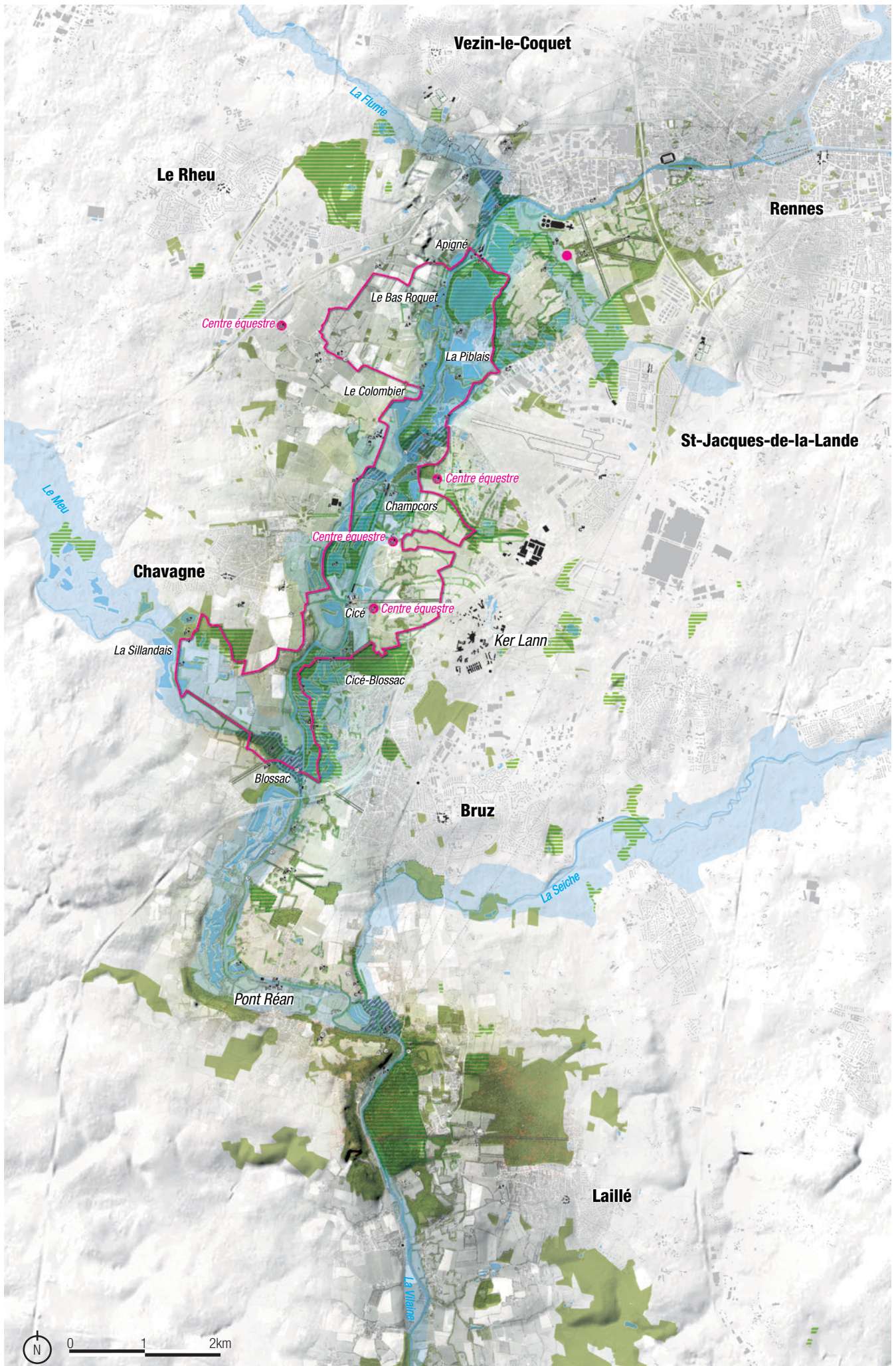
BOUCLES DES CAVALIERS

Circuit équestre - Versant Est de la Vilaine - 35 km



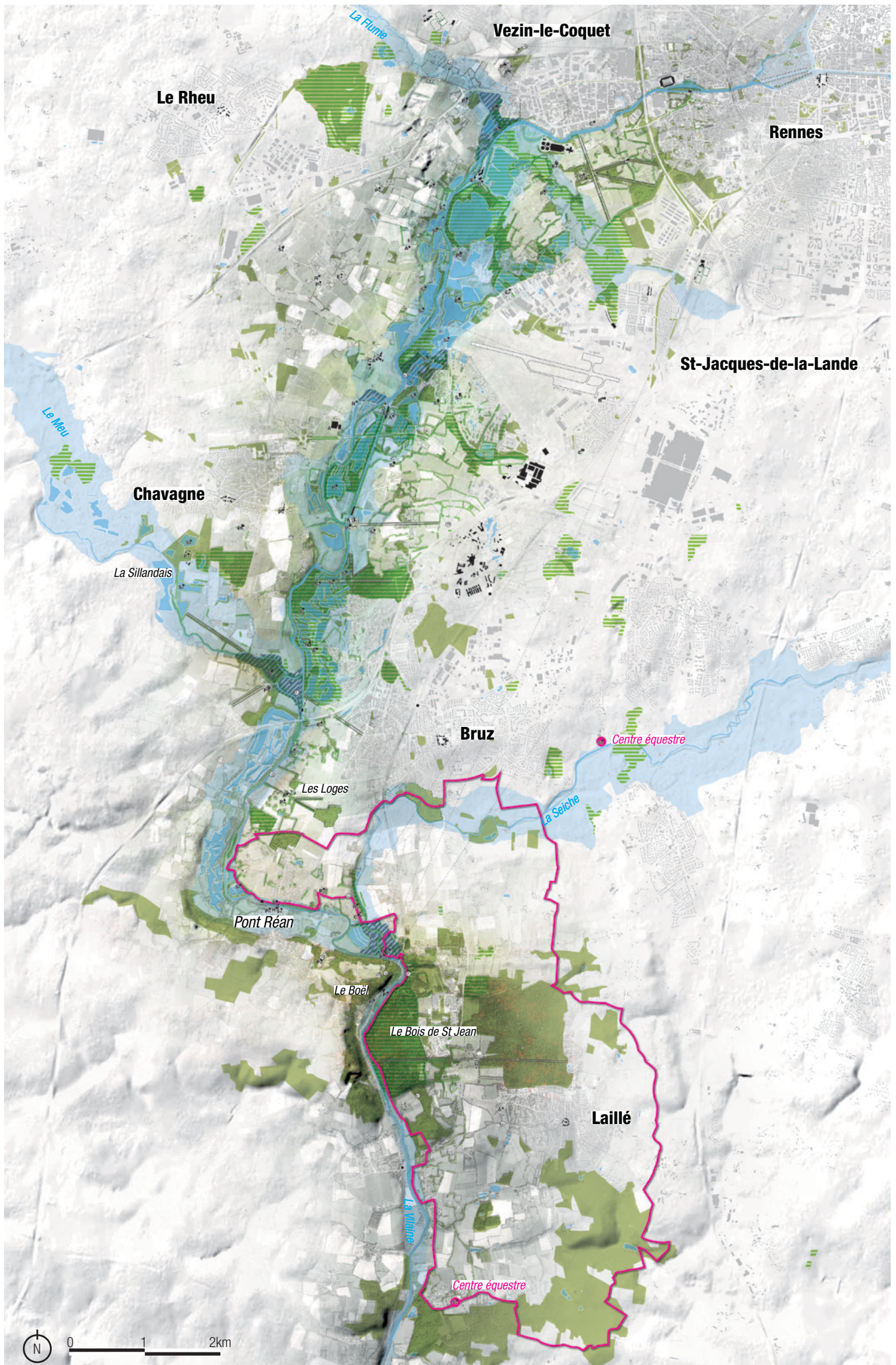
BOUCLES DES CAVALIERS

Circuit équestre - À cheval sur la Vilaine - 27 km



BOUCLES DES CAVALIERS

Circuit équestre - Autour du Boël - 25 km

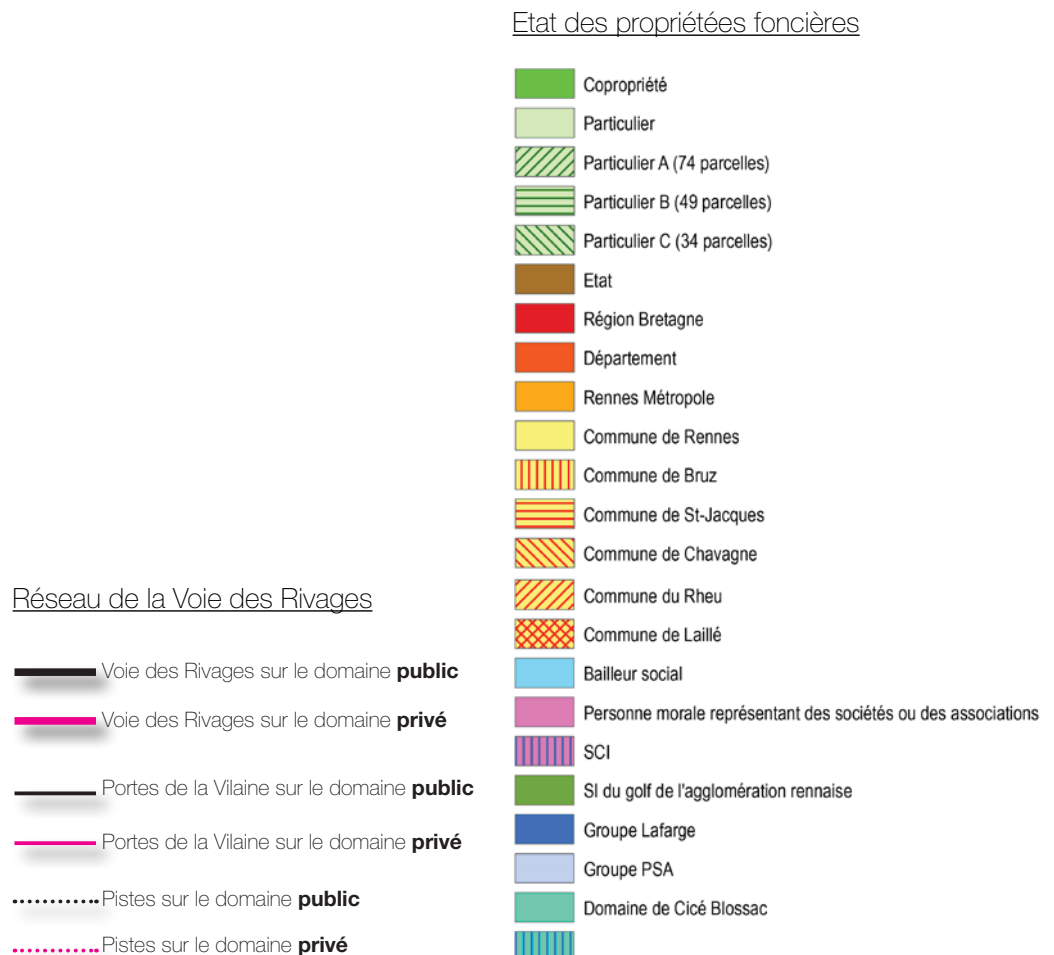


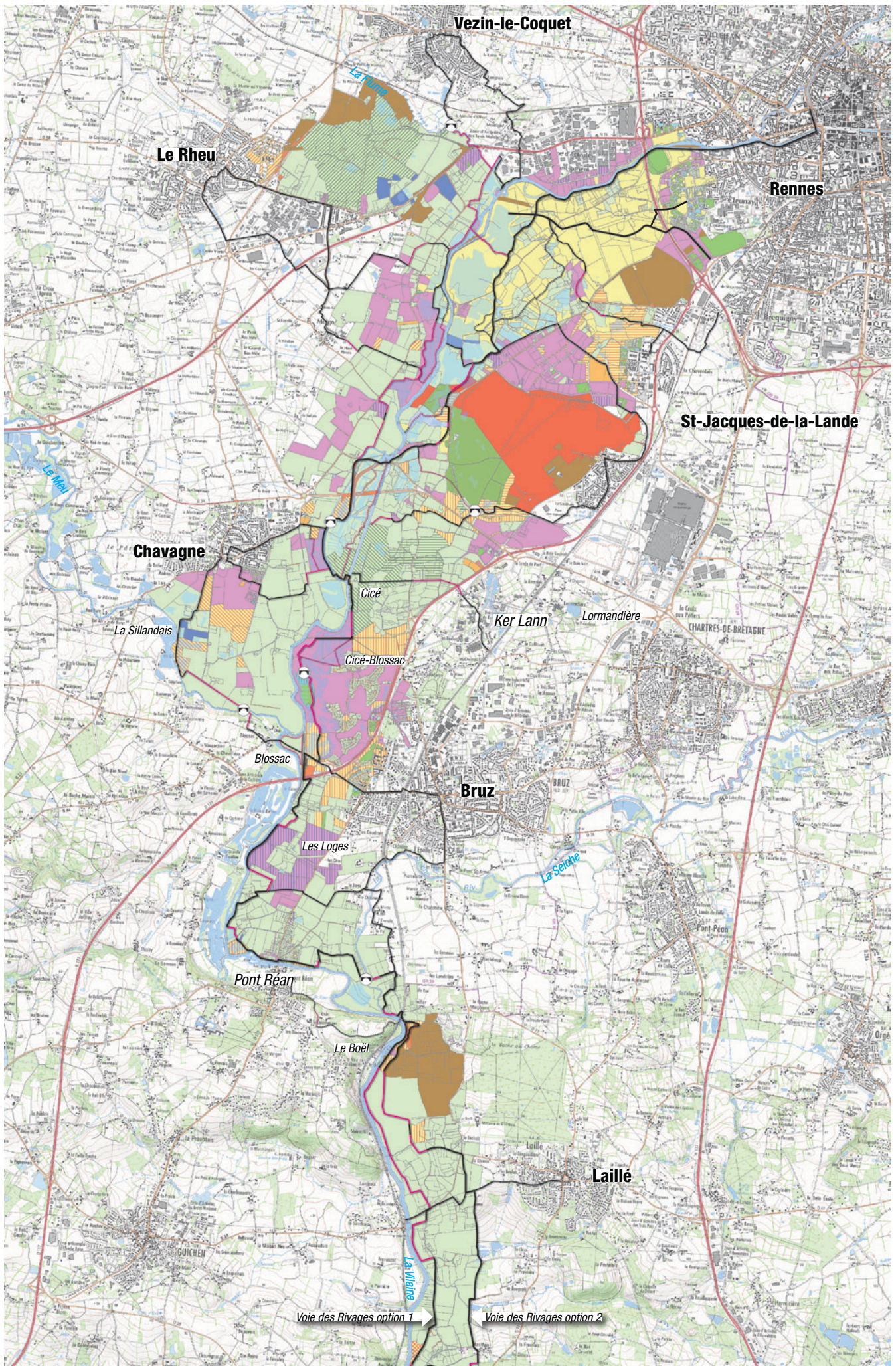
LES CONTRAINTES

Foncier et franchissements

L'aménagement de la Voie des Rivages nécessitera de réaliser un certain nombre d'opérations foncières pour pouvoir assurer la continuité du passage. Ces opérations devront se faire en concertation avec les différents propriétaires notamment pour envisager des négociations de droits de passage ou autre accords, évitant l'acquisition systématique. Les opérations foncières seront étudiées de façon plus approfondies dans la phase 2 de ce travail.

Pour offrir de nouveaux parcours, de nouvelles liaisons et des accès à de nouveaux paysages, la Voie des Rivages doit parfois franchir un cours d'eau. L'étude a tenu à être la plus économe en terme de nouveaux franchissements et les propositions de construction de passerelles sont stratégiques. Elles sont uniquement situées sur les affluents de la Vilaine et non directement sur le fleuve, évitant les gros ouvrages. Ces passerelles ouvrent de nouvelles possibilités, autant en terme de grands parcours que de circuit local. Elles visent à raccourcir les trajets domicile-travail et à rendre la Vilaine plus facilement accessible.





7

LES **LIEUX** DE LA VOIE DES RIVAGES

Les Lieux de la Voie des Rivages est une partie du Plan Guide détaillant la programmation d'espaces spécifiques de la vallée, qui a vocation à être étoffée dans la phase 2 du Plan Guide.

LA PÉRELLE

Un étang qui rassemble les usagers



Sous les peupliers / espace actif sous les arbres

- un espace en retrait par rapport à la berge sous les pins qui permet plus de bruits et d'activités
- favoriser la mise en place d'une prairie fauchée
- faciliter une co-visibilité entre le halage et la voie des rivages pour inviter à se rapprocher de l'étang depuis les bords de Vilaine
- permettre à ce lieu de recevoir une manifestation convivial

La berge sous les pins / espace de détente au bord de l'eau

- un espace qui invite à naturellement se rapprocher de l'eau depuis la voie des rivages
- espace ouvert et convivial
- travailler le lieu à l'image de son surnom: la "petite alsace" (espace rustique mais identitaire)
- mobilier en bois, simple et restant dans le vocabulaire de la cabane de pêche au bord de l'eau
- travailler plusieurs espaces plutôt qu'une grande berge unique

Secteur réservé à la pêche

- espace clos
- accès réservé aux pêcheurs
- géré par la société de pêche
- aménagement de pontons facilitant la pratique de la pêche pour tous les publics



La Pérelle - 2015 / © Bureau Cosmique

